



REVUE DE PRESSE UE-HAITI

Octobre à décembre 2015

CLICKEZ sur les liens pour accéder aux articles en version intégrale

Le Nouvelliste – Publié le 31 décembre 2015

Clôture et prolongement du PESIC (Programme Européen de Soutien aux Initiatives culturelles)

La ministre de la Culture, Dithny Joan Raton, a annoncé, le mercredi 30 décembre, le prolongement du Programme européen de soutien aux initiatives culturelles (PESIC) en Programme d'encouragement et de soutien aux initiatives culturelles (PESIC). Cette annonce est intervenue au moment de la clôture dudit programme par le Centre haïtien d'appui et de promotion des entreprises (CHAPE) et la **délégation de l'Union européenne (UE)** en compagnie d'autres opérateurs comme les Fondations Africamerica, Haïti Jazz et le Musée Georges Liautaud, entre autres.



Ce programme a été financé à hauteur de 1 million d'euros, dont 90% provenait de **l'Union européenne**, soit 900 000 euros. Les 100 000 euros ont été une contribution du CHAPE et de ses codemandeurs. 5 filières ont été prises en compte dans ce programme, il s'agit de la musique, l'artisanat, la mode, le livre et les arts visuels.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/154068/Les-remous-de-lactualite-du-jeudi-31-au-dimanche-3-janvier-2016>

Culture : Clôture et prolongement du PESIC



Jazz et le Musée Georges Liataud, entre autres.

Mme Dithny Joan Raton, la Ministre de la Culture, a annoncé le prolongement du Programme Européen de Soutien aux Initiatives Culturelles (PESIC) en Programme d'Encouragement et de Soutien aux Initiatives Culturelles (PESIC).

Cette annonce est intervenue au moment de la clôture dudit programme par le Centre Haïtien d'Appui et de Promotion des Entreprises (CHAPE) et la délégation de l'Union Européenne (UE) en compagnie d'autres opérateurs comme les Fondations Africamerica, Haiti

« Cette cérémonie de clôture ne marque pas la fin d'un cycle mais le renouvellement efficace et vivace d'une coopération qui, depuis le programme d'Appui au Renforcement de la Culture et de l'Art Haïtien (ARCADES), s'est régénéré en Programme Européen de Soutien aux Initiatives Culturelles (PESIC)...[et qui va se transformer en Programme d'Encouragement et de Soutien aux Initiatives Culturelles] » a indiqué la titulaire du Ministère de la Culture.

Pour rappel, le PESIC a été lancé en 2012 par la Délégation de l'Union Européenne (UE), de concert avec le Centre Haïtien d'Appui et de Promotion des Entreprises (CHAPE) en vue de dynamiser le secteur culturel.

Ce programme a été financé à hauteur de 1 million d'euros, dont 90% provenait de l'union Européenne, soit 900.000 euros. Les autres 100,000 euros ont été une contribution du CHAPE et de ses codemandeurs.

Il s'est étendu sur une période de 2 ans et a couvert l'ensemble du territoire national grâce à des activités dans les dix départements du pays. Le PESIC faisait suite à l'ARCADES, un programme qui a été mis en œuvre, entre 2011 et 2013 par le Ministère de la Culture et financé par l'Union Européenne. <http://www.haitilibre.com/article-2461-haiti-reconstruction-5-millions-pour-le-secteur-de-la-culture-et-de-l-art.html>

La musique, l'artisanat, la mode, le livre et les arts visuels sont les 5 filières qui ont été prises en compte dans ce programme.

<http://www.icihaiti.com/article-16260-icihaiti-culture-cloture-et-prolongement-du-pesic.html>

Métropole Haiti – Publié le 31 décembre 2015

Fin du Programme Européen de Soutien aux Initiatives culturelles

Lors de la cérémonie de clôture, la ministre Dithny Joan Raton a annoncé le renouvellement prochain de ce programme par le gouvernement sous une autre forme.

Selon la ministre de la culture ce programme a beaucoup apporté directement ou indirectement à de nombreux acteurs du secteur de la culture dont la fondation Haïti Jazz, Haiti Fashion Week ou

encore la chambre des métiers et de l'artisanat.

Le PESIC dont le montant estimé à près d'un million et demi d'Euros a atteint son objectif selon Maguy Durcé, la responsable du programme.

« Le fait que le PESIC prenne fin ne signifie pas la mort de ce programme qui sera repris par le gouvernement mais avec quelques modifications », a expliqué la ministre de la culture Dithny Joan Rathon.



L'Ambassadeur de l'UE Vincent DEGERT dans ses propos de circonstances

http://metropolehaiti.com/metropole/full_une_fr.php?id=27823

Radio Métropole – Publié le 27 décembre 2015

Interview José Antonio de Gabriel, Chef observateur adjoint de la MOE UE, à l'émission « Le Point », Radio Télé Métropole



https://www.youtube.com/watch?v=J1E1xG7_e_A&feature=youtu.be

On n'a pas encore vu de preuves des fraudes massives, le 11 janvier et le 7 février on espère voir les nouveaux élus en place, explique l'ambassadeur des Etats-Unis

Après l'échec de la mission de Kenneth Merten, l'Ambassadeur américain en Haïti, Peter F. Mulrean, a accordé une interview exclusive au Nouvelliste le 27 décembre 2015. Le représentant de Barak Obama en Haïti a exprimé en des termes clairs son appui au processus électoral en cours et son scepticisme face à l'absence de preuves pour conforter les accusations de fraudes massives dénoncées par plusieurs partis politiques et secteurs de la vie nationale. L'ambassadeur reconnaît cependant l'accumulation des doutes qui ronge le processus électoral et attend des lumières de la commission d'évaluation. Disant son souhait pour que les élus prennent fonction, le 11 janvier pour les parlementaires et le 7 février pour le prochain président élu, l'ambassadeur américain en Haïti formule le vœu que les membres de la classe politique haïtienne ne soient plus « coincés dans les rouages du système politique » et font « marcher le politique pour prendre des décisions et pour faire avancer » leur pays.

Le Nouvelliste: M. l'ambassadeur, il est 3 heures de l'après-midi, nous sommes le dimanche 27 décembre chez vous, vous n'êtes pas en train de superviser les élections?

Peter F. Mulrean : Non ! Je suis dans mon salon.

Le Nouvelliste: Les USA ont dépensé beaucoup d'argent pour les élections et sont en train de constater qu'elles sont reportées, quel est votre sentiment?...

PFM: Les élections sont reportées, mais nous espérons que c'est pour peu de temps. Comme vous l'avez dit, les USA supportent ce processus électoral depuis plus d'un an. Et notre position sur les élections reste toujours la même depuis le début. Nous voulons voir des élections crédibles et transparentes en Haïti. Nous n'avons pas de préférence politique, ni de candidats, ni de partis politiques. Il faut situer notre soutien aux élections au soutien que nous apportons à l'évolution démocratique en Haïti. La nécessité de renforcer l'Etat de droit est à la base de cette évolution. Autrement dit, d'avoir des instances et des règles qui sont respectées. C'est pour cela que nous considérons que l'aboutissement de ces élections est nécessaire. Parce que non seulement le pays a besoin du renouvellement des acteurs politiques, mais aussi pour démontrer que le système de gouvernance et le système électoral marchent. Si l'on veut qu'un peuple ait confiance dans son système de gouvernance, il faut montrer que ce système fonctionne.

Le Nouvelliste: Les élections sont l'objet de beaucoup de contestations. On n'a pas pu aboutir à l'organisation du second tour du 27 décembre, c'est parce que des choses se sont mal passées. Vous êtes donc d'accord avec l'existence d'une commission qui essaie d'évaluer ces élections ? Comment voyez-vous cette commission d'évaluation ?

PFM: Tout d'abord, on espère que cette commission d'évaluation va pouvoir faire face aux questions posées sur le scrutin du 25 octobre. Mais, je pense que là il y a une façon de voir ce qui s'est passé lors du 1er tour. Il y a des principes que j'ai évoqués sur la nécessité de respecter le calendrier électoral, et d'avoir un nouveau président le 7 février. Mais il y a aussi les faits. En les regardant, nous sommes d'accord que les élections n'ont pas été parfaites. Il faut constater aussi qu'après le scrutin du 9 août, des leçons ont été tirées. Et ces leçons ont été appliquées au mois d'octobre. Le déroulement du scrutin du 25 octobre a vu de nettes améliorations. Notamment dans la situation sécuritaire et logistique. Il y a eu certes des irrégularités, des gens qui ont essayé d'intimider certaines personnes, etc. D'ailleurs, la Police nationale d'Haïti a procédé à des centaines d'arrestations. Mais, pour revenir à votre question, c'est depuis le 25 octobre, après avoir constaté ces améliorations, que nous avons entendu beaucoup d'accusations de fraudes massives. C'est le terme que nous entendons tout le temps. On entend parler de fraudes massives, mais pour l'instant on n'a pas encore vu de preuves. Notre ambassade a eu des observateurs déployés un peu partout le jour du scrutin. Eux, ils n'ont pas vu de fraudes massives. Les missions d'observation de l'Union

européenne et de l'OEA, qui avaient des centaines d'observateurs internationaux sur le terrain, n'ont pas vu de fraudes massives. Et pour revenir au processus, le système électoral haïtien a un mécanisme contentieux pour juger les accusations de fraudes. Et je vois que la plupart des candidats qui crient le plus fort, non seulement n'ont pas utilisé ce mécanisme, mais ils n'ont pas non plus montré les preuves de fraudes massives aux médias ni au grand public. Alors, une accusation sans preuves ne rend pas coupable. C'est dans ce sens-là que je vois la nécessité de rester avec le processus, de ne pas l'abandonner, au contraire de le respecter, d'apporter des aménagements, des ajustements si nécessaire. Ce, pour démontrer la légitimité du processus. Vous avez parlé de besoin d'une commission. Il est vrai qu'autant il y a certaines personnes qui font des accusations pour suivre un agenda politique, il y a absolument d'autres gens qui, de bonne foi, doutent de la légitimité du système après avoir entendu autant d'accusations de fraudes. Et c'est là que nous espérons que le travail de la commission va pouvoir apaiser ces préoccupations. Et aussi redonner un peu de légitimité au processus et restaurer la confiance du peuple.

Le Nouvelliste: L'un des rares partis à avoir été jusqu'au bout dans le processus de contestation est Fanmi Lavalas. Cela a abouti à un jugement du BCEN qui a constaté qu'il y avait 78 procès-verbaux qui ont été évalués. Ces 78 PV avaient des problèmes d'irrégularités ou de fraudes. La décision finale prise par le CEP n'a pas été de poursuivre la vérification. Est-ce qu'on n'a pas, en jouant des fois avec les recommandations et les constatations, provoqué ce déficit de crédibilité qui aboutit aujourd'hui à l'existence de cette commission ?

PFM: Je pense que c'est une accumulation de doutes. Le fait que ça traîne aussi longtemps, que le processus de contestation dure si longtemps, que les mêmes accusations sont répétées cent fois, tout cela provoque une accumulation dans la tête des gens. En ce qui concerne le contentieux de Fanmi Lavalas, j'ai lu la semaine dernière une analyse de la mission d'observation de l'UE sur ces 78 PV qui ont été écartés. Eux, ils concluent qu'il n'y en avait vraiment que 3 PV qui ont été douteux. Les autres ont eu de petites irrégularités et ils ne devraient pas, selon eux, être mis à l'écart. De nouveau, je pense que cette commission d'évaluation pourrait éclaircir un peu la situation.

Le Nouvelliste: Les USA et la communauté internationale en général c'est beaucoup d'argent dans le processus électoral, c'est aussi des conseillers. Comment le BCEN peut-il arriver à une conclusion qui soit aussi démentie par des experts de l'UE un mois plus tard ? Cela alimente aussi le doute.

PFM: Tout à fait. Et moi je n'ai pas de bonne réponse à cette question-là.

Le Nouvelliste: D'accord M. l'ambassadeur. Les Nations unies, dans un communiqué sorti la semaine dernière, ont parlé de préoccupation. Les USA ne sont pas aussi inquiets ? N'ont-ils pas de préoccupation en ce qui concerne la suite du processus ?

PFM: Notre préoccupation, je l'ai déjà dit, est de voir l'aboutissement de ce processus. Et si on pensait que ce processus n'allait pas aboutir dans les conditions prévues par la Constitution et selon les règles du jeu, nous aurions de grandes préoccupations. Parce que nous considérons que, par principe, il faut suivre les élections jusqu'au bout. Vu les faits, nous ne voyons pas de raisons d'abandonner. Mais je vais vous dire une autre raison, peut-être la raison la plus importante pour achever ces élections, et c'est une raison tout à fait pratique : Haïti ne peut pas se permettre de ne pas le faire. Haïti ne peut pas se permettre de prolonger ce blocage politique qui paralyse le pays depuis deux ans. Haïti a besoin de ses acteurs constitutionnels. Et ces acteurs-là ont besoin de se mettre au travail pour faire avancer ce pays. Il y a des lois à adopter, des emplois à payer, des revenus à développer pour la santé publique, l'éducation, l'eau potable [...] ». Les USA voient Haïti comme partenaire. Notre engagement vise le long terme. Et nous sommes prêts à continuer notre assistance considérable au développement de ce pays. Mais nous avons besoin d'un partenaire à plein temps. Et, non pas d'un pays constamment distrait par des embrouilles politiques. Un nouveau gouvernement doit collaborer avec un nouveau Parlement pour améliorer la situation économique et renforcer l'Etat de droit, etc. Voilà une autre raison pour laquelle Haïti a besoin de mettre ces élections derrière elle.

Le Nouvelliste: En décembre 2014, votre prédécesseur, Mme White, avait en tête le Parlement qui devait rester en poste en janvier 2015. En fin de compte, ça n'a pas pu avoir lieu, le Parlement est parti au 2e lundi de janvier. Dans quel sentiment attendez-vous le 2e lundi de janvier 2016 ?

PFM: Nous espérons voir un Parlement siéger pour montrer le premier pas vers le retour à une situation normale. Et ça devrait être suivi de l'installation d'un nouveau président le 7 février. Cela ne devrait pas être un si grand défi. Je pense que toutes les circonstances sont en place pour assurer ces deux pas. Comme je viens de le dire, ces deux pas ne sont que le début. La tenue des élections n'est pas l'objectif final. Mais c'est un pas incontournable pour aller de l'avant. FD : Le 2e lundi de janvier et le 7 février sont des dates incontournables au vu des USA ? PFM : Moi, je vous ai expliqué que notre sentiment c'est de respecter les règles et le calendrier constitutionnel. Je ne vois pas de raisons pour ne pas les respecter, vu les circonstances actuelles. Nous aimerions bien voir ces dates respectées.

Le Nouvelliste: Dans un article publié cette semaine, Le Nouvelliste fait état d'un rapport des régulateurs américains concernant les dépenses. Et on a parlé de Caracol, de certaines dépenses faites par l'USAID ces derniers temps qui n'ont pas donné les résultats attendus. Vous travaillez aussi sur cette problématique ?

PFM: Oui, bien sûr ! Ce sont des tâches sur lesquelles je devais travailler plus que sur les élections. Et je rêve du jour où je pourrai tourner mon attention aux choses importantes comme celles-là. Ce rapport est là depuis plusieurs mois. Et on a conclu qu'il y a eu des retards, des problèmes, parfois parce qu'il n'y avait pas de partenaires en place, parfois parce qu'on avait visé un peu trop haut dès le début, parfois parce que les objectifs étaient un peu trop ambitieux. Et le rapport parle des rectifications à faire. Je pense que les grandes lignes sont justes. Justement, c'est là où on devrait mettre notre attention, pour les six années ayant suivi le tremblement de terre, pour voir si les priorités sont toujours bien alignées avec la réalité. Vous avez évoqué la question du parc industriel de Caracol. Je le constate, Caracol est un grand succès. J'y suis allé et j'ai constaté comment un parc industriel hypermoderne peut bien fonctionner en Haïti. Grâce au parc, il y a 100 millions de dollars de plus d'exportation de textile vers les USA. Il y a près de 10 000 emplois créés. C'est un très grand succès. Mais voilà une situation où parfois la rhétorique dépasse la réalité. Quelqu'un a fait des calculs, il y a quelques années, qu'il sera possible de créer tant d'espaces à Caracol. Et avec tant de mètres carrés, il sera possible d'employer 60 000 personnes. Depuis lors, tout le monde se demande où sont les 60 000 employés. Ce n'est pas un échec de ne pas être à 60 000 emplois. Les 10 000 personnes au travail, c'est un grand succès. Espérons que bientôt ce sera 15 ou 20 000 personnes. Il faut rester avec la réalité. A Caracol, on a mis en place les installations qui fournissent l'électricité non seulement au parc, mais à 7 000 familles dans les alentours. Leur vie a complètement changé. Il faut visiter ces villages où ils ont de l'électricité 24h/24. Et à cause de cette fiabilité de l'électricité, ils sont prêts à payer leur facture. On est à 98% des gens qui paient leur facture. Cela montre qu'un autre modèle est possible, qu'un succès est possible. Il faut maintenant réévaluer les priorités. Est-ce qu'elles sont toujours ce qu'elles ont été quand on a dessiné les programmes il y a quelques années ? C'est quelque chose dont je suis passionné.

Le Nouvelliste : On peut faire le parallèle entre Caracol et les élections. Ce qui est prévu, ce qui arrive. En fin de compte, on doit tous les jours évaluer et réévaluer ?

PFM: Je pense que la vie est une réévaluation en continu. Mais je reviens au processus, il faut avoir les règles et les normes en tête pour le faire. Une des raisons pour lesquelles j'ai été choisi pour ce poste était mon expérience dans des situations politiques complexes, y compris des élections que j'ai couvertes le long de ma carrière. Et il faut dire que, d'après mon expérience, Haïti n'est pas unique dans les difficultés qu'elle rencontre. Tous les pays ont des contentieux, voire des irrégularités. Les élections sont, par définition, une compétition avec des gagnants et des perdants. Et l'important, quand on rencontre ces difficultés, c'est justement de respecter les règles, de les renforcer si nécessaire. Mais ce respect du processus va établir l'Etat de droit. C'est une étape. Et tout le monde y fait face. Regardez l'exemple de l'élection présidentielle de l'an 2000 aux Etats-

Unis. C'est peut-être le scrutin le plus controversé de notre histoire électorale aux USA avec un contentieux prolongé dans l'Etat de Floride sur le comptage des voix. Quand la Cour suprême a rendu son verdict et Georges Bush est devenu président, Al Gore a fait un discours remarquable. Il a dit qu'il était juste que ce contentieux ait été résolu par les institutions de notre démocratie. Il a dit qu'il n'était pas d'accord avec la décision, mais il l'a acceptée. Et il a insisté que le gagnant et le perdant l'acceptent dans un esprit de paix et de réconciliation qui rendrait notre pays plus fort. C'est ça l'évolution. On n'arrive peut-être jamais aux élections parfaites, mais à chaque fois on bâtit un meilleur système. Et j'ai aussi cet espoir pour Haïti cette fois-ci.

Le Nouvelliste : Nous sommes le 27 décembre, les élections sont reportées, et c'est la période des vœux. Si l'ambassadeur des Etats-Unis avait des vœux à faire à la classe politique haïtienne, ç'aurait été quoi aujourd'hui ?

PFM : D'abord je leur souhaiterais mes meilleurs vœux pour l'année. J'aimerais bien travailler avec toute la classe politique haïtienne, avec eux tous pour faire avancer les grandes priorités du pays. Mais je demanderais qu'ils se mettent au vrai travail.

Le Nouvelliste : Pour le moment, vous estimez que ce n'est pas toujours le cas. PFM : J'estime qu'ils sont toujours coincés dans les rouages du système politique. Ce n'est pas la même chose que faire marcher le politique pour prendre des décisions et pour faire avancer un pays.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153926/On-na-pas-encore-vu-de-preuves-des-fraudes-massives-le-11-janvier-et-le-7-fevrier-on-espere-voir-les-nouveaux-elus-en-place-explique-lambassadeur-des-Etats-Unis#sthash.IpMNkFFI.dpuf>

Haïti libre - Publié le 22 décembre 2015

Haïti - Tourisme : Bassin Zim, un modèle de développement durable

Lundi Stéphanie Balmir Villedrouin la Ministre du Tourisme et des Industries Créatives (MTIC), et Dithny Joan Raton, la Ministre de la Culture accompagnées de représentants du secteur privé touristique, de l'Union Européenne et de hauts cadres du MTIC, ont effectué une visite officielle au site de Bassin Zim situé dans le département du Centre (Hinche).

Par cette visite, les deux ministres entendaient jeter les bases d'un modèle de développement durable à partir du tourisme communautaire. Rappelons que le Bassin Zim (Hinche, Centre), qui a bénéficié pour son aménagement (dont un gîte touristique), de l'appui financier de l'Union Européenne en plus de celui du Ministère et de la Mairie de Hinche, est l'un des sites du circuit de la « Route de l'eau », une thématique développée par le Ministère du Tourisme.



Au cours de cette visite, les deux ministres ont tenu une causerie avec la population de la zone de Bassin Zim où se trouve, en plus de sa très spectaculaire chute d'eau, des grottes naturelles. Ces échanges de sensibilisation ont porté notamment sur la nécessité pour les communautés, de bien accueillir les visiteurs dans le site et de bien gérer le nouveau gîte touristique.



<http://www.haitilibre.com/article-16131-haiti-tourisme-bassin-zim-un-modele-de-developpement-durable.html>

Le Nouvelliste – Publié le 22 décembre 2015

Bassin Zim réaménagé, un site touristique à revisiter?

Une guérite ; deux pavillons pour l'accueil et les grandes manifestations ; un gîte meublé aménagé en studio ; un bloc sanitaire qui fonctionne ; des marches en pierre pour accéder aux grottes. Surtout, un site propre. Tel est le nouveau visage de Bassin Zim aujourd'hui

Au premier regard, les travaux de réaménagement dont parle Stéphanie B. Villedrouin, ministre du Tourisme et des Industries créatives, dans son speech, semblent peu. Pour ceux qui connaissent toutefois bien Bassin Zim, qui en ont vu la dégradation au cours des dernières décennies, l'effort est louable. Déjà, les déchets non biodégradables qui jonchaient habituellement le sol et les eaux du bassin ont entièrement disparu ce lundi. Rustique, en partie boisé, tout à l'air net, à sa place. Impeccable.

Ce lundi, les ministres du Tourisme et des Industries créatives et de la Culture, respectivement Stéphanie B. Villedrouin et Dithny J. Rathon, étaient en visite officielle à Bassin Zim à Hinche. Avec des opérateurs touristiques, des cadres des deux ministères et des bailleurs de fonds, elles ont fait le déplacement pour relancer ce site, également lieu de pèlerinage, abandonné depuis un moment aux bons soins de vandales, d'ignorants et de pèlerins, certaines fois en excès de zèle.

Si ces déchets n'ont pas disparu ce jour-là par enchantement, ils n'ont pas non plus été retirés uniquement à cause de la visite des potentats. Cela fait quelque temps qu'un comité formé d'habitants de la zone, soutenu aujourd'hui par le ministère du Tourisme, assure l'entretien du

bassin. À la guérite, il réclame une cotisation pour l'accès à l'espace. Entre 50 gourdes et 100 gourdes par voiture. Jeunes et vieux, squattant quotidiennement les lieux, ils sont à la fois guides, portefaix et vigiles contre un peu de monnaie. Ce sont eux qui chassent les vandales qui écrivent au spray dans les grottes, qui cassent les stalactites et les stalagmites dont sont formées ces cavités, patrimoine inestimable vieux de plusieurs milliers d'années, abimés pour trois fois rien.

Anatange Pierre, conseillé au sein du comité, rapporte : « Le ministère a fait du beau travail, et aujourd'hui les choses sont différentes. Nous n'avons pas reçu d'argent, mais la ministre promet l'appui technique dont nous aurons besoin. En tant que résidant de la zone, nous comprenons aussi que nous devons nous impliquer en premier. C'est à cela que nous nous sommes attelés. Aujourd'hui, ce n'est qu'une première étape franchie. Les autres infrastructures suivront.»

Pour parler techniquement du réaménagement, l'ingénieur Max Létang, qui a dirigé les travaux avec l'architecte Isaac Benoit, se prononce : « le pavillon Vincent construit pour les cérémonies et les rassemblements est bâti sur la base de l'ancienne habitation du président Sténio Vincent que nous avons voulu reconstruire au départ. Faute d'informations, le projet a été abandonné. Nous comptons aménager sept autres gîtes-studio dans l'espace mais aussi des aires de repos auprès des marches qui mènent aux grottes. Nous n'avons pas touché à celles-ci, c'est le travail de l'ISPAN qui viendra pour assurer les conditions de conservation et de sauvegarde. Un plan de gestion du site est actuellement en conception par Lionel Pressoir, affecté au ministère du Tourisme.» Des partenaires comme Intermonde de l'Union européenne, Valerio Canez, Caribe Motors ont aussi contribué à cet avancement des travaux.

Pierre Chauvet de l'agence Citadelle et l'agronome Bissereth du Réseau national des promoteurs du tourisme solidaire (RENAPROTS) sont tous deux heureux. En tant qu'opérateurs, ils voient là un nouveau site à inclure prochainement dans l'itinéraire qu'ils proposent aux touristes internationaux. « Mais des mises à niveau doivent encore se faire, a fait remarquer Pierre Chauvet. L'accès doit être plus correct, des attractions doivent être créées pour que cela vaille vraiment la peine de venir ici. Il faut aussi beaucoup de promotion et de mobilisation de la population pour l'entretien », a ajouté le responsable de l'agence Citadelle.

L'agronome Bissereth est du même avis : « L'entretien des bassins versants est primordial pour la conservation du patrimoine qu'est Bassin Zim. Il faut s'assurer que les mornes alentours soient reboisés pour l'alimentation en eau de la chute. De véritables attractions comme un bassin piscicole, l'installation de l'électricité sont également à prévoir. » Le RENATROPS que dirige monsieur Bissereth a à charge d'assurer dès janvier 2016 un diagnostic et un état des lieux avec le comité intervenant jusqu'à aujourd'hui pour déterminer les besoins, notamment en formation, de la population en vue d'une bonne gestion de l'espace. Il s'agira de responsabiliser les gens vis-à-vis de ce bien qu'ils doivent protéger. « La mairie, le CASEC, l'ASEC, le tourisme, la culture... tous les secteurs seront mobilisés et intégrés », maintient l'agronome.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153840/Bassin-Zim-reamenage-un-site-touristique-a-revisiter#sthash.HiDhPwQB.dpuf>

Le Nouvelliste – Publié le 22 décembre 2015

Discours du chargé des affaires politiques et de la communication de l'UE, Raphaël Brigandi, représentant l'ambassadeur de l'UE Vincent Degert à l'occasion de l'inauguration des infrastructures touristiques au bassin Zim.

Madame la Ministre, Madame la Directrice générale du Ministère du Tourisme, Monsieur le Maire de Hinche et des villes de Mirebalais et de Thomonde, Monsieur le représentant du FAES, Monsieur le représentant du CONHANE, Mesdames et Messieurs de la presse, Distingués invités,

C'est avec grand plaisir que je me trouve avec vous aujourd'hui pour inaugurer en présence de la Ministre, les travaux de réaménagement autour du Bassin Zim. Votre site naturel avec son bassin, ses chutes d'eau et ses grottes est de toute beauté et recèle un fort potentiel touristique.

Je suis heureux que la mairie de Hinche ait pris l'initiative de ces travaux et que l'Union européenne ait pu cofinancer la valorisation du bassin. Je suis d'autant plus heureux de voir que le soutien de l'Union européenne est prolongé et amplifié par la mobilisation de la ministre du Tourisme et son ministère.

Il s'agit ici d'une belle illustration de la fonction de levier que peuvent jouer nos financements. L'Union européenne apporte des fonds au départ qui sont ensuite complétés, amplifiés par d'autres opérateurs, dont l'État.

Si ce projet a pu se réaliser c'est grâce à une vision de partenariat entre la mairie, du ministère du Tourisme et les différents partenaires. Je veux dès lors souligner l'action de la mairie de Hinche, maître d'ouvrage, qui a su nouer ce partenariat fécond avec le ministère du Tourisme, mobiliser d'autres fonds pour l'aménagement du site et aussi impliquer les riverains dans la gestions du site.

Les aménagements autour du site constituent une composante d'un projet plus large dont je voudrais toucher un mot et le plaçant dans le cadre de l'appui aux acteurs non étatiques et des autorités locales que l'Union européenne fournit.

1. Le projet Le projet qui nous réunit est mis en œuvre, main dans la main avec les mairies de Hinche, Mirebalais et Thomonde, par le CONHANE (Conseil haïtien des Acteurs non-étatiques) et le FAES (Fonds d'assistance économique et sociale) dont je salue l'engagement.

Pour en revenir au projet ici, l'Union européenne a notamment investi 40 000 euros pour construire le pavillon Vincent, espace qui permet d'exposer de l'artisanat local et d'offrir des services de restauration ainsi que l'escalier conduisant à la grotte. Mais le projet, je le disais, est plus vaste.

Ensemble, nous avons voulu favoriser une dynamique de coopération active entre trois communes: Hinche, Mirebalais et Thomonde en vue d'améliorer leur gouvernance; nous avons aussi œuvré à stimuler la capacité des communes à mobiliser des ressources financières et à les gérer de façon transparente. Il s'agit d'ailleurs d'une approche que l'Union européenne soutient aussi au niveau de l'État en appuyant, notamment, la réforme fiscale du gouvernement à travers un programme ambitieux.

Laissez-moi donner un seul chiffre pour démontrer le succès du projet. Au terme de l'exercice fiscal 2013-2014, les recettes propres de chaque commune ont ainsi triplé, augmentant la capacité de chacune à contribuer aux investissements locaux.

Le projet bénéficie à tous les habitants résidant dans les trois communes, soit 200 000 personnes. De nombreuses formations pour cadres ont été organisées pour renforcer les structures communales et améliorer la concertation et l'expertise de tous les acteurs qui sont partie prenante des initiatives locales.

Pour l'Union européenne, renforcer les autorités locales pour qu'elles puissent prendre une part plus active dans le développement local constitue une priorité dans une perspective de décentralisation.

2. J'en viens, dans ce contexte, à un mot à notre appui aux acteurs locaux et à la décentralisation.

À travers notre programme d'Appui à la gouvernance et à l'investissement local en Haïti (AGIL) qui était doté d'un montant de 5,5 millions d'euros, nous avons, avec le gouvernement, promu une stratégie nationale de décentralisation dans l'ensemble du pays.

D'autres initiatives telles que le Programme d'appui au renforcement de la société civile (PARSCH) ou le programme d'appui aux Acteurs non étatiques et autorités locales (ANE-AL) dont fait partie le présent projet, visent également, à partir d'axes spécifiques, à renforcer les capacités institutionnelles locales pour que la décentralisation soit aussi effective qu'efficace.

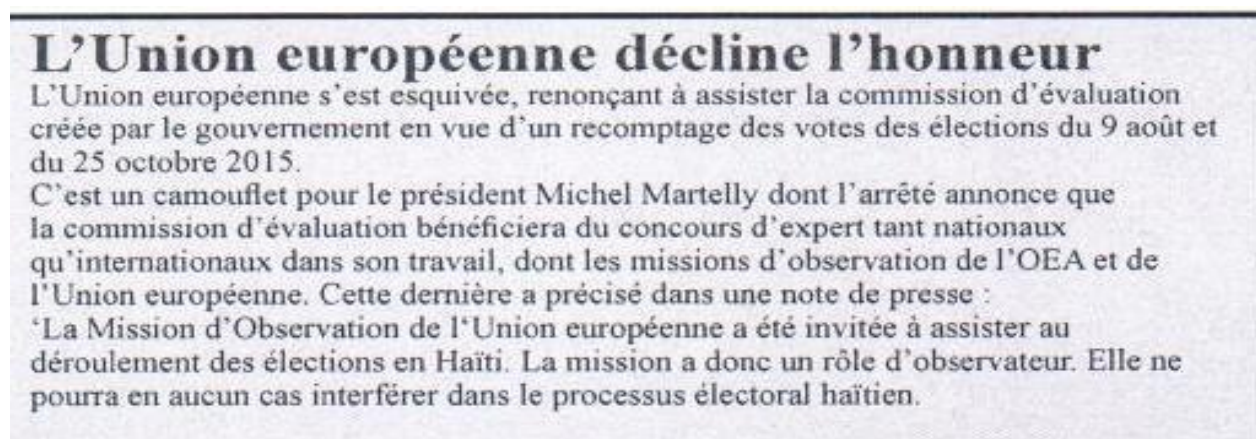
L'Union européenne va continuer à appuyer le développement local et la décentralisation, avec le nouveau FED qui couvre la période 2014-2020 en capitalisant sur les enseignements de nos programmes antérieurs. Pour terminer, en revenant au bassin Zim, je veux souligner les efforts très importants consentis par le gouvernement pour soutenir le secteur du tourisme qui constitue un des secteurs-clés pour le développement du pays. Je saisis cette occasion pour rendre hommage au dynamisme et la vision de la ministre Villedrouin.

Laissez-moi formuler le vœu que les investissements consentis autour du bassin Zim vont permettre à valoriser un développement local durable au bénéfice des acteurs économiques et de toute la population et constituer un des beaux exemples du redéploiement touristique haïtien.

Je vous remercie.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153847/Discours-du-charge-daffaires-Brigandi-Raphael>

Haiti en Marche - Publié le 18 décembre 2015



Le Nouvelliste – Publié le 18 décembre 2015

Pour un ministère de l'Économie et des Finances «plus efficace»

Il y a un problème de coordination technique entre les directions du ministère de l'Economie et des Finances, révèle un audit organisationnel réalisé dans le cadre du programme de la réforme de l'Etat et la réforme des finances publiques. Les différents décideurs se sont attablés ce mercredi, au Ritz, en vue de discuter des résultats et d'agir, éventuellement, sur ce qui mérite de changer.

S'il est vrai que la réforme de l'État est conditionnée à la réforme des finances publiques, il est tout aussi vrai que l'organisation des institutions étatique est l'un des éléments majeurs de cette réforme. Dans le cadre du programme d'appui institutionnel au renforcement de l'Etat haïtien financé par **l'Union européenne**, un audit organisationnel dont a fait l'objet le ministère de l'Economie et des Finances sur le système de finances publiques a révélé l'existence d'une anomalie en ce qui a trait à la coordination technique entre ses diverses directions.

Certes, des réformes sur la fiscalité, sur l'élaboration et sur l'exécution des lois de finances ont été, il y a quelque temps, adoptées. « Mais cela ne signifierait rien si l'organisation de l'Etat n'était pas

adéquate », a déclaré d'emblée le ministre de l'Economie et des Finances, Wilson Laeau, estimant que, pour construire cette réforme, on doit tenir compte de l'environnement administratif des politiques publiques. Toujours sur ce même registre, l'ancien professeur déplore le temps mis pour décaisser un fonds pour l'exécution d'un projet. Selon le professeur, trop d'instances interviennent dans la prise de décision. Il y a un travail de réflexion majeur à faire.

«Un projet quand il est instruit pour être exécuté, cela peut durer 51 semaines avant que l'argent soit décaissé. Vous imaginez ce que cela entraîne sur la crédibilité de l'État, la crédibilité de l'action publique», s'est questionné Wilson Laeau, avant d'ajouter qu'il devient agaçant pour les usagers de l'État qui attendent trop longtemps que les services soient livrés. Malgré ces problèmes délétères, il y a des progrès à signaler, aux yeux des chefs, bien sûr. «L'amélioration de la performance fiscale et la collecte de revenu de l'Etat » comptent parmi les progrès ainsi que la réforme sur la fiscalité et le décret DEELF du 20 octobre 2015 sur l'élaboration et l'exécution des lois de finances.

Wilson Laeau évoque la mise sur pied de la commission de réforme de finances publiques chargée de coordonner l'ensemble des actions des acteurs du ministère. « La réforme de l'Etat est aujourd'hui une priorité majeure pour la République », lit-on dans un document transmis à la presse. Le Plan stratégique de développement d'Haïti, «pays émergent en 2030», fixe des objectifs ambitieux. Mais le pays doit s'en donner les moyens en renforçant son appareil d'Etat, son administration publique, en combattant la corruption. Justement sur ce front, Charles Jean-Jacques, ordonnateur du fonds européen de développement, parle d'un programme important et original.

Charles Jean-Jacques croit que « la reddition de comptes et la transparence de l'action publique figurent au cœur de la bonne gouvernance et de la démocratie. » Félicitant l'OMRH qui, malgré les lourdeurs connues de l'administration publique, parvient à remettre en branle le train de la réforme, Charles Jean-Jacques pense que c'est « une approche novatrice dans le domaine de la gestion des ressources humaines et matérielles » « C'est également un outil bien conçu dans la lutte contre le fléau de la corruption », aux yeux de l'ancien ministre des Affaires sociales et du Travail qui, déjà, croit qu'avec cette expérience, de nouvelles perspectives, encore plus grandes, pourraient s'ouvrir pour notre pays dans le cadre du 11e FED.

«L'audit qui nous réunit aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'administration publique et possède une finalité opérationnelle. Il a donné lieu à un certain nombre de recommandations qui sont analysées et peaufinées en vue d'adopter des mesures qui rendront le ministère de l'Économie efficace », a, pour sa part, affirmé l'Ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Vincent Dégert. Cette efficacité, poursuit le diplomate, est capitale pour améliorer la gestion des finances publiques et mettre en œuvre une série de réformes nécessaires. Quant à la transparence, il croit que celle-ci est au cœur de toutes les réformes en cours.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153644/Pour-un-ministere-de-lEconomie-et-des-Finances-plus-efficace#sthash.YyM7bKcm.dpuf>

Le Nouvelliste – Publié le 17 décembre 2015

Une commission sans mission

Au moment où des membres du Conseil électoral provisoire qui ont siégé au Bureau du contentieux électoral national (BCEN) sont impliqués dans un scandale de corruption, le président de la République nomme par arrêté la Commission d'évaluation électorale composée de cinq membres. Michel Martelly s'est référé à un échange de correspondances entre l'institution électorale, le candidat à la présidence Jude Célestin et la Primature pour asseoir sa décision. Pourquoi le

président de la République, en créant cette commission, précise à l'article 3 «que chacun des deux candidats à la présidence qualifiés au second tour pourra, s'il le désire, désigner un représentant pour assister aux travaux de la Commission.»? L'article 1er stipule que la Commission peut prendre les dispositions nécessaires en vue d'évaluer le processus électoral et faire des recommandations au Conseil électoral. Il s'agit là d'une commission taillée sur mesure qui doit garantir la crédibilité du processus. Le Groupe des huit partis politiques, principal concerné par cette commission, en raison de la présence de Jude Célestin, candidat admis au second tour de la présidentielle, rejette la formation de cette Commission par l'entremise de Me Samuel Madistin. S'agit-il d'une décision commune ou d'une décision du juriste au nom de tous les membres du groupe? Jude Célestin va-t-il endosser la position du Groupe des huit exprimée par Me Madistin?

Dans les heures qui viennent, toute la lumière luira sur cette dernière ronde de la crise électorale. Si Jude Célestin décide de prendre part au second tour de la présidentielle, ce sera la fin du groupe des huit candidats. Il n'aura pas le soutien de quatre des huit candidats. Si le candidat Célestin reste solidaire avec le Groupe des huit, il ouvrira le chemin qui mène le pays à la transition. Dans le deuxième cas, Michel Martelly aura bouclé son mandat sans parvenir à l'organisation des élections.

En annonçant par communiqué de presse le 15 décembre 2015 le déploiement de 60 observateurs, **L'Union européenne** avait déjà annoncé la couleur, dans le cadre de l'organisation du second tour. Alors que rien n'a été décidé entre l'opposition, le gouvernement et l'organisme électoral pour le second tour, **L'Union européenne** a pris l'initiative de déployer ces observateurs en connaissance de cause.

Imaginons que Jude Célestin décide de se rendre au second tour, qu'advient-il de Yolette Mengual, de Vijonet Déméro et de Lourdes Edith Joseph, tous trois membres du CEP, juges au Bureau du contentieux électoral national, accusés de corruption? Ces trois membres de l'institution électorale peuvent-ils continuer à participer à la prise de décision alors qu'ils sont éclaboussés dans une affaire de pots-de-vin? Que les accusations soient gratuites ou fondées, ces conseillers ainsi que d'autres juges du BCEN mêlés de près ou de loin devraient répondre de ces accusations devant un tribunal compétent. Où ces candidats ont-ils pu trouver les numéros de compte de ces juges du BCEN pour y déposer des sommes en leur nom? Pourquoi un candidat aurait-il l'audace d'accuser un juge du BCEN sans lui avoir donné de l'argent en main propre?

Nous sommes décidément en pleine turbulence politique.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153721/Une-commission-sans-mission#sthash.u3ngU3w1.dpuf>

Le Nouvelliste - Publié le 17 décembre 2015

L'Union européenne esquive l'invitation de Martelly pour assister la Commission électorale

L'Union européenne a esquivé l'invitation du président Martelly à assister la commission d'évaluation du processus électoral. La **Mission d'observation électorale de l'Union européenne** a rappelé que sa mission est d'observer le déroulement des élections mais pas de s'interférer dans le processus. La mission d'observation se dit toutefois disposée à rencontrer la commission présidentielle. D'un autre côté, la plateforme Renmen Ayiti a demandé à l'un de ses membres, Euvonie Georges, de renoncer à participer à la commission.

« La Commission d'évaluation électorale bénéficiera d'une assistance technique composée d'experts nationaux et internationaux (UE) et d'observateurs de l'OEA pour l'assister dans l'accomplissement de sa mission », a déclaré le président Martelly dans l'arrêté nommant la commission d'évaluation

du processus électoral. L'Union européenne n'a pas mis longtemps à réagir à la demande du chef de l'État.

« La Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOEUE) a pris note de l'arrêté présidentiel publié en date du 16 décembre, créant une Commission d'évaluation électorale », a réagi la mission d'observation de l'Union européenne dans un communiqué rendu public dans l'après-midi de jeudi. Plus loin, la mission précise que « la MOEUE rappelle qu'elle a été invitée à observer le processus électoral haïtien et qu'elle n'est donc liée qu'à son mandat d'observation, tel que reflété dans le protocole d'entente signé avec les autorités haïtiennes. Elle ne peut donc pas interférer dans le processus électoral ».

La mission dirigée par le député européen Elena Valenciano n'exclut pas la possibilité de rencontrer la commission dans le cadre de son travail. « La MOEUE reste déterminée à continuer son travail d'observation en dialoguant, comme elle l'a fait jusqu'à présent, avec toutes les parties prenantes du processus électoral. Dans ce cadre, elle serait prête, en cas de demande, à s'entretenir avec la commission qui vient d'être créée par le président Martelly, toujours dans le strict respect de son mandat. »

D'un autre côté, la plateforme Renmen Ayiti a demandé à Madame Euvonie Georges Auguste de renoncer à la demande du président Martelly de faire partie de la commission d'évaluation. « La plateforme Renmen Ayiti a été stupéfaite d'apprendre qu'un des membres de son conseil et porte-parole à certaines occasions, Madame Euvonie Georges Auguste, est nommé membre d'une certaine « Commission électorale » créée par l'administration Martelly-Paul », a déclaré la plateforme dans un communiqué.

« Les règles d'éthique qui sont la marque de fabrique de la plateforme et de ses dirigeants l'obligent à dénoncer la désignation de Madame Euvonie Auguste à qui la plateforme demande instamment de renoncer à toute participation aux travaux de cette commission en attendant d'être en mesure de requérir des autorités qui l'ont nommée de faire retrait de cette décision illégale et inopportune », poursuit Renmen Ayiti. En début de semaine, vingt-deux observateurs de longue durée de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOEUE) ont été déployés dans les 10 départements du pays. Ces observateurs sont déployés sur le terrain en prélude au second tour du scrutin présidentiel maintenu pour le 27 décembre prochain.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153689/LUnion-europeenne-esquive-lininvitation-de-Martelly-pour-assister-la-Commission-electorale#sthash.jzhN9537.dpuf>

Le Nouvelliste – Publié le 16 décembre 2015

22 observateurs de l'Union européenne déployés dans les différents départements du pays

Vingt-deux observateurs de longue durée de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE UE) en Haïti sont pour la troisième fois déployés dans les 10 départements du pays, pour reprendre leurs travaux d'observation en vue de la tenue du second tour de l'élection présidentielle, selon une note acheminée au journal en date du mardi 15 décembre. Les observateurs ont rejoint l'équipe d'encadrement de la MOE UE le 13 décembre, et, pendant toute la journée du lundi, ils ont reçu une mise à jour du processus électoral haïtien.

Ce groupe est le premier parmi les quelque 60 observateurs de l'Union européenne qui observeront les élections en Haïti. Quelques jours avant le scrutin, 22 observateurs de courte durée seront à leur tour déployés sur l'ensemble du territoire.

Selon la note, tous les observateurs de l'Union européenne sont tenus de respecter un code de conduite répondant aux normes internationales en matière d'observation électorale.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153568/Les-remous-de-lactualite-du-mercredi-16-decembre-2015#sthash.0FH40YvI.dpuf>

OMRH – Publié le 16 décembre 2015

REFORME DE L'ETAT ET REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

REFORME DE L'ETAT ET REFORME DES FINANCES PUBLIQUES : UNE COMPLEMENTARITE A OPTIMISER

La réforme de l'Etat est aujourd'hui une priorité majeure pour la République d'Haïti. Le Plan Stratégique de Développement d'Haïti, pays émergent en 2030 (PSDH) fixe des objectifs ambitieux mais réalistes si le pays s'en donne les moyens en renforçant son appareil d'Etat et son administration publique, notamment sa gestion publique.

Le projet SBC, State Building Contract, financé par l'UE, a pour but de soutenir cet effort de refondation.



Le Coordonnateur General de l'OMRH, Uder Antoine; L'Ordonnateur National de FED Charles Jean Jacques; l'ambassadeur de l'UE, Vincent DEGERT et le Ministre de l'Economie et des Finances Wilson LALEAU.

Six ministères -- Economie et Finances, Justice et Sécurité Publique, Intérieur et Collectivités Territoriales, Education et Formation Professionnelle, Planification et Coopération Externe (MPCE) et Affaires Etrangères -- font ainsi l'objet d'un audit organisationnel et d'une analyse de leur projet de refonte de loi organique.

Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a lancé une importante réforme des finances publiques et le décret DEELF du 20 octobre 2015 sur l'élaboration et l'exécution des lois de finances va révolutionner la gestion publique en Haïti.

Dans ce contexte, un séminaire de restitution des résultats de l'audit organisationnel du MEF a été organisé le 16 Décembre 2015 à l'Hôtel Kinam 2 –Le Ritz à Pétiion-Ville.

Ce séminaire a mis l'accent sur la synergie entre le programme cadre de réforme de l'Etat (PCRE) porté par l'OMRH et la réforme des finances publiques portée par le ministère de l'Economie et des Finances. Le ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE), acteur essentiel de

cette double démarche, apportera sa contribution.

La présence du **chef de la Délégation de l'Union Européenne, S.E. Vincent DEGERT** et de l'Ordonnateur National du FED, Charles JEAN-JACQUES, pour ouvrir le séminaire et celle des deux ministres acteurs de cette réforme, le ministre de l'Economie et des Finances, Wilson LALEAU, et le ministre de la Planification et de la Coopération Externe, Yves Germain JOSEPH, pour impulser la vision globale de réforme et répondre aux questions des participants, soulignent l'importance de l'évènement.

Cette présence de très haut niveau tant du côté du gouvernement haïtien que du côté de **l'Union européenne** souligne à la fois la volonté politique d'avancer sur les réformes et la volonté diplomatique et financière d'apporter à la République d'Haïti un appui budgétaire et un soutien institutionnel forts.

Le séminaire a réuni une centaine de cadres de l'administration, du MEF et du MPCE, les directeurs généraux des autres ministères audités, ainsi que des cadres de l'OMRH, de la Primature et les partenaires techniques et financiers soutenant les efforts de réforme en Haïti.

Porteur du Programme Cadre de Réforme de l'Etat, l'OMRH, s'engage, avec l'appui de tous, à faire avancer ces idées de progrès pour Haïti.

<http://omrh.gouv.ht/>

Le Nouvelliste – Publié le 16 décembre 2015

Enfin des infrastructures de base dans la onzième section de Carrefour

Favoriser l'accès aux services publics de base à la population des quartiers de Tisous, de la Grenade et de Sapotille, tel est l'objectif principal de la construction du tronçon de route reliant ces trois zones de la onzième section communale de Carrefour. Inaugurée mardi en présence de plusieurs centaines de jeunes issus des quatre quartiers dans une ambiance festive, dont des parades de motos, cette route de 2,3 kilomètres est exécutée dans le cadre du projet « Katye nou pi bèl » mis en œuvre par la Cooperative for Assistance and Relief Everywhere (CARE) de concert avec le ministère des Travaux publics avec le support financier de l'Union européenne.

Ce programme, selon les responsables, doit, entre autres, faire le lien entre l'urgence causée par le séisme de 2010 et le développement de ces communautés abandonnées par la classe dirigeante. Il comprend quatre volets essentiels allant de la mitigation des risques jusqu'au développement communautaire. Ce qui porte le président de la commission communale de Carrefour, J. M. Reynaldo Brunet, à déclarer que ce programme va avoir des incidences positives sur les communautés.

Ainsi, en plus du volet Infrastructure routière, Katye nou pi bèl contribue à la réhabilitation d'un terrain de football comprenant un espace de jeu pour les enfants et un lavoir communautaire. Aussi participe-t-il à la réhabilitation de 12 corridors, à la construction de quatre points d'eau, au renforcement de plusieurs maisons permettant de reloger plus d'une trentaine de familles, dont une vingtaine qui vivaient encore dans des camps de fortune sous des bâches dans des conditions infrahumaines et la mise en place de cinq équipes d'opération et de secours dans le cadre de la gestion communautaire de la réduction des risques et des désastres.

Ce projet favorise également la création d'une cinquantaine d'associations villageoises d'épargne et de crédit et des activités génératrices de revenu.

Faisant fi de certains acquis, les tenants ont tous mis un accent soutenu sur la construction de la route qu'ils considèrent comme étant la principale activité entreprise par ce projet. Cette initiative, ont-ils expliqué, va permettre de connecter les trois quartiers de cette section qui peine à se doter des plus élémentaires infrastructures. Selon M. Brunet, grâce à ce projet, de nouvelles opportunités économiques vont se créer dans ces communautés. Le premier citoyen de la commune, tout en félicitant son prédécesseur, Jude Édouard Pierre, qui a initié ces travaux, a fait savoir que ce projet va contribuer à transformer le quotidien des habitants de ces contrées. « Il s'agit d'un projet porteur qui contribuera, à coup sûr, au développement de la communauté », a-t-il ajouté.

L'ambassadeur de l'Union européenne, Vincent Dégert, quant à lui, a affirmé que cette initiative concrétise une nouvelle approche de l'aménagement urbain dans le pays qui place l'habitat comme un tout liant environnement urbain, cadre de vie, planification urbaine et communauté. Katyè nou pi bèl, a soutenu l'ambassadeur, est financé dans le cadre du Programme d'appui à la reconstruction et au réaménagement urbain (PARAQ). Ce dernier, a-t-il expliqué constitue, entre autres, la preuve de la priorité que l'UE accorde au développement des quartiers. Une enveloppe de 80 millions d'euros est allouée à ce projet dans le cadre de sa mise en œuvre pour les sept prochaines années.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153637/Enfin-des-infrastructures-de-base-dans-la-onzieme-section-de-Carrefour#sthash.sh7otDyH.dpuf>

Le Nouvelliste – Publié le 12 décembre 2015

Face aux risques naturels, le MPCE et le PNUD tirent la sonnette d'alarme.

«Avoir des villes résilientes en Haïti » fait partie des principaux objectifs fixés par les initiateurs dans la rédaction du Guide méthodologique de gestion des risques naturels en zones urbaines. Le présent document est divisé en cinq sections qui offrent tout un éventail d'éléments informationnels liés à cette thématique.

Illustré de graphes, d'images et de tableaux instructifs, le guide présente également un contenu accessible au grand public. Ces directives permettront d'agir sur la prévention, le zonage et les règles d'aménagement du territoire, la protection et la planification des secours entre autres, dans les régions à risques.

Toutes les régions urbaines d'Haïti sont vulnérables aux cyclones, aux tremblements de terre, aux mouvements de terrain et aux inondations tenant compte des catastrophes qu'a connues le pays au cours de ces dernières décennies.

Conscient de cette réalité, Yves Germain Joseph, ministre de la Planification et de la Coopération externe, affirme que cet outil constitue une réponse concrète à ce problème récurrent. «Ce guide doit être pris en compte dans les projets et programmes de développement pour assurer la sécurité des personnes et la pérennisation des investissements», a indiqué le ministre.

Yves Germain Joseph a, du même coup, relaté les différents travaux entrepris par son ministère en vue de pallier ces risques naturels. Il a cité en exemple les réflexions ayant amené les décideurs à intégrer la prévention de ces risques dans le plan stratégique de développement d'Haïti ainsi que dans la stratégie nationale d'aménagement du territoire. Pour sa part, l'ambassadeur de l'Union européenne, Vincent Dégert, la nécessité s'impose d'agir maintenant pour prévenir les désastres à l'avenir. Cet atelier lui a servi de prétexte pour faire le bilan des différents projets ayant reçu le support financier de l'Union européenne dans ce domaine en Haïti. Une enveloppe qui avoisine les

33 millions de dollars américains depuis 2010 dans le cadre de l'aide humanitaire fournie par l'UE aux différentes agences gouvernementales et internationales.

L'élaboration de ce guide est le résultat de trois années de travail entre plusieurs experts nationaux et internationaux. Il a été rédigé grâce au support financier de la commission européenne, l'UKAID (Agence britannique pour le développement international) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). En plus de ce guide, un rapport de validation technique a été présenté par le coordonnateur du CST-RNH, l'ingénieur / géologue Claude Prépétit, suivi de " La nuit des décombres " de l'auteur haïtien Frankétienne.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153398/Face-aux-risques-naturels-le-MPCE-et-le-PNUD-tirent-la-sonnette-dalarne#sthash.noz0HScn.dpuf>

Le Nouvelliste – Publié le 9 décembre 2015

Des discussions en cours pour créer une «commission de garantie électorale»

Le Premier ministre Evans Paul multiplie les rencontres autour de la crise post-électorale. Ce mercredi, il a eu une réunion avec le Core Group, a appris le journal d'une source bien informée. Pour les diplomates composant cette structure, le message reste le même : «Le processus électoral doit être bouclé». Sans passer par la case de la création d'une commission de vérification électorale, comme l'a souhaité le groupe des 8 et Fanmi Lavalas. La vérification rend «triste» le Blanc, qui sait qu'elle risque de déboucher soit sur la transition, soit sur l'exclusion de Jovenel Moïse de l'affiche du second tour, au profit de Moïse Jean-Charles que l'on redoute, souligne cette source. Sur la table des discussions, après une réunion il y a quelques jours entre Evans Paul et des organismes d'observation électorale et des droits de l'homme, il y a eu la proposition de création d'une commission de garantie électorale en appui au CEP pour essayer d'identifier les problèmes et proposer des solutions, a indiqué cette source sous le couvert de l'anonymat.

Pour le journal, mercredi soir, Rosny Desroches de l'ISC, membre de l'OCID, a évoqué une proposition formulée. «Lors de cette réunion, j'avais présenté deux options possibles. Soit une commission de vérification rectificative ou bien un diagnostic. Il semble que l'idée a plu. J'ai effectivement entendu parler de la possibilité de création d'une commission de garantie. On m'a dit que peut-être que je pourrais donner un coup de main à ce niveau. Personnellement, je suis un partisan de la démocratie et je pense qu'il y a lieu de faire tout ce qui est possible pour que nous arrivions au bout de ce processus», a confié Rosny Desroches. «Je ne connais pas ceux qui sont pressentis pour faire partie de cette commission. Je sais qu'il y a des discussions de haut niveau», a-t-il indiqué. Le journal a appris que des noms comme ceux de Marie Laurence Jocelyn Lassègue, femme politique, actuelle responsable d'IDEA International, Kettly Julien de l'IMED, de monseigneur anglican Zaché Duracin, de la femme politique Evony Georges, du docteur et homme d'affaires Réginald Boulos, de l'ex-général et président par intérim Hérard Abraham, de l'ex-président Boniface Alexandre sont cités parmi d'autres. Dans certains cas, les personnalités ne savent même pas que leurs noms sont évoqués. «Je ne suis au courant de rien. Je reviens à peine de voyage en Ethiopie», a confié Marie-Laurence Jocelyn Lassègue.

«La proposition de créer la commission de garantie électorale a toujours été formulée. Elle ne donnera rien», a estimé Jean Hector Anacasis, coordonnateur de Lapeh, accroché à la «commission de vérification» et aux autres propositions du G 8 sur la composition de la commission de vérification. Il y a parmi les noms cités des gens qui n'ont pas la confiance du peuple, a expliqué Anacasis. L'ex-sénateur n'a pas voulu énumérer les personnalités incapables d'inspirer confiance au peuple avant de revenir sur la commission créée en décembre 2014. Les membres de cette commission avaient dit qu'ils n'occuperaient aucun poste. Cela n'a pas été respecté. Evans Paul est

devenu Premier ministre et il a mis le pays dans l'une des pires crises qu'il ait connues, a affirmé Anacasis. «Nous ne voulons pas la transition, a insisté le coordonnateur de Lapeh. Sur la création d'une commission de garantie électorale, le parti Fanmi Lavalas n'a pas été contacté. Il n'y a pas de discussions ouvertes à ce sujet, selon Joël Vorbe du directoire du parti. «Nous ne comprenons pas les objectifs d'une commission de garantie électorale. Nous attendons afin de comprendre», a-t-il poursuivi, soulignant que Fanmi Lavalas est soudé à sa position. « Nous souhaitons vivement la création d'une commission de vérification», a indiqué Joël Vorbe.

L'ambassadeur Kenneth Merten a discuté avec Jude Célestin de Lapeh sur la conjoncture. La position de Jude Célestin n'a pas changé. Il est pour la commission de vérification, a indiqué l'ex-sénateur Anacasis Jean Hector. D'autres sources, le journal a appris que les rencontres se poursuivent. Vendredi, Jude Célestin doit participer à une rencontre avec des **diplomates européens** en poste en Haïti.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153416/Des-discussions-en-cours-pour-creer-une-commission-de-garantie-electorale#sthash.VcprqP6Y.dpuf>

Haiti en Marche – Publié le 9 décembre 2015

Reconstruction **L'UE** dresse un bilan positif

HPN - L'ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Vincent Dégert a dressé, vendredi 4 décembre, à Pétion-Ville, un bilan positif de l'exécution du Programme d'appui à la reconstruction et à l'aménagement de quartiers (PARAQ), réalisé dans le département de l'Ouest, a constaté Haiti Press Network.

Lors de cette conférence de presse, tenue en présence d'un représentant de l'Ordonnateur national des fonds européens de développement en Haïti, Mr Charles Jean-Jacques et des représentants de l'AFD, du MTPTC, du CIAT et de l'UCLBP, le représentant de l'UE en Haïti a partagé les résultats du PARAQ et présenté la poursuite de l'action de l'Union européenne dans ce secteur pour les années à venir.

Ce sont au total près de 74.5 millions d'euros qui ont été dépensés pour la réalisation de 10 projets d'aménagement urbain dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, dont 2 à Petit-Goâve, dit M. Dégert, soulignant que ce programme se base sur une approche intégrée.

Le diplomate européen a mis l'accent sur quatre mots clés couronnant le PARAQ. Il s'agit, indique-t-il, de l'intégration des communautés ; de la gestion améliorée des projets entrepris ; de l'amélioration de la résilience face aux désastres ; et enfin la mise en œuvre des activités génératrices de revenus.

Présentant les résultats du PARAQ en chiffre, Vincent Dégert a fait savoir que ledit programme a rendu heureux un total de 170 000 bénéficiaires dans la construction et réparation de plus de 1000 logements et l'aménagement de 11.5 kilomètres de routes et de corridors, sans compter la formation, entre autres, d'environ 1000 personnes dans la maçonnerie.

Selon l'ambassadeur, l'appui de l'Union européenne à la reconstruction en Haïti a pris un tournant majeur en 2011 avec le lancement du Programme d'appui à la reconstruction

et à l'aménagement de quartiers (PARAQ). Ce programme, rassure-t-il, continuera à trouver l'appui de l'UE qui mettra près de 120 millions d'euros à sa disposition sur une enveloppe de 420 millions que l'UE octroie à Haïti.

« Je crois qu'il est important de pérenniser et de construire dans la durée à travers un tel programme, en vue du développement d'Haïti. Question d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables », déclare le diplomate.

Les actions, a-t-on indiqué, sont mises en œuvre par des opérateurs, en partenariat avec le ministère des Travaux publics, Transport et Communication (MTPTC) et les institutions haïtiennes impliquées dans l'aménagement urbain, particulièrement le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) et l'Unité de construction de logements et de bâtiments publics (UCLBP).

Pour sa part, Edouard Excellent, le représentant de l'Ordonnateur national des fonds européens de développement en Haïti, Charles Jean-Jacques a fait part des leçons tirées du programme qui, dit-il, s'inscrit dans le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH), élaboré par le gouvernement haïtien.

Tout en attirant l'attention sur le sujet d'habitat, reconnaît-il, déjà très problématique dans le pays, Excellent n'a visiblement pas caché son sentiment de satisfaction quant à l'amélioration des conditions de vie que le PARAQ apporte dans des milieux défavorisés de l'Ouest.

Adressant ses mots de remerciement aux partenaires et municipalités où le programme a été mis en œuvre pour leur collaboration, Edouard Excellent dit croire que les leçons tirées serviront à nourrir la réflexion et les orientations stratégiques du 11e FED, nouvelle étape de l'appui de l'Union européenne dans le secteur du développement urbain en Haïti.

Alix Laroche

Pourquoi redoute-t-on la vérification?

2015 glisse, s'éteint doucement. Plus d'un mois après la crise née de la publication des résultats de la présidentielle, l'incertitude sur l'avenir du pays n'a jamais été aussi grande et les indicateurs socioéconomiques si préoccupants. Pourtant, en dépit des appels à éviter de s'enliser dans cette nouvelle crise, personne ne peut justifier le refus de la solution simple: la vérification des PV au Centre de tabulation. Au point où l'on en est, ce refus n'est-il pas un «caché péché» ? Est-ce parce que l'UE, après le 25 octobre, avait donné un blanc-seing à ces joutes et qu'il ne faut en aucun cas qu'elle perde la face que l'on exclut de la table cette solution ? Difficile à dire.

Pour rendre la chose plus indigeste, des voix au sein de l'élite économique prêchent «l'arrangement», comme si l'on pouvait construire du solide sur le sable mouvant des deals malsains, sans un sens poussé de l'éthique, de la droiture. Sans savoir que les lois, les principes sont les balises, les socles sur lesquels se reposent les grandes nations. Qui avait dit que la vérité vous affranchira ? Ici, on l'aurait peut-être déjà scalpé.

Cinq ans après 2010, Kenneth Merten remet la main dans la mélasse de la crise politique prévisible, fabriquée. Le dialogue de sourds, entre-temps, se poursuit. Chacun est arcbuté à son bout de raison, voit ses intérêts immédiats. Par peur de vivre de nouvelles convulsions, le cœur sur la main, des nababs appellent à trouver des «solutions». Il est, semble-t-il, plus facile de parler que d'agir. Parler est une chose, agir en est une autre. Les deux ne seraient pas toujours en parfaite harmonie. Il y a l'insondable.

En cascade, il y a quelques jours, les évêques, le secteur des droits de l'homme, le forum économique du secteur privé ont publié des notes de conjoncture après des semaines d'un silence assourdissant. Il faut éviter le mur, le chaos politique et faire le nécessaire pour crédibiliser le processus électoral, mis à mal, estiment certains observateurs, par les gaffes, les atermoiements du CEP, constitué, en principe, des meilleurs d'entre nous.

Les rencontres, jusqu'à ce lundi, se sont multipliées sans qu'on ne soit en mesure de poser des actions pour sortir le pays de cette nouvelle crise fabriquée dans le moule du mépris de l'autre, du refus d'agir en tout temps dans la transparence, dans la vérité. Le temps file. Dans un curieux rapport au temps, on laisse passer le temps, donne du temps au temps. Comme si l'usure du temps, à l'heure H, allait résoudre comme par enchantement tous les problèmes. N'est-ce pas une utopie ? De toute évidence, il y a, dans cette façon de procéder, de la paresse intellectuelle. Pis, la velléité à s'accommoder à n'importe quoi. Par dépit. Surtout par intérêt. Pourvu que l'ennemi ou celui ou celle perçu comme tel soit «neutralisé» dans nos parodies d'élections, de véritables pièges pour la démocratie et le progrès.

Quelque trente ans après le départ des Duvalier, il est temps de réaliser que cette façon de faire est contreproductive pour ce pays où les contentieux historiques ne sont pas vidés, où les caméléons sont plus nombreux que les braves.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153320/Pourquoi-redoute-t-on-la-verification#sthash.E3psqJY2.dpuf>

L'UE lutte contre la malnutrition dans le Nord-Ouest

L'Union européenne, le Bureau de l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement et Oxfam, ont la semaine écoulée le projet d' "Amélioration des conditions nutritionnelles et sanitaires et de l'Encadrement des Femmes et des Enfants".

Le projet, exécuté par Oxfam et son partenaire CLES (Collectif de Lutte contre l'Exclusion Sociale), à Capotille, Ouanaminthe et Ferrier, a permis de renforcer la gouvernance institutionnelle de la Direction Sanitaire du Nord-est (DNSE).

Financé par **l'Union européenne** à hauteur de 27, 580,000 gourdes, le projet a également permis d'augmenter la résilience nutritionnelle des femmes enceintes allaitantes et des enfants de moins de 10 ans.



M. Ambroise Mazal, chargé de programme à la délégation de **l'Union européenne** et s'exprimant au nom de **l'ambassadeur Vincent Degert**, a soutenu que ce projet illustre la contribution de l'Union Européenne à la lutte contre la faim. " Dans le 11ème Fond européen de développement qui se déploie jusqu'en 2020, 100 millions d'euros seront consacrés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, soit près d'un quart de notre aide globale", a-t-il insisté.

L'UE appuie les dynamiques locales de production agricole, tout en assurant la promotion de meilleures pratiques sanitaires et nutritionnelles, et en développant des systèmes de protection sociale.

Entre 2013 et 2015 des résultats probants ont été enregistrés dans le cadre de ce projet. La surveillance nutritionnelle a ainsi été renforcée auprès de 8,816 femmes enceintes et allaitantes et 20,671 enfants âgés entre 0-10 ans. De plus 6 infrastructures sanitaires ont été réhabilitées, un plan stratégique départemental mis en place pour coordonner les actions des différents partenaires intervenant dans le secteur de la nutrition, et une base de données sur la nutrition conçue.

http://metropolehaiti.com/metropole/full_une_fr.php?id=27677

HAÏTI/RECONSTRUCTION

L'UE fait le bilan du PARAQ

À environ un mois de la commémoration du cinquième anniversaire du tremblement de terre du 12 janvier 2010, l'Union européenne (UE) a dressé, le vendredi 4 décembre 2015, le bilan du Programme d'appui à la reconstruction et à l'aménagement de quartiers (PARAQ). Mis en place dans le département de l'Ouest, ce programme est financé à hauteur de 74,5 millions d'euros par l'UE et l'Agence française de développement (AFD). Il couvre période allant de 2012 à 2017.



L'ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Vincent Dégert. / Photo : Ruben Chéry

Le Paraq contient deux volets : le premier consiste en un appui opérationnel (aménagement urbain et logement) ; le second volet consiste à octroyer des appuis institutionnels aux pouvoirs publics haïtiens », telle a été la déclaration de l'ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Vincent Dégert, intervenant à une conférence de presse bilan à l'hôtel Montana. Le diplomate a aussi plaidé pour la prévention en construisant des logements parasismiques. Cette démarche, indique-t-il, contribuera à réduire ou à éviter considérablement les possibilités de compter de nouvelles victimes en cas d'une éventuelle catastrophe. Vincent Dégert a indiqué que le Paraq n'est pas encore terminé et que de nombreux travaux sont en cours de réalisation. Il en a profité pour annoncer le décaissement d'une enveloppe

de 80 et 100 millions d'euros dans le cadre de l'implémentation de la 11e Fed (Fonds européen de développement), couvrant la période de 2014 à 2020. Cette initiative consisterait à étendre cette bonne expérience initiée via le PARAQ.

Le Paraq en chiffres

S'agissant des résultats du PARAQ, l'ambassadeur de l'UE a fait savoir que près de 170 000 personnes ont pu participer dans des travaux de construction. Plus de 1 000 logements ont été réhabilités, dont environ deux tiers d'entre eux seront achevés au début de l'année 2016. Il a en outre précisé que près de 15 mille personnes ont été sensibilisées ou formées à la construction solide, parmi lesquels, 1 300 professionnels en construction de bâtiment ont reçu des formations. Toujours

côté sensibilisation, plus de 5 800 familles ont été touchées. À travers ce programme, poursuit Vincent Dégert, près de 11 500 mètres linéaires de tronçons routes et de ravines ont été renforcés et aménagés. Desquels on compte environ 2 586 mètres linéaires de corridors aménagés, 2 897 mètres de routes principales aménagées ou réhabilitées. À cela s'ajoutent près de 1 798 mètres de ravines aménagées et consolidées. Selon ce qu'a déclaré le diplomate, près de 60 entreprises ont également été créées. Avec environ 900 bénéficiaires, le diplomate a souligné que ces entreprises participent à la mise en œuvre de nouvelles activités génératrices de revenus. Ainsi, les secteurs ciblés concernent le bâtiment, mais il y a une réelle diversification des activités, notamment vers l'agriculture urbaine, la gestion des déchets solides, ou encore les

domaines de la pêche ou de la restauration. Réitérant l'engagement de l'UE à la reconstruction du pays, Vincent Dégert a déclaré que l'appui de l'Union a pris un tournant majeur en 2011 avec le lancement du PARAQ. Ce programme, insiste-t-il, continuera à bénéficier l'appui de l'UE qui décaissera près de 120 millions d'euros sur une enveloppe de 420 millions qu'elle aura à octroyer, dans l'intervalle, à Haïti. Mises à part les institutions gouvernementales, tels le MITPC, le Ciat, l'UCLBR, l'UE a travaillé à travers ce programme quinquennal avec sept organisations non gouvernementales. Nous pouvons ainsi citer la Croix-Rouge française, Solidarité internationale, CARE, GRET, Welthungerhilfe (Welthungerhilfe), Concern, Goal.●

Reynold Aris

L'UE dresse un bilan positif du PARAQ après 4 ans de mise en œuvre.

L'ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Vincent Dégert a dressé, vendredi 4 décembre, à Pétion-Ville, un bilan positif de l'exécution du Programme d'appui à la reconstruction et à l'aménagement de quartiers (PARAQ), réalisé dans le département de l'Ouest, a constaté Haiti Press Network.

Lors de cette conférence de presse, tenue en présence d'un représentant de l'Ordonnateur national des fonds européens de développement en Haïti, Charles Jean-Jacques et les représentants de l'AFD, du MTPTC, du CIAT et de l'UCLBP, **le représentant de l'UE** en Haïti a partagé les résultats du PARAQ et présenté la poursuite de l'action de **l'Union européenne** dans ce secteur pour les années à venir.

Ce sont au total près de 74.5 millions d'euros qui ont été dépensés pour la réalisation de 10 projets d'aménagement urbain dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, dont 2 à Petit-Goâve, dit M. Dégert, soulignant que ce programme se base sur une approche intégrée.

Le diplomate européen a en effet mis l'accent sur quatre mots clés couronnant le PARAQ. Il s'agit, indique-t-il, de l'intégration des communautés ; de la gestion améliorée des projets entrepris ; de l'amélioration de la résilience face aux désastres ; et enfin la mise en œuvre des activités génératrices de revenus.

Présentant les résultats du PARAQ en chiffre, **Vincent Dégert** a fait savoir que ledit programme a rendu heureux un total de 170 000 bénéficiaires dans la construction et réparation de plus de 1000 logements et l'aménagement de 11.5 kilomètres de routes et de corridors, sans compter la formation, entre autres, d'environ 1000 personnes dans la maçonnerie.

Selon l'ambassadeur, l'appui de **l'Union européenne** à la reconstruction en Haïti a pris un tournant majeur en 2011 avec le lancement du Programme d'appui à la reconstruction et à l'aménagement de quartiers (PARAQ). Ce programme, rassure-t-il, continuera à trouver l'appui de **l'UE** qui mettra près de 120 millions d'euros à sa disposition sur une enveloppe de 420 millions que **l'UE** octroie à Haïti.

« Je crois qu'il est important de pérenniser et construire dans la durée à travers un tel programme, en vue du développement d'Haïti. Question d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables », déclare le diplomate.

Les actions, a-t-on indiqué, sont mises en œuvre par des opérateurs, en partenariat avec le ministère des Travaux publics, Transport et Communication (MTPTC) et les institutions haïtiennes impliquées dans l'aménagement urbain, particulièrement le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) et l'Unité de construction de logements et de bâtiments publics (UCLBP).

Pour sa part, Edouard Excellent, le représentant de l'Ordonnateur national des fonds européens de développement en Haïti, Charles Jean-Jacques a fait part des leçons tirées du programme qui, dit-il, s'inscrit dans le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH), élaboré par le gouvernement haïtien.

Tout en attirant l'attention sur le sujet d'habitat, reconnaît-il, déjà très problématique dans le pays, Excellent n'a visiblement pas caché son sentiment de satisfaction quant à l'amélioration des conditions de vie que le PARAQ apporte dans des milieux défavorisés de l'Ouest.

Adressant ses mots de remerciement aux partenaires et municipalités où le programme a été mis en œuvre pour leur collaboration, Edouard Excellent dit croire que les leçons tirées serviront à nourrir la réflexion et les orientations stratégiques du 11e FED, nouvelle étape de l'appui de l'Union européenne dans le secteur du développement urbain en Haïti.

<http://www.hpnhaiti.com/site/index.php/nouvelles/23-reconstruction/17467-haiti-reconstruction-lue-dresse-un-bilan-positif-du-paraq-apres-4-ans-de-mise-en-uvre>

Le Nouvelliste – Publié le 4 décembre 2015

Pour une tout «autre reconstruction»

Ils voulaient aider à reconstruire autrement. Avec, entre autres, plus de 1 000 logements et 11,5 km de routes et de corridors reconstruits dans le cadre du Programme d'appui à la reconstruction et à l'aménagement des quartiers (PARAQ), l'Union européenne et autres partenaires se targuent d'y arriver.

Quand Haïti fut frappée dans son âme le 12 janvier 2010 et que des organismes internationaux de tout acabit se sont accourus à son chevet, reloger des sinistrés aux abois monopolisait l'attention. Et quand des centaines d'unités de logements ont été reconstruits à cet effet et sont, jusqu'ici, pour la plupart, inhabitables, il a fallu trouver la bonne formule. «Les riverains ont participé au processus et toutes les maisons ont trouvé preneurs», affirme l'ambassadeur de l'UE en Haïti, Vincent Dégert. Et, évidemment, il clame qu'«une approche participative» a été mise en œuvre aux fins d'obtenir «ces résultats», près de cinq ans après le séisme.

Quoique bien des projets soient encore en cours d'exécution, le PARAQ a rendu heureux 170 000 bénéficiaires dans la construction et la réparation de plus de 1000 logements et l'aménagement de 11,5 kilomètres de routes et de corridors. Au niveau de la formation, environ 1000 personnes sont formées dans la maçonnerie. Des places polyvalentes, des terrains de sport ont été construits grâce à ce projet financé à hauteur de 74,5 millions d'euros. Mais où ? «Nos actions portent essentiellement sur Martissant, Carrefour et Petit-Goâve», explique Vincent Dégert, rappelant que la philosophie du PARAQ se fonde sur une vision globale des quartiers en priorisant une «approche intégrée», peu après une présentation des différents segments du programme, avec des photos illustrant les constructions.

«On voit les gens, on discute avec eux pour savoir comment ils voient les choses. C'est ce qui a fait la force du programme», détaille Vincent Dégert, au cours d'une entrevue au Nouvelliste, à l'hôtel Montana où les différents partenaires (AFD, UCLBP, CIAT...) se sont attablés pour parler des avancées du PARAQ. Plutôt que d'être circonspect, le diplomate européen a minutieusement mis l'accent sur ce qui constitue le soubassement même du PARAQ : l'«intégration des communautés»; la «gestion améliorée des projets entrepris»; l'«amélioration de la résilience face aux désastres; la mise en œuvre «d'activités génératrices de revenus».

Que le PARAQ ait contribué à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires est un fait et il ne fait pas débat. Edouard Excellent, représentant de l'ordonnateur national des fonds européens de développement en Haïti, Charles Jean-Jacques, l'a confirmé. Lui, comme l'ambassadeur avant lui, qui a insisté sur la nécessité de «reconstruire de façon organisée, de façon articulée», pour se prémunir de nombre de dégâts infrastructurels dans l'éventualité d'un nouveau cataclysme. Excellent dit croire que les leçons tirées de cette expérience avec le PARAQ serviront à nourrir la réflexion et les orientations stratégiques du 11e Fonds européen de développement, nouvelle étape de l'appui de l'Union européenne dans le secteur du développement urbain en Haïti.

Le PARAQ n'arrive pas encore à son terme. Il continue à fonder ses actions sur une «approche participative». Un processus qui prend réellement du temps, mais dont le bon côté est l'opportunité offerte aux riverains d'exprimer leurs besoins, leurs préoccupations. «Chaque orientation majeure dans un quartier, de la construction des routes en passant par l'aménagement des ravines ou la rénovation d'un marché, est décidé de commun accord avec les riverains», écrivent les différents partenaires impliqués dans l'implémentation du projet dans un document dont Le Nouvelliste a obtenu copie.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153267/Pour-une-tout-autre-reconstruction#sthash.p83Vsj7e.dpuf>

Le Nouvelliste - Publié le 4 décembre 2015

Entre avancées et perspectives, le programme binational suit son cours

Aux fins d'évaluer ce qui a été fait pendant les deux dernières années dans le cadre d'un programme binational visant le renforcement d'Haïti et de la République dominicaine, le Comité de coordination conjoint (CCC), chargé de le piloter, s'est réuni les jeudi 3 et vendredi 4 décembre à El Rancho. Autorités haïtiennes et dominicaines ont passé en revue les résultats déjà obtenus et se sont surtout attelés à implémenter d'autres outils nécessaires à la poursuite du programme.

C'est, en substance, un programme d'appui à la coopération binationale entre Haïti et la République dominicaine dans les domaines du commerce et du développement transfrontalier. Il suit son cours depuis déjà deux ans. Et, comme l'a indiqué **l'ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Vincent Déger**, on doit «pointer du doigt ce qui ne va pas». Financé par le 10^e fonds européen de développement à hauteur de 50 millions d'euros, ce programme vise, en effet, à favoriser le développement des deux pays en s'appuyant sur un processus d'intégration régionale.



Il a fallu que les responsables dominicains et haïtiens s'attablent pour donner à ce programme – qui a déjà permis à des entrepreneurs haïtiens de renforcer leurs entreprises – de nouvelles directives. Charles Jean Jacques, l'ordonnateur national du Fonds européen de développement, croit qu'en «ces temps où la paix est mise en péril par des radicaux déshumanisés», il est bon que ceux qui «défendent les valeurs humaines universelles se consacrent avec détermination et conviction à la recherche de solutions à l'amiable ». «Notre objectif aujourd'hui est de consolider la coordination du programme et faire le suivi de ses différentes composantes», a dit l'ancien ministre des Affaires sociales et du Travail, sous les yeux attentifs des différents acteurs engagés dans la mise en œuvre de ce programme transfrontalier.

Antonio Vargaz Hernandez, l'ordonnateur national dominicain, a pour sa part fait savoir que l'évaluation à moyen terme du programme a montré qu'il y a des éléments qui devraient être pris en compte pour l'implémentation des activités futures. «Nous pouvons affirmer qu'il y a eu des avancées importantes dans les différentes composantes du programme. Cependant, il reste de grands obstacles à surmonter tels que l'appui à la commission mixte, au commerce [...], a-t-il expliqué, s'alignant du coup sur la position de **l'ambassadeur de l'Union européenne** qui, peu avant lui, a indiqué qu'il y a «des mesures correctives à apporter» ; lui qui croit que ce programme est de nature à «renforcer les deux pays dans la voie du rapprochement et du dialogue».

Grâce à ce programme, faut-il le rappeler, l'Observatoire binational sur les relations entre Haïti et la République dominicaine en ce qui concerne la migration, l'éducation, l'environnement et le commerce (OBMEC) est mis sur pied, même si de plus grandes actions, portant sur l'appui au dialogue binational, le commerce et l'environnement, doivent être entreprises. L'OBMEC est appelé à «mettre au service des sociétés civiles des deux pays et des gouvernements respectifs les données recueillies pour améliorer leur politique publique». «Cette structure devrait être un espace d'une étonnante et permanente mobilisation intellectuelle, en vue d'assurer une plus grande compréhension entre les deux peuples», a estimé, mercredi, Charles Jean-Jacques, en présence de plusieurs professeurs d'université.

La diversification des exportations, le renforcement de la coopération entre les secteurs privés des deux pays, l'application des normes internationales d'avant-garde, la captation d'investissements directs étrangers sur des projets impliquant les deux pays, en particulier dans la zone transfrontalière, sont, entre autres, les résultats ciblés dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme binational liant Haïti et la République dominicaine, dont les relations commerciales ne sont pas toujours au beau fixe.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153257/Entre-avancees-et-perspectives-le-programme-binational-suit-son-cours#sthash.5Kzdssa7.dpuf>

Le Nouvelliste – Publié le 4 décembre 2015

Lancement d'un Observatoire binational au profit du développement de l'île d'Haïti

Des autorités étatiques et universitaires haïtiennes et dominicaines ont lancé, mercredi 2 décembre, l'Observatoire binational pour la migration, l'environnement, l'éducation et le commerce (OBMEC) entre la République dominicaine et Haïti, à l'hôtel Marriott à Port-au-Prince. Cet observatoire, qui se réunit sur un consortium universitaire des deux pays, se donne comme objectif premier de produire des savoirs et des connaissances en vue de contribuer à l'amélioration des relations entre les deux Etats partageant l'île d'Haïti.

La cérémonie de lancement de l'Observatoire binational pour la migration, l'environnement, l'éducation et le commerce (OBMEC) a été scellée ce mercredi 2 décembre à Port-au-Prince par la signature d'un acte constitutif entre Haïti et la République dominicaine sur les questions de migration, d'environnement, d'éducation et de commerce. Les partenaires de ce projet sont les autorités haïtiennes et dominicaines, **l'Union européenne**, quelques universités des deux pays et différents membres de la société civile.

Cet observatoire binational se veut être un espace de réflexion et d'échanges sur les problématiques binationales. Sa mission est de contribuer au rapprochement et à la compréhension mutuelle des populations haïtienne et dominicaine dans la perspective d'un développement économique et social durable pour les deux pays.

Intervenant à ce lancement, la directrice générale de l'OBMEC, Rachel Charlier Doucet, assure que cette initiative vise à rendre plus intelligibles les relations entre les deux pays. Pour elle, cette opportunité est fondamentale pour la coopération binationale. «Cet observatoire a comme identité principale d'être un espace académique qui veut créer de la connaissance et des données fiables et vérifiables à partir de recherches, ce au service de la société civile des deux pays», a-t-elle souligné. Mme Doucet a beaucoup insisté sur le fait que l'université n'est pas détachée de la société et que dans le cadre du présent projet, celle-ci va se mettre au service de la communauté pour pouvoir fournir des données au gouvernement des deux pays. Elle rapporte que la structure qu'elle dirige collaborera avec la commission mixte binationale et indique qu'au travers des résultats de ces recherches sera dégagée une vision systémique des choses.

«L'observatoire est une volonté réaffirmée contre la tendance de ceux qui croient que les relations entre les deux pays sont vouées inévitablement à être toujours conflictuelle. Il s'inscrit dans la dynamique contraire», poursuit-elle, tout en admettant la complexité des relations entre Haïti et la République dominicaine et les récents conflits qui l'ont jalonnées ces derniers jours.

Ce nouveau projet a été lancé en présence notamment de l'ordonnateur national du Fonds européen de développement (FED) en Haïti et en République dominicaine (RD), **le représentant de la délégation de l'Union européenne (UE) en Haïti Vincent Dégert** et en RD, le recteur de l'Université Quisqueya Jacky Lumarque, celui de l'UNATECH en RD, l'ambassade dominicaine en Haïti, des membres de la commission mixte binationale et des représentants du corps diplomatique dans le pays.

Les différents intervenants n'ont pas caché leur satisfaction de participer à une telle initiative et ont tous mis l'accent sur l'importance de cet observatoire binational qui non seulement appuiera les gouvernements, mais constitue une nouvelle forme de dialogue entre les deux pays.

Selon eux, il constitue un chemin scientifique élaboré pour aborder les problèmes des deux pays et c'est une autre manière de donner la parole aux scientifiques. La veille de la signature de l'acte constitutif, plusieurs ateliers entre les différents partenaires et 17 professeurs-chercheurs ont eu lieu pour débattre de ces questions cruciales pour Haïti et la République dominicaine.

Au cours des deux années du projet, des universités d'Haïti et de la République dominicaine s'unissent pour faire des recherches, se rendre sur le terrain pour voir la réalité et mieux la comprendre, échanger, produire des données sûrs, actualiser les connaissances et dégager des solutions communes pour le progrès des deux pays.

Financé à hauteur de 900 millions d'euros par **l'Union européenne**, ce consortium, qui pourrait à l'avenir devenir permanent selon les propos de certains responsables binationaux, comporte sept universités des deux pays, est hébergé et coordonné par l'Université Quisqueya (UNIQ) en Haïti.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/153204/Lancement-dun-Observatoire-binational-au-profit-du-developpement-de-lile-dHaïti#sthash.Y8GIJpwb.dpuf>

HPN - Publié le 25 novembre 2015

L'évaluation indépendante du Programme d'Informations Territoriales pour le Développement Durable (PITDD) diligentée par l'Union Européenne, a été présentée et discutée, le mercredi 25 novembre, au cours d'un atelier de restitution, tenu à Pétiion-Ville, à l'initiative de l'Union européenne (UE), de concert avec le Centre National d'Information Géo-Spatiale (CNIGS), a constaté Haiti Press Network.

Lancé en 2005 et mis en œuvre pendant près de dix ans, le Programme d'Informations Territoriales pour le Développement Durable (PITDD), informe-t-on, fournit à l'État haïtien des données géographiques, spatiales, agricoles précises qui servent d'outils d'aide aux décisions politiques.

Ces données, produites par des Systèmes d'Information Géographique (SIG) et présentées sous forme de cartes, sont collectées et gérées par le Centre National d'Information Géo-Spatiale (CNIGS), bénéficiaire principal du PITDD, a fait savoir Mme Sylvia Severi de la Délégation de l'UE en Haïti, laquelle estime positif, le bilan de ce travail de 10 années, qui permet à l'État haïtien de disposer aujourd'hui de cet outil important.

Un budget de plus de 731 millions de gourdes soit, 12.5 millions d'euros dont près de 85% est financé par l'UE, a été déboursé pour la réalisation dudit programme, informe-t-on.

Cette évaluation, assortie de recommandations, souligne-t-on, éclaire tous les acteurs concernés à savoir: l'UE, l'Ordonnateur national, le gouvernement et le CNIGS sur les réalisations du PITDD et les défis qui se posent pour mieux en exploiter toutes les potentialités à l'avenir.

Selon Sylvia Severi, cheffe de la section « Environnement » à la Délégation de l'Union européenne, Haïti dispose maintenant d'informations territoriales précises qui puissent offrir de nombreuses applications concrètes, susceptibles d'aider les pouvoirs publics à ajuster leur action grâce à une connaissance fine du terrain.

L'usage de la cartographie permet, par exemple, de connaître l'état du réseau routier en vue de l'entretenir ou d'élaborer un système d'alerte précoce pour suivre en continu des campagnes agricoles et ainsi renforcer la sécurité alimentaire.

D'après le directeur du CNIGS, M. Boby Emmanuel Piard, le PITDD comportait différents volets tels que: infrastructures, matériel, renforcement institutionnel. Environ une cinquantaine de cadres du CNIGS, ont pu, par exemple, bénéficier de formations et le Centre a pu acquérir du matériel de pointe, notamment des équipements GPS, des logiciels spécialisés et du matériel informatique.

Par cette démarche, 24 stations agro-climatiques ont été installées à travers le pays. Ce qui permet pour la première fois à Haïti, laisse-t-on comprendre, de recueillir de façon autonome des données satellite sur la pluviométrie et la météorologie et ainsi mieux contrôler les risques aux cycles de sécheresse agricole, particulièrement.

En plus d'un outil d'analyse de risques qui constitue un instrument de diagnostic et de visualisation de la situation agro-climatique, les applications du PITDD concernent aussi l'environnement. Ce, grâce à une banque de données exhaustives des zones protégées et des différents sites écologiques. Aussi l'État sera-t-il mieux armé pour sauvegarder la biodiversité, croit M. Piard.

http://www.hpnhaiti.com/site/index.php/politique/17395-haiti-cooperation-ue-pitdd-cet-outil-daide-aux-meilleures-decisions-etatiques?utm_source=twitterfeed&utm_medium=twitter

Youtube – Publié le 24 novembre 2015

SÉMINAIRE de Restitution des résultats de l'audit organisationnel du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)

https://www.google.be/?gfe_rd=cr&ei=97ePVty3JMGv8we8loqIBA&gws_rd=ssl#q=S%C3%89MINAIRE+de+Restitution+des+r%C3%A9sultats+de+l%E2%80%99audit+organisationnel+le+Nouveliste

6ème Foire Bi-nationale Comandador Haïti la grande absente

Notre première constatation a été le manque de visiteurs. Une foire de cette importance représente un travail fou des organisateurs. Malheureusement l'Agence chargée de faire connaître l'événement au public, s'y est prise fort tard. Les annonces n'ayant été faites que le Jeudi 12 novembre, donc tout juste 3 jours avant la clôture. Pourquoi ? Allez savoir !



commerçants dominicains qui venaient refaire le plein. De quoi rendre jalouse la marque locale, la PRESIDENTE.

Il est à signaler que pendant le déroulement de la foire, les autorités dominicaines ont laissé ouverte la frontière, chaque jour jusqu'à minuit, pour permettre la libre circulation des visiteurs, qui effectivement allaient et venaient sans être



C'est ainsi que, succédant à celles de Comandador, de Honde Valle ou de Santiago, nous avons vu évoluer une troupe de danse de Lascahobas ou de Belladère.

Le stand Unidas para una Sonrisa (Unis par un sourire) avec ses immenses posters représentant des scènes de la vie quotidienne dominicaine, ont beaucoup attiré l'attention : trois



Différents visages et moments de la Foire binationale éco-touristique et de production dans la zone frontalière haïtiano-dominicaine

visiteurs. Une foire de cette importance représente un travail fou des organisateurs. Malheureusement l'Agence chargée de faire connaître l'événement au public, s'y est prise fort tard.

Les annonces n'ayant été faites que le Jeudi 12 novembre, donc tout juste 3 jours avant la clôture. Pourquoi ? Allez savoir !

Donc la foire s'est caractérisée par un manque criant de visiteurs, précisons surtout côté haïtien.

Du côté de la République Dominicaine, on a vu défiler des autobus chargés d'enfants qui ont semblé prendre beaucoup de plaisir à arpenter les allées de la foire plantées d'agoutas ou des artisans étalant leur production : objets d'art et d'artisanat, posters mais aussi plats typiques à un prix très modique.

Et puis, il y avait de la bière à gogo. Tenez, le stand de PRESTIGE ne désemplissait pas. C'est par camions qu'on approvisionnait ces deux agoutas flanqués de la marque Prestige. Allées et venues de pick-ups appartenant à des

inquiétés, sans devoir présenter un passeport muni du visa dominicain.

Bonne nouvelle : côté haïtien, la route est maintenant asphaltée jusqu'à la frontière. Cette route traverse Mirebalais, Desvarieux, Sarazin, Los Poetes, Lascahobas, Croix Fer jusqu'à Belladère, pour ne citer que les villes principales.

Financée par l'Union Européenne et construite par la compagnie ESTRELLA, la route n'est pas entièrement achevée et on voit les ouvriers à l'œuvre fort tard la nuit pour faire avancer les travaux. Ponts et canalisations des deux côtés de la voie, sont en train d'être achevés.

Il faut souhaiter que l'entretien permanent sera aussi pris en considération et que dans 10 ans, cette route reliant Belladère à la Plaine du cul-de-sac, en passant par Lascahobas, Mirebalais, le Morne à Cabrit puisse rester le même beau ruban d'asphalte. Nous parlons d'une route internationale, fortement fréquentée. L'une des preuves en est le marché de

petits vieux souriant dans un asile de vieillards ou ces petites filles se baignant dans une seule cuvette, ou ces 12 coupeurs de canne souriant, la machette à la main. Unis par le Sourire...

Les autres stands sont consacrés à l'artisanat, beaucoup d'artisanat, celui de la pierre, des masques en acajou, de la vannerie.

Mais pas assez d'acheteurs, quand on considère qu'il y avait surtout là des écoliers, l'on peut aisément comprendre que les artisans en ont été pour leurs frais.

Cette foire de Comandador en est à sa 6ème édition, l'événement est toujours organisé de part et d'autre de la frontière séparant les deux pays, tantôt en Haïti, cette année dans le pays voisin. Quel est l'impact de cet événement ? Y a-t-il une étude sérieuse à avoir été faite sur ses résultats ? Est-ce que l'intention d'amener les deux peuples à mieux lier connaissance et atteindre un certain rapprochement a été entamée ?

Il y a aussi un programme artistico-culturel avec des concerts comme celui du Ministère de la culture de la République dominicaine ou celui de l'Orchestre subventionné par la Brasserie Nationale dominicaine. Le public se composait surtout de jeunes, qui ont semblé beaucoup apprécier les divers spectacles offerts.

Mais, en dehors de ces écoliers dominicains, nous n'avons vu aucune école haïtienne venue de l'autre côté de la frontière avec ses élèves. D'une façon générale les Dominicains semblent prendre cette foire beaucoup plus au sérieux que les Haïtiens. Chez nous même les représentants officiels ont brillé par leur absence. Et les organisateurs ont semblé souvent pris de court quand le conférencier programme, ne se présentait pas et que l'assistance s'en allait bredouille.

Pourtant des sujets importants avaient été sélectionnés sur l'énergie, l'eau, des ateliers sur les ressources hydriques dans le développement socio-économique du département du Centre d'Haïti et de la Province Elias Pina, des panels sur les relations haïtiano-dominicaines, sur la réalité socio-économique, environnementale, démographique et culturelle de la frontière haïtiano-dominicaine. Avec des conférenciers choisis parmi les spécialistes de la question, aussi bien dominicains qu'haïtiens.

Quel va être l'impact de tout ça ? Difficile de le savoir. Mais définitivement, côté haïtien il faudra faire mieux la prochaine fois.

Les principaux organisateurs, la Fondation Ciencia y Arte avec le Dr Serulle et la FONDTAH (Fondation pour le Développement du Tourisme Alternatif en Haïti) de l'Agronome Camille Bissereth, se sont beaucoup dépensés pour faire de cette 6ème édition une réussite, pour que enfin nous marquions un pas vers la constitution d'une belle île, nous a dit derrière son large sourire le Président de la Fondation Ciencia y arte, tandis que le président de la FONDTAH, Camille Bissereth ne s'est jamais arrêté pendant ces 8 jours veillant que chacun se sente heureux.

Financièrement, la Foire a été soutenue par l'Union européenne, apparemment très active dans la zone frontalière, et par toute une série d'organisations et d'institutions dominicaines.

Encore une fois notre pays est resté indifférent. Cette année du fait aussi que les relations étant au plus bas à cause des déportations massives de sans papiers haïtiens et de la dénationalisation des milliers de Dominicains nés de parents haïtiens, le gouvernement n'a peut-être pas voulu se mouiller.

Par ailleurs nous avons appris que, dans le cadre de cette foire bi-nationale, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), avec la participation du Ministère Dominicain de l'Agriculture, a procédé à la présentation de la composante binationale du Projet régional « Renforcement de l'Emploi Rural Décemment pour les Jeunes des Caraïbes ».

Ce projet financé par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et la FAO, bénéficiera aux

(HAÏTI-RD | P. 12)

UNITED NATIONS

United Nations
Stabilization Mission In Haiti

MINUSTAH

NATIONS UNIES

Mission des Nations Unies
Pour la Stabilisation en Haïti

REQUEST FOR EXPRESSION OF INTEREST (EOI)

For the Provision of Coastal Freight Transportation Services

The United Nations Stabilization Mission in Haiti (MINUSTAH) is seeking Expressions of Interest (EOI) from qualified companies wishing to be considered for inclusion in tenders for the provision of Coastal Freight Transportation Services (UNSPSC 78101700).

Companies interested in participating in the planned solicitation process should forward their written Expression of Interest (EOI) to MINUSTAH by closing date set forth in this EOI.

The Expression of interest may be submitted by Email, courier or facsimile clearly marked with the inscription "Expression Of Interest" (EOI) – Provision of Coastal Freight Transportation Services to MINUSTAH in Haiti to be received not later than **3 December 2015 at 3:00 PM (Haiti Time)**

The Chief Procurement Officer
Procurement Section
United Nations Stabilization Mission in Haiti (MINUSTAH)
Logistic Base at Port-au-Prince Airport
Boulevard Toussaint Louverture Clercine
[A côté de la Direction Départementale de l'Ouest (DDO) et Guy Malary]
Port-au-Prince, Haïti
E-mail: minustah-procurement@un.org

The EOI must include the following information:

- Name of the Company
- Postal and physical address
- Phone number
- Fax number
- E-mail address
- Name and Title of the contact person
- Brief explanation on the background and experience of the company including clients' references.

A formal bidding process will follow this request for expression of interest. Please note that this notice does not constitute a solicitation. It should also be noted that MINUSTAH reserves the right to change or cancel this EOI.

Thank you.

Trianon, marché à bestiaux où les acheteurs viennent de partout dans le pays, mais aussi de la République dominicaine voisine pour acheter cabrits, cochons ou bœufs.

la Foire Binationale Ecotouristique et de Production, édition 2015, se caractérise d'abord par sa gaieté. On y a beaucoup dansé au son de la musique entraînée des orchestres dominicains ('merengue') installés sur le stand monumental dressé en plein milieu de l'espace et faisant le plaisir des visiteurs. Mais rarement avons-nous pu entendre une musique haïtienne. Occasion de se demander pourquoi les grandes maisons commerciales de Port-au-Prince n'ont pas jugé opportun d'avoir une participation à ce niveau, comme la Brasserie Nationale Dominicaine qui avait pris à sa charge le déplacement de ces orchestres dominicains qui faisaient tant la joie des visiteurs.

Mais si la musique n'était pas haïtienne, les danseurs, eux, étaient binationaux.

Haïti la grande absente

(HAÏTI-RD suite de la page 8)

jeunes femmes et jeunes hommes des communautés rurales de la Province dominicaine d'Elias Piña, et de la commune de Belladère, côté haïtien de la frontière

En effet si la zone frontalière est tellement pauvre, c'est parce que les jeunes n'y restent pas à cause du chômage qui y sévit.

En renforçant la capacité de travail ainsi que l'adoption d'innovations et de meilleures pratiques pour le développement d'entreprises dans cette population, on espère contribuer à les maintenir dans leurs zones respectives, et des deux côtés de la frontière.

Cette initiative tente de valoriser de précédentes expériences de collaboration entre FIDA, la FAO et l'ONG « Procasur » à la frontière. Un projet antérieur avait été mis sur pied pour favoriser l'« Échange d'expériences et de connaissances mutuelles sur la sécurité alimentaire et les pratiques de génération de revenus dans les zones frontalières entre Haïti et la République Dominicaine », projet qui avait été exécuté entre septembre 2012 et décembre 2013.

Il n'en est pas résulté grand chose, vu l'état de misère dans lequel croupissent les populations des deux côtés de l'île.

Cependant la FAO croit que le secteur agricole peut exercer un rôle important dans la création d'opportunités d'emplois décents pour les jeunes et contribuer à l'expansion d'autres secteurs connexes.

Elsie Ethéart

HAÏTI / RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Contrebande à la frontière : la douane ferme les yeux et tend la main

Si vous voulez devenir riches du jour au lendemain, faites jouer vos relations pour obtenir une affectation à titre de douanier dans l'un des quatre bureaux de perception du fisc haïtien à la frontière. Il vous suffira alors d'intégrer les rangs des adeptes de la «contrebande légale» et le tour sera joué. Mais, soulignons-le, tous les douaniers ne sont pas des contrebandiers.

« Contrebande légale ». Ce néologisme n'est pas de moi. Il a été inventé par l'homme d'affaires haïtien Gregory Brandt, également coordonnateur du Forum économique du secteur privé, qui se dit convaincu de la nécessité pour l'État haïtien de tout faire pour récupérer ces plus de demi-milliard de dollars US qui, annuellement, sont siphonnés par des secteurs financiers bien souchés. Des secteurs de pouvoir qui s'estiment aujourd'hui lésés par la décision récente du ministère de l'Économie et des Finances d'imposer de nouvelles règles de jeu dans le processus d'importation de 23 produits dominicains en territoire haïtien. Grégory Brandt présente l'état des lieux pour Le National.

Le National (L.N.) : Ces négociations commerciales, qui selon vous devraient être l'occasion de remettre les pendules à l'heure, ne sont-elles pas une occasion inopinée de revoir minutieusement les politiques commerciales des deux pays ?

Grégory Brandt (G.B.) : Nous allons mettre sur la table des négociations un accord commercial que les Dominicains ont eux-mêmes signé il y a deux ans – en juillet 2013. Ce qui nous donnera la possibilité de leur dire, en présence de l'OMC, « voici un accord que vous avez signé ! » Cet accord identifie notamment les quatre points officiels d'entrée des produits dominicains : Malpasse, Ouanaminthe, Anse à Pitre et Belladère, les autres points d'importation de la frontière étant considérés comme des lieux de contrebande par les deux gouvernements*.

Les négociations à venir autour des relations commerciales entre Haïti et la République dominicaine seront l'occasion pour la partie haïtienne d'insister pour que ces échanges soient caractérisés par la réciprocité en matière d'accès aux marchés de biens et services. Nous voulons que les négociations commerciales se fassent de manière sérieuse et que personne ne soit lésée commercialement et fiscalement du point de vue économique. Dans l'intérêt des deux pays. Nous sommes condamnés à partager cette île. Tout ce que nous voulons, c'est que les règles du jeu soient établies.

L.N. : Si on devait résumer la position du secteur privé haïtien dans ce dossier, ce serait d'abord le maintien des mesures restrictives ciblant les 23 produits dominicains et l'élargissement de la liste, on va négocier et on rebat les cartes ?

G.B. : Il s'agit d'utiliser cette conjoncture de pression efficace sur nos voisins dominicains. Nous avons touché là où ça fait mal. Ils voudront nous convaincre de lever les sanctions, mais on leur dira « non, discutons préalablement de ces autres points litigieux. Oui, nous allons lever les sanctions, mais parlons d'abord de ce qui nous préoccupe, du côté haïtien ». Et il sera aussi question de renforcer les dispositifs devant assurer un flux légal d'échanges à la frontière. L'Union



Ces négociations seront l'occasion pour la partie haïtienne d'insister pour que les relations commerciales soient caractérisées par la réciprocité en matière d'accès aux marchés de biens et services des deux côtés de l'île | © Photo : Diano Libre

européenne sera présente à la table des négociations et nous en profiterons pour lui demander d'accorder une assistance technique et financière pour ces activités de renforcement. La contrebande légale

L.N. : Ces mesures restrictives décidées par le ministère de l'Économie et des Finances, elles ont été en quelque sorte « inspirées » par le secteur privé, n'est-ce pas ?

G.B. : Elles ont été inspirées par le secteur privé, à un moment où le secteur public cherchait à augmenter ses revenus fiscaux. On a dit à nos interlocuteurs du gouvernement haïtien que « vous ne faites pas votre travail. Ce sont des centaines de millions de dollars US qui échappent au fisc haïtien à cause de cette situation. Vous ne collectez pas et ça, c'est votre boulot, pas le nôtre ».

L'État ne remplit pas son rôle. On le dit. On leur dit qu'en laissant cette situation empirer, vous nous pénalisez de 500 millions de dollars à cause de la contrebande. Les produits dominicains franchissent la frontière sans payer de taxes. Et pourtant, vous avez besoin de cet argent pour construire des routes, des écoles, des hôpitaux, payer les enseignants ... Donc Haïti est en train de perdre ... C'est notre lot depuis cinq ans.

Le gouvernement s'est donc rendu

deux pays se sont renforcées depuis la période de l'embargo. Souvenez-vous, comment les dispositifs pris pour imposer l'embargo étaient allègrement détournés, contournés.

Par la suite, le 'couloir humanitaire' créé après le séisme de 2010 a donné l'occasion de construire tout un réseau de contrebandiers et de renforcer leur organisation. Le petit commerce frontalier – informel – s'est graduellement greffé à cette structure d'échanges illicites au détriment du pays.

Ces petits commerçants bénéficient de cette situation, certes, mais en même temps, à moyen et long termes, ce sont leurs familles, leurs enfants qui ne pourront avoir accès aux services sociaux de base...●

(Suite dans la prochaine édition)

Propos recueillis par Henri Alphonse

NOTES

*Le 11 juillet 2015 à Juan Dolio, une station balnéaire dominicaine, le ministre haïtien du Commerce et de l'Industrie Wilson Lafeuille et son homologue dominicain José del Castillo Saviñón signaient, au terme de la 3^e réunion consacrée aux relations commerciales – et dans le cadre du dialogue binational entre Haïti et la République Dominicaine – une déclaration conjointe dont le principal objectif était de réguler les échanges commerciaux entre les deux pays. Dans ce document, les deux délégations réaffirmaient la volonté des deux parties de faciliter le flux commercial à la frontière "sans mesures discriminatoires". Plus important encore : les échanges de biens et de services entre les deux pays se feraient dorénavant par la route à travers les quatre bureaux de douane officiellement établis : Ouanaminthe-Dajabón, Belladère-Commrmdador, Malpassé-Jimani et Anse-à-Pitres-Pedernales. Des mécanismes de surveillance furent institués à l'occasion, permettant d'éliminer les obstacles au commerce qui ne sont pas en conformité avec les normes internationales de la matière.

**Haïti. «Miwa lespwa, an gade yon lot jan / destellos de esperanza, una nueva mirada»
lancement des activités de sensibilisation vendredi 13 novembre à comendadore**

Dans le cadre de la 6e Foire Binationale Écotouristique et de Production, organisée par la Fondation Ciencia y Arte, les bureaux des Ordonnateurs Nationaux du Fonds Européen pour le Développement de la République d'Haïti et de la République Dominicaine ont lancé, vendredi 13 novembre, les activités de sensibilisation du Programme de coopération binationale baptisé: «Miwa lespwa, an gade yon lòt jan / Destellos de esperanza, una nueva mirada ».



*De gauche à droite: Luis Omar Fernandez, Ambassadeur Chargé de la Commission Nationale des Négociations Commerciales (CNNC, République Dominicaine) **Ambassadeur Vincent Degert, Chef de la Délégation de l'UE-HT** Jacqueline Boin, Directrice de la Fondation Ciencia y Arte Ambassadeur Antonio Vargas, Ordonnateur National (DIGECOOM) Ambassadeur José Serulle Ramia, Coordonnateur National des foires binationales et fondateur de la Fondation Ciencia y Arte Charles Jean Jacques, Ordonnateur National (BON-FED-HT) Ambassadeur Alberto Navarro, Chef de la Délégation de l'UE-RD*

Destinés à mettre en lumière les points communs entre les deux pays et les défis auxquels ils sont confrontés, ces activités, financées via le Programme de coopération binationale de **l'Union européenne**, associaient les instances gouvernementales des deux pays, les membres des délégations de **l'Union européenne** et des bénéficiaires des divers projets de développement durable. Le Programme de coopération binationale est une initiative d'envergure de **l'Union européenne** lancé en 2012.

Financé à hauteur de 50 millions d'euros (soit plus de 9 milliards de gourdes), il appuie le renforcement des relations entre Haïti et la République Dominicaine.

Agissant sur plusieurs volets, il vise d'une part à faciliter l'intégration des économies dans le marché caribéen afin que ces dernières puissent en tirer profit ; d'autre part, à harmoniser les relations économiques afin qu'elles soient profitables au développement durable des deux Etats.

Les chorégraphies de Mundo Poy, Danza Teatro Dominicano de la République Dominicaine et de Jeanguy Saintus, d'Ayikodans d'Haïti, ont fait partie des activités du programme, dans une dynamique d'échanges interculturels.

Les activités de sensibilisation du Programme de coopération binationale des gouvernements haïtiens et dominicains visent à mettre en exergue non seulement les aspects positifs entre Haïti et la République Dominicaine, mais aussi les défis que confrontent les deux pays dans la reconnaissance et le respect des différences qui les caractérisent.

À propos du Programme « Miwa lespwa, an gade yon lòt jan / destellos de esperanza, una nueva mirada » : il inclut des activités et des produits culturels, sportifs et d'information transfrontaliers en lien avec le Programme de coopération binationale qui comprend plus de 30 projets d'infrastructures, de gestion de l'environnement, de développement économique, de culture, de droits de l'homme et d'appuis au dialogue politique.

Parmi les activités déjà réalisées, figure l'exploration d'une partie de la "Route de l'Esclave", projet de l'UNESCO, du patrimoine mondial et des Caraïbes.

Les activités de sensibilisation sont exécutées en partenariat avec Bureau de l'Ordonnateur National en Haïti (BON) et celui en République Dominicaine (la DIGECOOM) financées par **l'Union européenne**.

<http://www.caribcreolenews.com/index.php/caricreole/haiti/item/3965-%C2%AD%E2%80%90haiti-%C2%AD%E2%80%90miwa-%C2%AD%E2%80%90lespwa-%C2%AD%E2%80%90an-%C2%AD%E2%80%90gade-%C2%AD%E2%80%90yon-%C2%AD%E2%80%90lot-%C2%AD%E2%80%90jan-%C2%AD%E2%80%90destellos-%C2%AD%E2%80%90de-%C2%AD%E2%80%90esperanza-%C2%AD%E2%80%90uma-%C2%AD%E2%80%90nueva-%C2%AD%E2%80%90mirada-%C2%AD%E2%80%90lancement-%C2%AD%E2%80%90des-%C2%AD%E2%80%90activites-%C2%AD%E2%80%90de-%C2%AD%E2%80%90sensibilisation-%C2%AD%E2%80%90vendredi-%C2%AD%E2%80%9013-%C2%AD%E2%80%90novembre-%C2%AD%E2%80%90a-%C2%AD%E2%80%90comendadore>

Le Nouvelliste – Publié le 13 novembre 2015

Des solutions innovantes à Marigot pour renforcer la sécurité alimentaire.

En Haïti, l'accès à une nourriture qui soit à la fois saine, équilibrée et disponible en quantité suffisante, se révèle parfois une gageure au sein des régions où une grande part de la population est vulnérable. La commune de Marigot demeure l'une d'entre elles. Cependant, depuis 2013, la population, appuyée par l'organisation Solidarité Union Coopération (SUCO) et **l'Union européenne**, est en train de relever le défi de la sécurité alimentaire à travers un projet qui, outre la nutrition, vise la protection de l'environnement et la relance agricole.

En effet, deux ans après le lancement du projet, les résultats sont très encourageants: 18 hectares de bassins versants se voient protégés grâce à l'installation de structures métalliques et biologiques, plus de 69,000 plantules fruitières et forestières ont été plantées, près d'un millier d'emplois ont été créés et environ 400 familles se sont familiarisées avec les techniques de conservation de sol.

Des actions ont également été mises en œuvre pour améliorer l'irrigation agricole grâce à la construction de près de 1050 mètres linéaires de canaux qui ont permis d'augmenter la superficie irriguée de la zone, qui atteint désormais 170 hectares. De plus, 22 hectares additionnels de terre ont pu être valorisés tandis que la production agricole s'est intensifiée et diversifiée sur l'ensemble des terres cultivables de Marigot.

Les femmes sont étroitement associées à toute la dynamique agricole communale. Deux organisations féminines (MOFADEM et FLKM) sont en charge des deux pépinières mises en place par le projet pour la préparation des plantules. Ces regroupements ont été formés aux principes de base de l'entrepreneuriat, processus au terme duquel chacun a bénéficié de contrats de production de plantules (pour 27,000 plantules environ).

En outre, le projet promeut une agriculture biologique, en utilisant davantage de fertilisants organiques. 12 compostières (fûts à compost) communautaires ont ainsi été installées et 890 sacs de compost distribués, portant ainsi à 25 hectares la superficie fertilisée au compost. Les produits issus

de ce processus sont de meilleure qualité, plus sains, plus frais, et en fin de compte, mieux indiqués du point de vue nutritionnel.

L'organisation SUCO a également entamé des campagnes d'allaitement maternel et de saine alimentation qui ont bénéficié à plus de 1300 femmes et 1000 enfants. Un guide alimentaire va aussi être distribué au sein de la population. Il servira d'outil de référence favorisant des pratiques nutritionnelles plus saines, qui contribueront à une amélioration durable de la sécurité alimentaire à Marigot. Les nombreux résultats probants font du projet à Marigot un exemple de réussite dont les activités gagneraient à être répliquées dans d'autres zones du pays.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/152463/Des-solutions-innovantes-a-Marigot-pour-renforcer-la-securite-alimentaire#sthash.qTS9tOco.dpuf>

Le Nouvelliste – Publié le 6 novembre 2015

La communauté internationale se prononce en faveur du second tour

La communauté internationale n'a pas tardé à réagir après la publication des résultats préliminaires de la présidentielle. Les amis d'Haïti saluent les résultats des élections consacrant un second tour entre les candidats Jovenel Moïse et Jude Célestin. Le deuxième tour est nécessaire pour l'OEA, il est évident selon l'Union européenne, arguant que le candidat du pouvoir n'a pas pu obtenir la majorité absolue et les 25% d'écart sur son poursuivant.

«La Mission d'observation électorale de l'Organisation des États américains (MOE-OEA) en Haïti, dirigée par l'ancien ministre des Affaires étrangères et ministre de la Défense du Brésil, Celso Amorim, prend note de l'annonce faite hier par le CEP des résultats préliminaires de l'élection présidentielle, qui concordent avec les observations faites par la Mission le 25 octobre », lit-on dans un communiqué rendu public le vendredi 6 novembre.

«Selon ces résultats, aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue (50 % +1) ou une avance de 25 % sur son poursuivant, tel que prescrit par la Constitution et le décret électoral pour remporter la présidentielle, rendant un second tour nécessaire», a déclaré la mission d'observation. «L'organisation déploiera une mission d'observation électorale pour le second tour de l'élection présidentielle prévu au mois de décembre. L'OEA réitère l'importance de voir les phases finales du processus électoral conduites en accord avec les normes préétablies et dans un climat de paix et de calme.

Même son de cloche pour la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies, Sandra Honoré, et les membres de la communauté internationale en Haïti, représentés au sein du «Core Group». Le chef de la MINUSTAH et le «Core group» disent «prendre note des résultats préliminaires du premier tour de l'élection présidentielle du 25 octobre et comptent sur l'organisation d'un second tour programmé le 27 décembre 2015, avec les élections locales et le second tour des élections législatives dans certaines circonscriptions».

Selon les résultats préliminaires publiés jeudi par le Conseil électoral provisoire, les candidats Jovenel Moïse et Jude Célestin arrivent dans les deux premières places avec respectivement 32.81 et 25.27 % des voix. Vu les résultats du CEP, on se dirige tout droit vers un second tour entre les deux hommes. Le candidat du pouvoir, Jovenel Moïse, ne l'entendrait pas de cette oreille. Intervenant au micro de la radio Scoop FM, nèg bannann nan revendique une victoire dès le premier tour. Yon sèl kout kle, c'est le nouveau slogan du camp PHTK.

Comme les autres acteurs de la communauté internationale, les Etats-Unis annoncent leur support pour un second tour. L'ambassade américaine s'est contentée d'un petit tweet pour exprimer sa position. En 74 caractères, le grand voisin du Nord se tourne également vers le second tour. « Les USA supportent le second tour des élections présidentielles le 27 décembre », peut-on lire dans la page twitter de l'ambassade américaine en Haïti.

L'Union européenne salue les résultats envoyant « évidemment » les candidats Jovenel Moïse et Jude Célestin au deuxième tour. «C'est clair, c'est évident », a déclaré Jose Antonio De Gabriel, chef observateur adjoint de l'Union européenne. «Aucun candidat n'a pu obtenir 50+1 des voix, consacrant la majorité absolue, ni un écart de 25% sur son poursuivant immédiat, donc il ne peut y avoir de victoire au premier tour », a expliqué l'observateur européen. La mission d'observation se dit prête à travailler avec le Conseil électoral et d'autres organismes pour réaliser dans de meilleures conditions le second tour de la présidentielle.

Jose Antonio De Gabriel se réjouit que le jour du scrutin et la publication des résultats n'aient pas provoqué de vagues de violence. Ce que l'observateur européen considère comme un progrès. S'il salue l'augmentation du taux de participation lors du scrutin du 25 octobre par rapport au neuf août, il croit que la majorité des électeurs manifestent peu d'intérêt pour aller aux urnes. «L'un des plus grands déficits, c'est que les hommes politiques n'arrivent pas à motiver les électeurs à aller voter», déplore Jose Antonio De Gabriel. –

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/152170/La-communaute-internationale-se-prononce-en-faveur-du-second-tour>

Le Nouvelliste – Publié le 7-8 novembre 2015

Haïti et la République dominicaine s'allient pour la 6^{ème} édition de la foire binationale écotouristique et de production

En prélude à l'ouverture de la 6^e foire binationale écotouristique et de production qui se déroule à Comendador, en République dominicaine, du 7 au 15 novembre, le responsable de la FONDTAH, Jean Camille Bissereth, accompagné du maire de Belladère, a confirmé que le pays ferait la part belle à cette manifestation culturelle. Cette foire a pour but de contribuer au développement économique, social, touristique et culturel des deux côtés de la frontière.

La 6^e édition de la foire binationale écotouristique et de production débutera le samedi 7 novembre, à Comendador, une province d'Elias Piña, non loin de la commune de Belladère – fondée par le défunt président Dumarsais Estimé – dans le département du Centre. La foire durera une semaine. Cette année, le thème retenu pour cette activité qui vise d'abord à harmoniser et pacifier les relations entre les deux peuples voisins, est : Préservons le bassin versant de l'Artibonite et avançons vers la construction d'une route écotouristique binationale qui reliera Elias Piña à la commune de Savanette. Les organisateurs ambitionnent de faire la promotion du patrimoine culturel, matériel et immatériel des lieux où elle se réalise et d'y amener des visiteurs.

Dans la lignée des cinq autres, cette 6^e édition veut soutenir l'activité touristique en mettant en valeur les richesses et le patrimoine culturel de ces deux villes, nonobstant les crises à répétition qui enveniment les relations entre les deux États insulaires. «Les rivières et les chaînes de montagnes n'ont pas de frontières. 30% du fleuve Artibonite se trouve du côté de la république voisine et la part restante arrose nos terres», a avancé l'ingénieur-agronome Jean Camille Bissereth, coordonnateur général de la Fondation pour le développement du tourisme alternatif en Haïti (FONDTAH), comme pour justifier la nécessité de se rapprocher et de travailler ensemble. «Nous

devons nous asseoir pour gérer ce gros patrimoine dont nous disposons en commun, qui est cette île», a-t-il déclaré.

En 2008, la ville de Belladère a été le siège principal de cette activité et en a profité très peu. Cette année, dit Fourrien Carter – actuel agent intérimaire de cette ville – la commune compte tirer un bénéfice net de ses sites touristiques et culturels pendant ces huit jours de festivités. Il affirme avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour empêcher que des incidents ne se mêlent de la partie. Le maire de Belladère a promis, par ailleurs, d'accompagner tous les visiteurs qui viendront lier connaissance avec sa cité.

Dans le souci de rapprocher Haïti et la République dominicaine- deux pays voisins, tous les deux ans, la foire binationale écotouristique et de production est organisée dans une ville frontalière. À cet effet, deux communes limitrophes réalisent un apprentissage de jumelage afin de mettre en valeur leurs patrimoines naturel et culturel tels les bassins, cascades et grottes... Cette année, les organisateurs annoncent, entre autres, une exposition agricole et artisanale, des présentations artistiques, des activités culturelles et des excursions.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/152022/Haiti-%C2%AD%E2%80%90et-%C2%AD%E2%80%90la-%C2%AD%E2%80%90Republique-%C2%AD%E2%80%90dominicaine-%C2%AD%E2%80%90sallient-%C2%AD%E2%80%90pour-%C2%AD%E2%80%90la-%C2%AD%E2%80%906eme-%C2%AD%E2%80%90edition-%C2%AD%E2%80%90de-%C2%AD%E2%80%90la-%C2%AD%E2%80%90foire-%C2%AD%E2%80%90binationale-%C2%AD%E2%80%90ecotouristique-%C2%AD%E2%80%90et-%C2%AD%E2%80%90de-%C2%AD%E2%80%90production#sthash.FCElxWKx.dpuf>

Alter Presse – Publié le 5 novembre 2015

Vers la 6^e foire binationale écotouristique et de production

La Fondation pour le développement du tourisme alternatif en Haïti (Fondtah) et le Centre pont Haïti annoncent la 6^e édition de la foire binationale écotouristique et de production, qui a lieu du 7 au 15 novembre 2015.

La 6^e édition de cette foire sera tenue conjointement à Comendador (province Elías Piña, Sud de la République Dominicaine), et à Belladère (département du Plateau central), autour du thème « Préservons le bassin versant de l'Artibonite et avançons vers la construction de routes écotouristiques binationales».

Cette foire constitue une opportunité, pour les deux peuples, de s'asseoir et de réfléchir sur un ensemble de ressources, dont disposent les 2 pays, souligne le coordonnateur général de Fondtah, Jean Camille Bissereth, lors d'une rencontre avec la presse, à laquelle a assisté AlterPresse.

Promouvoir le développement dans la zone centrale de la frontière haïtiano-dominicaine, grâce à la mise en valeur de ses ressources naturelles et du patrimoine culturel, matériel et immatériel, resserrer les liens d'entente et de coopération et accroître le développement durable entre les deux peuples au niveau de la frontière, constituent, entre autres, les objectifs de cette 6^e édition.

Haïtiens et Dominicains ont à évaluer leurs atouts communs, dans un contexte de mondialisation, à travers un tourisme multi destinations, afin de générer des emplois et des richesses, de manière à contenir la vague de migrantes et migrants haïtiens qui partent en République Dominicaine à la recherche d'emplois, soutient Bissereth.

Des défilés de fanfare de Lascahobas, de Belladère et des bataillons de la Police nationale d'Haïti (Pnh), partant de la douane Carizal pour se rendre à la frontière, sont au menu de la 6^e édition de la foire binationale écotouristique et de production.

Les Dominicains feront de même avec leurs troupes, tandis que les autorités des deux pays prendront la parole en vue de lancer les activités de cette 6^e édition.

Des expositions de produits, des conférences et ateliers de formation scientifique, des présentations artistiques, des activités culturelles, sportives et des tables de négociation sont également prévus. Des dispositions sont prises avec les autorités locales en vue de sécuriser les participantes et participants à cette foire binationale, indique un des agents exécutifs intérimaires de Belladère, Fourrien Carter.

Le conseil exécutif intérimaire de Belladère affirme être prêt à accueillir les nombreuses visiteuses et nombreux visiteurs, qui auront l'opportunité de découvrir les valeurs historiques et touristiques de cette commune frontalière avec la République Dominicaine.

http://www.alterpresse.org/spip.php?article19146#.Vkn_IWSrSIM

Le Nouvelliste – Publié le 7-8 novembre 2015

8 | 07 novembre 2015 | No 1429

TICKET

on en parle

On est en pleine semaine de la mode en Haïti. Les organisations CHAPE et Haïti Fashion Week réalisent jusqu'au 8 novembre la quatrième édition du plus grand événement de mode en Haïti. Sur la passerelle à l'hôtel Karibe, les designers venant de la Guadeloupe, de la Martinique, des États-Unis, de la France, et d'Haïti, ont, à l'occasion du cocktail de lancement tenu ce jeudi 5, donné un avant-goût de leur savoir-faire. Nous vous laissons apprécier les créations de cette soirée Extravaganza tenue sous le thème « Nourrir Haïti ».



Sous les yeux de l'ambassadeur de l'UE, Vincent Deger, de Maguy Durcé et de l'ambassadrice de France Elisabeth Béton D, Stela Jean coupe le ruban de la HF15

Port-au-Prince, le 4 novembre 2015

À l'attention de **M. Vincent DEGERT Chef de la Délégation De l'Union Européenne en Haïti**

Monsieur l'Ambassadeur, La Direction Générale de Radio TÉLÉ KISKEYA vous présente ses compliments et en profite pour vous faire part de son étonnement des considérations faites concernant TÉLÉ KISKEYA dans le rapport préliminaire d'observation des élections du 25 octobre dernier réalisée par la mission d'observation électorale de **l'UE**.

Il y est dit que « TÉLÉ KISKEYA a accordé à Jude CELESTIN, candidat de LAPEH, 53% du temps d'antenne qu'elle a accordé aux candidats. » Cette remarque, qui ne correspond d'ailleurs aucunement à la réalité, appelle des considérations les unes plus pertinentes que les autres :

1- En tant que station privée et commerciale, Radio TÉLÉ KISKEYA n'a pas la même obligation qu'un média d'Etat dans l'aménagement obligatoire d'un « temps d'antenne » spécial pour les candidats. Certes, conformément à son engagement connu en faveur de la démocratie, Radio TÉLÉ KISKEYA a toujours été, et demeure, un lieu de passage et d'expression des voix et des tendances les plus diverses. En ce sens, tous les candidats ont été invités à participer gratuitement à nos émissions spéciales sur les élections. Cependant, des espaces commerciaux ont été négociés avec des commanditaires sans préjudice aucun à notre position éditoriale sur les élections, les partis et les candidats.

2- Outre les dossiers de la campagne du candidat Jude CELESTIN, TÉLÉ KISKEYA a procédé à la diffusion intensive des rassemblements publics ainsi que des spots de plusieurs candidats, dont ceux des candidats à la présidence de la Plateforme « Pitit DESSALINES », Jean Charles MOISE ; du Mouvement Populaire et Patriotique Dessalinien (MOPOD), Samuel MADISTIN ; du regroupement « Renmen Ayiti », Jean Henry CÉANT ; de « Konsyans Patriyotik », Mathias PIERRE ; de « Konbit pou Liberasyon Ekonomik » (KLE), Jacques SAMPEUR ; du « Mouvement d'Action Socialiste » (MAS), Eric JEAN-BAPTISTE ; du parti « Konviksyon », Steven BENOIT.

3- La plupart des candidats à la présidence, dont les plus en vue, n'ont pas pu répondre à nos invitations en raison de leur agenda chargé au cours de la campagne. Nous avons dû surseoir, faute de candidats, à un « duplex » (Radio-Télé) que nous nous proposons de réaliser le 23 octobre 2015.

4- Rien n'empêche un média privé et commercial de s'identifier à un secteur politique. Radio TÉLÉ KISKEYA aurait choisi un secteur politique ou voudrait supporter un candidat quelconque, elle aurait courageusement assumé sa décision. Tel n'a pas cependant été le cas.

Tout ceci pour vous dire que la tendancieuse remarque de la mission d'observation électorale de **l'UE** aurait pu nous causer de graves préjudices si le grand public n'était pas déjà convaincu de notre intégrité et de notre sens très élevé de la responsabilité.

Espérant que vous jugerez opportun de suggérer à la mission d'observation de **l'UE** d'apporter dans le meilleur délai les correctifs nécessaires à la fâcheuse conclusion de son rapport sur le comportement des médias privés au cours de la campagne électorale, la Direction Générale de Radio TÉLÉ KISKEYA, vous prie de recevoir, Monsieur l'Ambassadeur, ses meilleures salutations.

Marvel DANDIN
Directeur Général

Cc : M. Javier GUTIÉRIZ Attaché de Presse de la Mission d'observation électorale
De l'Union Européenne en Haïti
Ambassade de France
Hérolde JEAN FRANCOIS Président de l'ANMH
Venel REMARAIS Président de l'AMIH
Clarens RENOIS Directeur de HPN

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/152064/Radio-Tele-Kiskeya-ecrit-a-lUnion-europeenne#sthash.ZZL1vsAo.dpuf>

Le Nouvelliste – Publié le 7 novembre 2015

Le « Core Group » prend note

La représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies et les membres de la communauté internationale en Haïti, représentés au sein du «Core Group» (les ambassadeurs du Brésil, du Canada, de France, d'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de l'Union européenne, et le représentant spécial de l'Organisation des États américains), prennent note des résultats préliminaires du premier tour de l'élection présidentielle du 25 octobre et comptent sur l'organisation d'un second tour programmé le 27 décembre 2015, avec les élections locales et le second tour des élections législatives dans certaines circonscriptions.

Le « Core Group » réitère son appel à tous les acteurs à continuer de participer au processus électoral avec responsabilité, respect et retenue, dans l'attente des résultats définitifs du premier tour de l'élection présidentielle ainsi que les résultats préliminaires des élections législatives et municipales.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/152162/Les-remous-de-lactualite-des-samedi-7-et-dimanche-8-novembre-2015#sthash.ZEmPVkuk.dpuf>

Alter Presse – Publié le 7 novembre 2015

Le « Core Group » prend note de la publication des résultats préliminaires des élections du 25 octobre et lance un appel à tous de continuer à participer de façon responsable

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et les membres de la communauté internationale en Haïti, représentés au sein du « Core Group » (les Ambassadeurs du Brésil, du Canada, de la France, de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union Européenne, et le Représentant spécial de l'Organisation des Etats Américains), prennent note des résultats préliminaires du premier tour des élections présidentielles du 25 octobre et comptent sur l'organisation d'un second tour programmé le 27 décembre 2015, avec les élections locales et le second tour des élections législatives dans certaines circonscriptions.

Le « Core Group » appelle tous les acteurs à traiter toutes et chacune des contestations, en conformité avec le décret électoral. Déplorant les actes isolés de violence et de vandalisme observés après l'annonce des résultats préliminaires, le « Core Group » prie instamment les autorités haïtiennes d'arrêter et de juger les responsables, en pleine conformité avec la loi.

Le « Core Group » réitère son appel à tous les acteurs à continuer de participer au processus électoral avec responsabilité, respect et retenue, dans l'attente des résultats définitifs du premier tour des élections présidentielles ainsi que les résultats préliminaires des élections législatives et municipales.

Coopération Nouveaux donateurs et pays émergents

Douze intervenants d'horizons scientifiques divers ont dressé, en deux panels, l'état de la coopération sud-sud et triangulaire lors d'un colloque, le 27 octobre à la Maison ACP, à Bruxelles. Malgré certaines retombées jugées positives, les nouveaux partenariats semblent s'essouffler.

Organisé par le Centre technique agricole, le secrétariat ACP et la Commission européenne en collaboration avec le Cirad, ce colloque aura montré que tout n'est pas tout rose, même si certaines perspectives sont « bonnes » comme le transfert de technologie et l'accès au financement des Brics (acronyme pour Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Durant les 15 dernières années, la présence accrue des pays émergents dans la coopération avec l'Afrique apparaît comme attractive, parce que fondée sur le « gagnant-gagnant », à la différence de celle des partenaires occidentaux traditionnels, jugée plus « conditionnelle » du fait de nombreuses restrictions.

En tête du peloton, la Chine représente la moitié de la coopération des Brics. Pour Denghua Zang, chercheur chinois de l'Université nationale australienne, la Chine veut étendre sa coopération pour quatre raisons : le désir de s'engager dans le développement, l'apprentissage mutuel, la création de sa propre image dans le monde, les conditionnalités des pays qui reçoivent son aide. Depuis que la première économie mondiale a pris la tête de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2006, elle veut intégrer les bailleurs de fond internationaux dans ses efforts de coopération. Elle mise beaucoup sur une coopération triangulaire afin d'alléger les coûts des projets et bénéficier de la connaissance technique des partenaires traditionnels (Occidentaux et organisations internationales). Et plus précisément le savoir-faire de l'Europe en matière africaine. La Chine voit l'Afrique comme un endroit à fort retour sur investissement, mais aussi à fort risque.

Dans son intervention, Jean-Jacques Gabas, économiste et chercheur au CIRAD (Centre international de recherche agronomique pour le développement), insiste sur le travail que son centre effectue avec le Brésil depuis 30 ans et la Chine depuis 10 ans. Echanges d'informations et recherches agronomiques suivis de publications. Il conclut que la production, le partage et la transmission des connaissances sont des valeurs fondamentales en ce domaine, tout en prônant « l'engagement pour le développement agricole ».

L'Europe tient encore la barre

Expert dans l'analyse des acteurs émergents, Gabas a effectué nombreuses recherches sur les politiques de coopération des nouveaux donateurs et leur commerce extérieur. Il a ainsi établi une base de données sur 250 projets et programmes mis en œuvre par les acteurs publics et privés chinois en Afrique de l'Ouest et

australe dans le secteur agricole ainsi qu'une série de monographies de plusieurs pays africains (Afrique du Sud, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire...). Sa première observation, l'énorme croissance des échanges commerciaux totaux entre les pays émergents et l'Afrique.

Autre constat : l'Afrique exporte beaucoup de matières premières que la Chine transforme pour ensuite les revendre sur le continent africain. Mais l'Europe reste cependant son premier partenaire commercial. On constate même une diminution du commerce entre l'Afrique et la Chine depuis que celle-ci est entrée en récession en 2015. L'UE investit près d'un milliard d'euros par an dans l'agriculture en Afrique, comme le confirme Jean Caryl Dagalier de la Commission européenne. Ce fonctionnaire pense cependant que les différents modèles de coopération doivent être analysés afin de déterminer lesquels sont les plus efficaces et les plus adaptés. Pour cela, un « dialogue politique actif » sur l'agriculture est à établir et des politiques à intégrer dans les cadres réglementaires juridiques nationaux des pays concernés.

Jeremy Rubel (Consultant Senior Gannibal Consulting, France) évoque l'évolution de la vision chinoise en Afrique. Contrairement à ce que l'on croit, la Chine n'investit pas dans l'agriculture de l'Afrique pour nourrir sa population, mais pour maintenir les prix des produits les plus bas que possible, baissant ainsi le coût alimentaire de sa propre population.

Quant à l'implication du Brésil en Afrique, elle concernerait d'abord le développement de l'agriculture. Détenteur d'une technologie qu'on estime plus adaptée au climat tropical, ce pays pratiquerait une coopération « horizontale ». Eric Schaitza de l'Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária (Embrapa) note qu'à cause de la similitude des conditions climatiques entre le Brésil et le continent africain, les outils agricoles fabriqués par ce pays émergent sont mieux adaptés. Il n'empêche qu'il existe d'énormes contrastes entre eux du point de vue des modes et techniques de production encore très rudimentaires en Afrique, ce que les chercheurs n'ont pas manqué de relever. Comme le Brésil ne verse pas beaucoup de fonds, il est considéré comme « une source d'inspiration », alors que la Chine est perçue comme une « source de financement ».

La coopération triangulaire

Au deuxième panel sur « les succès et partenariats dans la coopération Sud-Sud et triangulaire », il revient au représentant de la FAO au Sénégal, Vincent Martin, d'évoquer la coopération entre celle-ci, le Brésil et le Sénégal, qui vise à « stimuler la production locale, garantir un marché pour les petits producteurs sénégalais et renforcer la viabilité du programme de cantines scolaires ». Il propose que les trois partenaires mesurent l'impact de ce programme sur la sécurité alimentaire

(COOPERATION / p. 13)

(COOPERATION ... suite de la page 2)

et sur les revenus du ménage dans le but d'en mesurer l'efficacité. Pour lui, il est important d'intégrer ce projet dans une politique nationale d'alimentation. Et de citer l'exemple du Brésil et des deux structures de sa politique agricole : une pour l'agrobusiness et une pour les petits agriculteurs. Un ancien ministre brésilien de l'Agriculture, devenu depuis 2012 directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, a mis en place cette dernière. « Ce projet fut un tel succès que cela a joué à son accession à la tête de la FAO », affirme l'orateur qui estime que ce programme devrait être reproduit dans les pays où les conditions sont propices.

Un autre expert du Mexique, Carlos Cortes Zea, présente le « Programme mexicain de coopération internationale pour le développement ». Mis en place en 2011, il poursuit quatre objectifs : le renforcement des outils de coopération et des capacités nationales, l'élargissement de la coopération vers des pays et régions stratégiques, le maintien des relations avec les donateurs nationaux en alignant les priorités nationales et l'augmentation de la présence du Mexique à l'étranger. Priorité pour le Mexique, la zone Amérique centrale et les Caraïbes où plus de 60% de leur coopération se produit dans des secteurs clés comme le transport, la simplification de la bureaucratie commerciale, les télécommunications, l'énergie et la réduction de la faim. « La sécurité alimentaire devient de plus en plus importante en Afrique, surtout que sa population est en croissance exponentielle alors que le changement climatique dégrade les sols », déclare de son côté Saïdi Mkomwa (Secrétaire Exécutif, African Conservation Tillage Network, Kenya). Il juge « essentiel » de trouver des outils innovants pour optimiser d'une manière durable la capacité de la terre à produire.

En guise de conclusion, Mme Isolina Bota, manager du bureau de la CTA à Bruxelles, soutient que la coopération triangulaire peut être bénéfique dans la réciprocity, le win-win. Pour peu qu'elle soit transparente et que la confiance existe. Elle trouve particulièrement intéressant l'aspect investissement privé de l'agriculture, c'est-à-dire l'accès aux marchés locaux et internationaux et au financement. Le Centre travaille en outre sur le lien entre l'agriculture, le changement climatique et la gestion côtière. « Il faut intégrer les technologies de l'information et de la communication et les lier avec la gestion de la terre, du bétail, l'agrobusiness et l'agriculture de précision », recommande-t-elle.

Du mythe à la réalité

Ce colloque permet aussi de dénoncer quelques mythes. Par exemple, l'idée selon laquelle les Chinois feraient beaucoup d'acquisitions foncières en Afrique. Les chiffres montrent qu'Américains, Européens et ressortissants des pays du Golfe sont plus actifs dans ce domaine. Les Chinois importeraient beaucoup de produits agricoles de l'Afrique, alors qu'en réalité seulement 2,6 % de ses importations viennent de l'Afrique subsaharienne. Quant à l'investissement de la Chine en Afrique, il ne représente que 4 % du budget chinois d'aide au développement.

L'occasion aussi de dénoncer quelques pratiques stéréotypées. Un intervenant d'un groupe de recherche évoque l'existence d'une « certaine méfiance » entre les groupes de chercheurs des différents pays « parce qu'ils ont des agendas ou objectifs différents ». Souvent dans la coopération avec l'Afrique, ce sont les chercheurs brésiliens, en tant que financeurs et détenteurs de technologies, qui décident de l'agenda de recherche.

Quant à l'Embrapa, elle serait une boîte de recherche

« qui travaille au service des grandes firmes d'agrobusiness et qui ne représente pas le petit agriculteur ». Ce que Eric Schaitza récuse, tout comme il déplore le fait qu'on accuse son organisation de détruire les forêts au Brésil. Au contraire, elle y a développé des techniques d'agriculture permettant aux arbres de pousser plus rapidement. Et de regretter le stéréotype dont souffre l'Afrique où, souvent, les chercheurs ne veulent pas aller vivre du fait d'une infrastructure inadéquate à la recherche et d'une qualité de vie estimée « inférieure ». Enfin un participant relève que certains thèmes n'ont pas été soulevés comme l'intégration des connaissances traditionnelles africaines dans les échanges de connaissances.

Toujours est-il que la conclusion de Jean-Jacques Gabas (Cirad) résume bien l'enjeu et les contraintes de ces nouvelles formes de coopération : « Les pratiques en matière d'expérimentation agronomique, de formation et de vulgarisation, les relations avec les structures nationales référentes demeurent à l'usage assez classiques et ne diffèrent pas fondamentalement de certaines de celles mises en œuvre de longue date par les bailleurs de fonds traditionnels ». Aussi recommande-t-il l'instauration d'une « réflexion constructive, fondée sur le dialogue entre acteurs chinois, bailleurs de fonds traditionnels et acteurs en Afrique (État, administrations, sociétés civiles...) sur les modèles de coopération permettant de répondre au mieux aux grands enjeux auxquels sont confrontés les différents pays d'Afrique au sud du Sahara à court et à moyen terme ». Les coopérations nouvelles formule seraient donc à remettre à plat pour une meilleure performance.

Huguette Hérard
et Georges Philippe Duroseau

Haiti en Marche

Port-au-Prince
100 Avenue Lamartinière (Bois Verna) • Tel.: 2245-1910, Fax 2221-1323

Miami

173 NW 94th Street, Miami, Florida 33150
Tel. 305 754-0705 / 754-7543 • Fax 305 756-0979

New York (914 358-7559) • Boston (508 941-6897) • Montréal (514 337-1286)

Le Core Group encourage la transparence dans le comptage des bulletins de vote

Les membres du Core Group [1] invitent à la transparence dans le comptage des bulletins de vote en ce qui concerne les élections législatives, municipales et la présidentielle du dimanche 25 octobre 2015, dans un communiqué de presse daté du mardi 27 octobre et transmis à l'agence en ligne AlterPresse.

Appelant tous les secteurs, concernés par les élections, à agir avec honnêteté et le sens de l'éthique, ils soulignent l'importance fondamentale des élections pour renouveler l'institution démocratique, mais aussi pour rétablir l'équilibre entre les différentes institutions.

La représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en Haïti, la Trinitéenne Sandra Honoré, et les membres du Core Group félicitent les électrices et électeurs haïtiens, qui ont, clairement, manifesté leur volonté d'exercer leur droit de vote dans un climat paisible.

« Le peuple haïtien veut la démocratie, la stabilité et le développement, et rejette la violence », souligne le Core Group, saluant les efforts consentis par le Conseil électoral provisoire (CEP) et la Police nationale d'Haïti (PNH) dans la réalisation de ces élections.

Toutefois, le Core Group déplore le comportement de quelques personnes qui ont commis des actes de violence, lors de la journée électorale du 25 octobre 2015.

Il exhorte les différentes autorités concernées à mener dans les plus brefs délais des enquêtes avec impartialité pour sanctionner les coupables de ces différents actes.

Plusieurs partis politiques continuent d'encourager les électrices et électeurs à la vigilance, en vue du respect de leurs votes dans ces élections.

De leur côté, plusieurs organisations de la société civile ont révélé, pour leur part, de multiples accrocs y relatifs, comme des cas de bourrages d'urnes, effectués, de manière systématique, dans certains bureaux de vote.

Le Core Group réunit les ambassadeurs du Brésil, du Canada, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, de l'Union européenne et le Représentant spécial de l'Organisation des États américains.

<http://lenational.ht/le-core-group-encourage-la-transparence-dans-le-comptage-des-bulletins-de-vote/>

Grande conférence internationale sur l'aide au développement: Comment aider à aider ?

L'aide au développement n'a pas toujours eu bonne presse, même avant le film de Raoul Peck « Assistance mortelle ». A quoi elle ressemblera après 2015 ? A ce sujet, un symposium organisé à la Cour européenne des Comptes au Luxembourg, les 20 et 21 octobre dernier, a apporté la réponse. Le maître-mot de cette rencontre: le renforcement des institutions étatiques

un appui technique et administratif. Sa conclusion est qu'il est vital de créer les outils adéquats pour mieux répondre aux défis. Ces instruments doivent être solides, « résilients » et pour qu'ils le soient, les acteurs locaux doivent être impliqués. Rien de tel pour assurer la durabilité d'un projet. Pour ce qui est des perspectives



Victor Caldeira (Président de la Cour européenne des comptes), Danièle Lamarque (membre) et Horácio Dias Fernandes (juge à la Cour des comptes du Cap Vert)

des pays en développement, en particulier les organismes d'audit.

« L'agenda du développement est vaste mais l'Europe est à la hauteur », a affirmé d'entrée jeu Neven Mimica, le commissaire européen pour la coopération internationale et le développement, qui a ouvert les travaux. Personne ne doit rester en arrière. Pour cela, il faut que tous les acteurs soient impliqués. Mais il a insisté sur l'importance de la notion de « redevabilité », c'est-à-dire l'obligation de rendre compte. Et cela doit commencer dès le début. La surveillance doit être constante. En ce sens, on mise sur le rôle « essentiel » de la Cour européenne des comptes pour garantir une bonne gestion des fonds.

La Sous-secrétaire des Nations Unies et directrice exécutive de l'UNOPS (Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets), Grete Fareno, a quant à elle souligné les nombreuses crises auxquelles le monde est actuellement confronté. Elle convient que les objectifs du millénaire pour le développement ont été atteints dans la plupart des pays, principalement dans les domaines de la santé et de la mortalité infantile. Mais l'inégalité demeure. Elle est, selon elle, « le grand défi de notre époque ». C'est la raison pour laquelle qu'il faut investir pour arriver aux objectifs du millénaire durable. Elle pense que l'aide, l'investissement privé et les actions des gouvernements peuvent être coordonnés à travers l'UNOPS, qui peut apporter

des échanges d'expériences et d'informations. Elle suggère qu'on crée un package « dons et prêts » pour financer les projets de développement. C'est-à-dire qu'on devrait pouvoir utiliser les transferts privés d'argent pour les mettre au service du développement national. De bonnes politiques sont à créer pour y parvenir.

Après avoir fortement critiqué le système bancaire et sa culture du secret, la représentante de l'OCDE a proposé de le réglementer afin de lutter contre l'évasion fiscale, en en modifiant les règles d'imposition et de taxation jusqu'ici en vigueur. Dans le deuxième panel créé autour du thème « L'aide au développement,

Le défi de l'inégalité

La montée de l'inégalité dans le monde est un problème majeur. « Le plus grand défi de notre génération », a pour sa part soutenu Nicole Harrington, directrice-adjointe de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle voit trois outils pour combattre ce fleau. La capacité de mesurer l'efficacité des interventions. La capacité de réunir des fonds via prêts, taxes et dons. Enfin la connaissance, par

(AIDE / p. 12)

Grande conférence internationale sur l'aide au développement...

(AIDE suite de la page 2)

les participants et les instruments : travailler vers une gestion efficace et transparente », Jean Christophe Laloux, directeur général et chef des opérations de crédits à la Banque Européenne d'Investissement (BEI), a évoqué la présence de plus en plus agressive du secteur privé dans le financement de l'aide au développement. À l'instar de la précédente intervenante, il semble croire dans les vertus du *blending*, qui est un mélange de dons et de prêts ficelés dans un package pour privé-public, tout en prônant la prise de risques plus grands en vue d'un impact plus conséquent.

Un autre aspect qu'il invite à ne pas négliger, c'est la concurrence de l'aide. À cet égard, l'Europe devrait, selon ce fonctionnaire de la BEI, s'adapter au fait qu'elle n'est pas seule sur le marché, avant de recommander de bien s'assurer de l'adéquation des procédures avec les objectifs, gage de meilleurs résultats.

Quant au Dr Christoph Bier, directeur des opérations à la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (1), il prône, lui, la création et l'utilisation d'outils plus efficaces au niveau individuel, organisationnel et institutionnel. Il croit aussi dans les « solutions générées par les pays du Sud pour les autres du Sud ». Comme les autres intervenants, il a

(AIDE / p. 13)

... Comment aider à aider ?

(AIDE suite de la page 12)

souligné l'importance de renforcer les institutions des pays en voie de développement, qui sont souvent des États fragiles, afin de prévenir les conflits. C'est exactement ce qu'Andrew Rogerson, chercheur à l'ODI (Institut de développement d'Outre-mer), soutient quand il a affirmé que le développement durable « est impossible sans des institutions inclusives et redevables », tout en suggérant d'éviter les solutions préfabriquées mais de trouver des réponses adaptées à chaque contexte.

L'évaluation de l'aide

Manfred Kraff, Directeur général adjoint du Budget de la Commission Européenne, en prenant comme exemple le budget type d'un pays en voie de développement (l'Ouganda), a constaté qu'il existe un faible lien entre les buts du budget et les objectifs préétablis. Que même quand la gestion macroéconomique est solide, les revenus fiscaux sont faibles à cause de l'étrécissement de l'assiette fiscale. Enfin, il y a souvent des budgets supplémentaires, parce que les fonds ne suffisent pas. Le technicien se pose la question si l'appui budgétaire ne ralentit pas à un certain niveau les réformes structurelles. Ou si l'augmentation des revenus dus à l'imposition permettrait une meilleure gestion et éliminerait le besoin d'un budget complémentaire. Il a pris le Brésil pour illustrer le cas d'un pays qui a beaucoup de revenus fiscaux mais qui n'est pas bien géré au niveau macroéconomique. Ce qu'il recommande, c'est d'étudier chaque situation budgétaire afin de pouvoir prendre des mesures adaptées au contexte.

Quand on parle de l'efficacité de l'aide, il faut voir par rapport à quel objectif, a fait remarquer M. François Bourguignon, Chaire Emeritus, Paris School of Economics. Il n'y a pas longtemps, l'aide était un instrument géopolitique dans un combat entre deux idéologies et c'était beaucoup plus facile à évaluer. Maintenant, c'est moins aisé. Il n'en a pas moins énuméré les problèmes liés à la mesure de l'efficacité de l'aide. Le premier est la question de la causalité, le lien direct entre une action et le résultat escompté, où parfois certains indices ne sont pas pris en compte, faussant l'analyse. Le deuxième concerne la non-crédibilité des conditionnalités, ceci est lié au « dilemme du bon samaritain » (le preneur d'aide n'a aucun incitatif de mettre en place des réformes car il sait que le donneur d'aide fournit les fonds en dépit du non-respect des conditions préétablies). Il peut s'agir aussi de problèmes de coordination entre bailleurs de fonds, de concurrence de l'aide ou enfin de coût du suivi de l'aide. Il faut donc tout mettre à plat pour connaître là où le bât blesse. Quant à « l'obsession » de la bonne gouvernance, Bourguignon note que celle-ci est aussi difficile à mesurer car les outils pour le faire sont très flous voire abstraits.

D'abord la paix !

À la phase des débats qui n'étaient pas des plus houleux, l'Ambassadeur du Sénégal auprès de la Belgique, du Luxembourg et de l'UE a fait remarquer qu'il ne suffit pas de lancer de grands chantiers, l'UE doit être à même de les achever. Pour cet intervenant, une meilleure méthode d'intervention qui

« combat les causes et non les conséquences » est à envisager ainsi qu'une nouvelle approche d'évaluation, capable de déterminer le bien-fondé d'une stratégie et à même aussi de prévenir les conflits. « On doit faire davantage pour prévenir et combattre les situations d'urgence dans les pays insulaires et les États côtiers. Le grand problème, c'est la capacité de répondre à temps avant que les désastres ne s'aggravent et ne deviennent trop coûteux ».

« qui ne valent rien ». « Donc il faut faire attention avec quoi et comment investir », a-t-il averti en guise de conclusion. Des mesures vont être prises pour affronter ces problèmes, a rassuré Mimica tout en remettant l'accent sur la « redevabilité » des institutions.

Un représentant de l'ONG Oxfam a félicité le fait que le support budgétaire ne va pas seulement aux institutions étatiques mais aussi aux membres de la société civile. Ce qui, selon lui, est important vu que dans certains pays, la société civile, qui est très importante pour la protection des citoyens, est très mal financée. Jugeant que « le développement, la paix et les droits de l'homme sont inséparables ». Mme Cihan Sultanoglu propose qu'on supporte les objectifs du millénaire du développement « au niveau européen ». Et Mimica d'ajouter que le nouveau terme du monde du développement est désormais « ensemble », car c'est en impliquant un maximum d'acteurs que l'on pourra atteindre un développement durable et équitable.



L'aide internationale discutée au Luxembourg, à la Cour européenne des comptes»

Une représentante d'une ONG intervenant au Congo (RDC) croit pour sa part que « sans la paix il n'y a pas de développement » avant d'incriminer le fait que dans la plupart des missions de paix on voit exclusivement des soldats qui viennent des zones défavorisées de l'Inde et du Pakistan et non des militaires européens, sauf au niveau de l'Etat-major. « Ils viennent pour de l'argent. Je trouve en tant qu'Européenne que c'est honteux pour le système des Nations Unies ». Elle estime que pour que la sécurité puisse rentrer dans un cadre de développement crédible et efficace, « il faut avoir des soldats de pays développés et des soldats des pays en voie de développement travaillant en coordination ». Elle a aussi revendiqué une présence de plus de femmes dans le débat sur le développement en Afrique, celles-ci représentant plus de 50 % de la population.

Un intervenant d'un groupe d'évaluation de gestion de banques et de marchés a émis de sérieuses réserves sur les partenariats public-privé. « On ne peut pas faire confiance à des institutions privées pour bien gérer l'argent du développement quand leur comportement nous a mis dans cette crise actuelle ». Il a souligné la contradiction qui existe entre le fait qu'on diminue l'aide au développement et qu'on demande en même temps à ces pays de renforcer leurs institutions. Pas étonnant qu'elles sont faibles. Il a indiqué qu'il y a à peu près un trillion de dollars de capital privé disponible mais ce que l'on ne nous révèle pas, c'est que dans cet argent sont inclus les fonds des travailleurs, des pensions et des dettes

Il revenait à un parlementaire luxembourgeois de trouver le mot de la fin. Marc Angel, président du Comité des affaires étrangères à la Chambre des Députés du Luxembourg, après avoir résumé les points principaux de la conférence, a évoqué le « lien inextricable entre la sécurité et le développement » avant de proposer la participation des parlementaires dans le processus de gestion de l'aide. Et de préconiser aussi la transparence, qui s'exprimera à travers la communication aussi bien avec les citoyens de l'UE qu'avec ceux des pays en voie de développement.

Huguette Hérard et Georges Philippe Duroseau

N.D.L.R. :

1) Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (la Société allemande pour la coopération internationale) apporte un support technique et logistique au Ministère des Affaires Etrangères et aux autres institutions étatiques allemandes concernées par le développement.

Le Nouvelliste - Publié le 28 octobre 2015

La participation électorale n'a pas pris l'ampleur espérée, selon la mission d'observation de l'Union européenne



Le chef de la mission d'observation électorale de l'UE (MOE-UE), Elena Valenciano, a présenté, ce mardi, les conclusions préliminaires relatives aux joutes du 25 octobre. La MOE-UE estime que la journée s'est déroulée dans un climat de sérénité notable et note une faible participation qui révèle la persistance de la distance entre l'électorat et ses représentants. Par ailleurs, la

mission encourage les candidats et leurs sympathisants à poursuivre leur engagement dans le processus dans le respect des normes qui le régissent.

Alors que des voix s'élèvent pour dénoncer des irrégularités dans les joutes du 25 octobre, les missions d'observation électorale continuent de fournir des informations sur ce qu'elles ont vu. Déployée en Haïti depuis le 1er tour des législatives, la mission d'observation de l'UE a présenté les conclusions préliminaires concernant la journée du dimanche. En dépit d'un certain nombre d'incidents, Elena Valenciano indique que la violence est restée limitée et localisée, sans grandes conséquences sur le processus. « A cet égard, la MOE-UE salue la présence renforcée, la vigilance et la réactivité de la PNH qui a lancé un signal fort contre la violence », indique-t-elle, espérant que ce climat de sérénité perdurera. Trois jours après le scrutin, la MOE-UE se veut prudente en ce qui a trait au taux de participation des électeurs. A ce titre, le chef de la mission indique qu'en dépit de l'amélioration évidente des conditions de sécurité, la participation électorale n'a pas pris l'ampleur espérée. « La faible participation observée confirme la tendance des derniers cycles électoraux et signale la persistance de la distance entre l'électorat et ses représentants », analyse-t-elle, voyant dans l'organisation des élections un souffle nouveau pour la démocratie haïtienne.

Les observateurs de la MOE-UE ont évalué positivement la conduite du vote et du dépouillement, ainsi que la transparence de ces opérations. Cette conduite positive résulte de la publication d'une directive sur les mandataires, la remise des mandats à temps et la publication des listes électorales un mois avant le scrutin, tel que prévu dans le décret électoral. En revanche, la mission note des problèmes de communication et d'organisation ayant affecté la mise en œuvre de plusieurs initiatives, tels le recrutement d'orienteurs et le renforcement des activités de sensibilisation.

Plus loin, la mission d'observation salue la reprise des législatives dans certaines circonscriptions particulièrement touchées par des incidents ou des irrégularités durant le 1er tour. « Cette mesure, ainsi que la radiation de 16 candidats aux législatives, a contribué à dissuader des actes de violence. Néanmoins, la MOE-UE déplore l'absence de poursuites pénales contre les responsables de ces actes, et encourage une action plus déterminée du parquet à cet effet », a fait savoir Elena Valenciano. La tabulation des résultats du premier tour a été réalisée de manière transparente par le Centre de tabulation, souligne la mission. A cet effet, la MOE UE salue la transparence dont le CEP a fait montre en publiant en ligne tous les procès-verbaux comptabilisés par le CTV, et encourage la poursuite de cette pratique. Par ailleurs, la mission d'observation a évalué l'environnement médiatique dans lequel la campagne électorale s'est déroulée. « Les médias haïtiens ont pu exercer leur travail dans un climat de respect de la liberté d'expression et sans limitation du libre exercice du journalisme. Néanmoins, malgré leurs efforts pour couvrir la campagne de manière inclusive, plus de la moitié des médias analysés par la mission ont fait preuve de partialité informative en faveur de certains candidats présidentiels », explique le chef de la mission.

Elena Valenciano a tenu à souligner que la mission observera également la tabulation des résultats et la période du contentieux. La déclaration préliminaire du MOE-UE est soutenue par la délégation d'observation électorale du Parlement européen, lequel détient 6 eurodéputés dans la MOE-UE. Chef de la délégation des parlementaires, Izaskun Bilbao Barandica indique que le but de leur participation est d'apporter un regard et une appréciation politique et ainsi compléter les efforts de la mission. « Au cours de son séjour, la délégation du Parlement européen a rencontré les autorités politiques électorales et des candidats à la présidentielle ainsi que des représentants de la société civile. Nous félicitons le peuple haïtien, ses autorités politiques et électorales ainsi que les forces de l'ordre d'avoir réussi à mener à bien ces élections dans des circonstances pacifiques », a fait savoir Izaskun Bilbao Barandica.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/151709/Elections-la-participation-electorale-na-pas-pris-lampleur-esperee-selon-la-mission-dobservation-de-lUnion-europeenne#sthash.9uGVuecq.dpuf>

La Moe/Ue relève une « partialité informative» de quelques médias en faveur de candidats à la présidence

La Mission d'observation électorale de l'Union européenne (Moe/Ue) dit relever une « partialité informative » de quelques médias en faveur de candidats à la présidence, dans un rapport préliminaire présenté autour des élections présidentielles du 25 octobre 2015, ce mardi 27 octobre 2015.

Plus de la moitié des médias analysés, malgré leurs efforts pour couvrir les élections de manière inclusive, ont fait preuve de partialité informative en faveur de certains candidats.

La Moe/Ue a répertorié 6 médias locaux dont deux de l'État et quatre privés. Elle a suivi systématiquement du 1er au 24 octobre 2015 des émissions de la Radiotélévision nationale d'Haïti (Rtnh) et des médias privés comme la radio-télévision Ginen, la radio Caraïbes, la télé Kiskeya, Le Nouvelliste et Le National.

La diffusion de programmes sur les élections, les entretiens en studio, la retransmission de débats politiques ont occupé une part importante des programmations de ces médias.

La Moe/Ue a souligné une certaine partialité de la radio-télévision nationale d'Haïti (Rtnh) en faveur du candidat présidentiel du Parti haïtien tèt kale (Phtk au pouvoir), Jovenel Moïse.

La Tnh a favorisé Jovenel Moïse en lui consacrant 60% du temps total d'antenne, accordé aux 10 candidats à la présidence les plus présents dans les médias, alors que la Radio nationale d'Haïti (Rnh) lui a consacré 56%.

Toutefois, les médias d'État ont fait l'effort d'offrir une plateforme aux candidats municipaux et présidentiels, à travers des émissions quotidiennes tels «Mise au point» et «Élections 360».

La mission d'observation de l'Union Européenne dit aussi relever qu'après la clôture officielle de la campagne électorale, la Tnh a diffusé, la veille des élections du 25 octobre 2015, des spots de campagne du Phtk ainsi que des reportages sur les réalisations du président Michel Martelly.

Contacté par AlterPresse, le directeur de l'information de la Tnh, Jean Serginho Lindor, s'est gardé de commenter ce rapport de la Moe/Ue, et a référé au directeur général de la station qu'AlterPresse n'a pas pu joindre au téléphone. La radio et télé Ginen ont respectivement consacré 72% et 77% du temps total d'antenne à Jovenel Moïse, selon le rapport de la Moe/Ue.

Le document indique aussi que Télé Kiskeya a accordé 53% de temps d'antenne au candidat de la Ligue alternative pour le progrès et l'émancipation d'Haïti (Lapeh), Jude Célestin, alors que la radio Caraïbes et les journaux Le Nouvelliste et Le National ont assuré une couverture équilibrée et neutre.

Au journal de 16 heures de Radio Kiskeya, Liliane Pierre-Paul, présentatrice et directrice de programmation de cette station ainsi que de Télé Kiskeya, a précisé que, contrairement aux médias publics, le temps d'antenne alloué aux candidats était des heures payées.

Haïti-Élections : La journée électorale du 25 octobre, un souffle d'espoir pour la démocratie, selon l'UE

La journée électorale du 25 octobre représente un « souffle d'espoir » pour la démocratie en Haïti, souligne la cheffe de la mission d'observation électorale de l'Ue (Moe/Ue), Elena Valenciano, lors d'une conférence de presse donnée ce mardi 27 octobre 2015, et à laquelle a assisté à l'agence en ligne AlterPresse.

Elle encourage les candidats et leurs sympathisants à poursuivre leur engagement dans le processus, dans le respect des normes qui l'encadrent.

Pour la Moe/Ue, la journée électorale du 25 octobre a été calme et globalement bien organisée par rapport au scrutin législatif du 9 août 2015.

La participation électorale n'a pas eu l'ampleur espérée, relève Elena Valenciano, signalant un éloignement croissant entre l'électorat et ses représentants.

Elle a tenu à féliciter l'effort collectif du peuple haïtien, qui a permis le déroulement d'une bonne journée électorale, même s'il reste un long chemin pour renforcer la confiance de la population dans le processus démocratique.

Le Conseil électoral provisoire (Cep) a su tirer les leçons des dysfonctionnements du 9 août et créer les conditions favorables à un scrutin paisible et ordonné, estime-t-elle.

Elle a aussi salué la décision du Cep de reprendre les élections dans certaines circonscriptions, tout en déplorant l'absence de poursuites pénales contre les responsables d'actes de violence électorale.

Le contentieux des résultats du premier tour des législatives a mis en évidence le manque d'uniformité dans la prise de décisions ainsi que l'influence exercée sur les instances contentieuses par certains candidats, affirme-t-elle.

La Moe/Ue déplore le faible taux de participation des femmes qui n'ont été représentées qu'à seulement 7% des candidats à l'élection présidentielle, 10% des candidats au sénat et 8% des candidats à la députation, lors du premier tour des législatives, alors que, pour le deuxième tour, seules 2 femmes se sont qualifiées au sénat et 4 à la députation.

« Une grande perte pour la démocratie haïtienne de ne pas inclure plus de femmes dans le processus électoral », critique Elena Valenciano de la Moe/Ue, qui compte 80 observateurs de 25 Etats membres de l'Ue.

<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19103#.VjDNh36rTIU>

Métropole Haiti – Publié le 28 octobre 2015

L'UE salue le bon déroulement du scrutin

L'Union européenne salue la tenue, dans le calme et sans incidents majeurs, des élections présidentielles, législatives et municipales du 25 octobre.

Selon un communiqué de l'UE, ces élections constituent une étape décisive pour le renouvellement politique, la stabilité des institutions et la consolidation de la démocratie en Haïti.

L'UE se félicite de l'engagement civique accru dont ont fait preuve les électeurs et les électrices haïtiens qui s'est traduit par une augmentation de la participation observée qui demeure toutefois un défi.

L'UE souligne la détermination des autorités et de l'administration électorale ainsi que l'action vigilante de la Police Nationale Haïtienne qui ont travaillé de concert pour le bon déroulement de ces élections. L'UE encourage la poursuite et l'approfondissement des efforts en cours pour promouvoir la participation, la transparence et l'inclusivité, dans la perspective du prochain scrutin.

En attendant les résultats définitifs, il importe que tous les acteurs respectent le processus en cours et fassent preuve de responsabilité afin de préserver le calme dans l'ensemble du pays. Il est essentiel que toute contestation éventuelle du résultat du scrutin suive les voies légales appropriées.

Dans le cadre des relations de coopération privilégiées avec Haïti, l'UE contribue à la tenue de ces élections, tant financièrement qu'à travers le déploiement d'une Mission d'Observation électorale. La Mission, qui a présenté son évaluation préliminaire indépendante du scrutin du 25 octobre aujourd'hui, restera sur place pour observer toutes les étapes du processus jusqu'à son achèvement et formulera des recommandations visant l'amélioration des processus électoraux futurs.

http://www.metropolehaiti.com/metropole/full_une_fr.php?id=27456

HPN Haiti – Publié le 28 octobre 2015

Obtention de décharge! L'UE est contre

Dans son rapport en date du 25 octobre, la Mission d'Observation de Electorale de l'Union Européenne (MOE-UE) dénonce la procédure d'obtention de décharge exigée par la constitution haïtienne pour toute personne qui veut se porter candidat et ayant été comptable de denier publique.

« La procédure actuelle d'obtention de la décharge constitue un levier politique qui permet au Parlement de bloquer certaines candidatures et représente de facto un obstacle à l'exercice du droit fondamental de se porter candidat », affirme la MOE-UE.

En outre, selon la MOE-UE, au cours de la campagne présidentielle, il a régné un climat de tension palpable, notamment dans les zones de reprise du premier tour des élections.

La MOE-UE avait salué la décision de répéter les élections législatives dans certaines circonscriptions. Toutefois, elle déplore l'absence de poursuites pénales contre les responsables d'actes de violence électorale, soutient le rapport.

<http://www.hpnhaiti.com/site/index.php/elections/17183-haiti-elections-obtention-de-decharge-lue-est-contre>

La RTNH s'est révélée partisane lors de la campagne présidentielle, selon l'UE

Un rapport préliminaire dressé par la mission d'observation électorale de l'union européenne (MOE-UE), présenté à la presse le mardi 27 octobre, montre que la Radio Télévision Nationale d'Haïti (RTNH) a favorisé le candidat présidentiel, Jovenel Moïse, en lui octroyant un temps d'antenne supérieur à celui accordé aux autres prétendants à la magistrature suprême de l'Etat.

En effet, du 1er au 24 octobre, la mission d'observation électorale de l'UE a effectué un suivi systématique des émissions de la RTNH et d'autres médias privés dont Radio Télé Ginen, Radio Caraïbes, Télé Kiskeya, le Nouvelliste et le National afin d'évaluer le niveau d'accès des candidats aux médias.

Dans son observation, la MOE UE a pu souligner que la RTNH était loin d'être impartiale en ce qui a trait au temps d'antenne accordé aux candidats. En fait, selon la mission, la télévision du service public a favorisé le poulain de Michel Martelly, "Nonm bannan'n nan" en lui consacrant 60% du temps total d'antenne accordé aux 10 aspirants chef d'Etat les plus présents dans les médias.

Dans le cas de la Radio Nationale d'Haïti, le temps total d'antenne octroyé à Jovenel Moïse s'élève à 56%.

S'agissant des médias privés, la MOE UE a révélé que la Radio-Télé Ginen a réalisé une couverture clairement favorable à Jovenel Moïse (PHTK), qui a reçu 77% du temps total d'antenne consacré aux autres candidats.

La station de Lilianne Pierre Paul, Kiskeya, s'est positionnée en faveur de Jude Célestin du parti LAPEH en lui consacrant 53% du temps d'antenne.

En revanche, poursuit la mission de l'UE, d'autres médias privés tels, Caraïbes et les journaux Le Nouvelliste et Le National ont assuré une couverture équilibrée, conclut la mission d'observation électorale de l'union européenne en Haïti.

<http://www.hpnhaiti.com/site/index.php/politique/17181-haiti-elections-la-rtnh-sest-revelee-partisane-lors-de-la-campagne-presidentielle-selon-lue>

Satisfaction de la mission de l'UE

La Mission d'observation électorale de l'Union européenne (Moe Ue) a dressé un bilan positif du déroulement des élections présidentielles, législatives et municipales du dimanche 25 octobre 2015, à travers les différents départements du pays, lors d'une conférence de presse, donnée à la mi-journée.

La journée électorale se déroule dans un calme qui va aider à une plus grande participation des électeurs, relevait la cheffe de la Moe Ue, Mme Elena Valenciano.

« On aura réussi à écouter clairement la voix des Haïtiens, leurs opinions, leurs souhaits ainsi que leurs désirs pour ce pays », relève-t-elle.

Elle a souligné des retards dans l'ouverture de plusieurs centres de vote, à cause du temps pris pour contrôler le matériel de vote.

Cependant il y a eu une très bonne volonté de la part des responsables de bureaux, des mandataires et des électeurs, constate la cheffe de la mission, soulignant combien tout le monde a essayé de collaborer pour que finalement ces élections puissent réussir.

Les incidents relevés ne sont pas si graves, tente-t-elle de rassurer, tout en applaudissant la présence très visible de la Police nationale d'Haïti (Pnh) pour garantir une atmosphère de sécurité, favorable au vote.

Les mesures, adoptées par le Cep, ont aidé à ce que cette journée soit beaucoup mieux préparée, indique-t-elle.

Une meilleure formation des responsables de bureaux, la clarté des listes électorales et le rôle des mandataires ont été parmi les aspects positifs soulignés.

http://haitienmarche.com/index.php?option=com_content&view=article&id=10031:satisfaction-de-la-mission-de-l-ue&catid=15:en-bref&Itemid=141

Le National – Publié le 28 octobre 2015

Obsèvatè yo bay KEP a yon bon nòt

*De jou apre dewoulman premye tou eleksyon prezidansyèl la, dezyèm tou eleksyon palmanchè yo ak eleksyon majistra yo, dimanch 25 oktòb 2015 la, reyaksyon yo kontinye tonbe tankou grenn lapli. Obsèvatè nasyonal tankou entènasyonal yo prezante rapò preliminè yo sou dewoulman jounen sa a. **Misyon Obsèvasyon elektoral Inyon Ewopeyèn nan (MOE/EU)**, Misyon obsèvasyon elektoral Òganizasyon Eta amerik yo (MOE/OEA). San konte Rezo Nasyonal kap defann nan Dwa moun (RNDDH), SOFA, CNO, Conhane ki mete tèt yo ansanm pou prezante rapò pa yo, madi 27 oktòb.*

Daprè Misyon obsèvatè **Inyon ewopeyèn**, « eleksyon 25 oktòb ki sot pase yo te byen òganize konpare ak sa ki te fèt nan dat 9 dawout la. Yo te dewoule nan lapè ak trankilite. Sa ki kòz te gen yon ti ogmantasyon elektè yo. Men, pousantaj patisipasyon an pat twò wo ». Sou 253 sant vòt misyon an te sipèvize nan tout peyi a, plizyè ensidan te anrejistre pandan dewoulman operasyon vòt yo. Men, ensidan sa yo pa t gen okenn enpak sou fen pwosesis la.

MOE/UE bat bravo lakontantman pou otorite yo ki te pran gwo dispozisyon pou ranfòse sekirite a. Sa ki te pèmèt yo diminye zak vyolans yo pandan jounen elektoral la.

MOE/OEA

Se prèske menm konsta pou Misyon obsèvasyon Òganizasyon Eta amerik yo ki fè konnen 30 % moun te patisipe nan konpetisyon elektoral sa yo. Daprè deklarasyon chèf delegasyon misyon OEA, Celso Amorim, nan moman prezantasyon rapò preliminè sou dewoulman eleksyon sa yo. Nan sans sa, alatèt misyon an ankouraje tout aktè yo aji ak pran responsabilite yo pou tout bagay kapab byen pase nan jou k ap vini la yo.

Ansyen minis Afè Etranjè ak defans brezilyen an rapousib pou l fè konnen MOE/OEA te deplwaye 125 obsèvatè ki sòti nan 27 peyi. Obsèvatè sa yo te vizite prèske 487 sant vòt nan dis (10) departman jewografik peyi a. Yo te nan biwo vòt yo (BV) depi nan lè yo t ap louvri jouk nan lè yo t ap fèmen.

KEP a te pi byen prepare pou Oktòb 25 lan

Sou bò pa yo, RNDDH, SOFA, CNO, Conhane ki met tèt yo ansanm, wete chapo yo byen ba pou tout jèfò sa yo KEP a te fè pou te pèmèt eleksyon an te byen pase. Yo pran kèk egzanp tankou rejis elektoral yo ki te disponib depi yon mwa alavans dewoulman konpetisyon elektoral la. Epi

idantifikasyon yo te rive fèt byen fasil. Kat akreditasyon pou obsèvatè yo elektoral yo ansanm ak kat mandatè pati politik yo ak kandida yo te deja pare nan yon delè rezonab. Dokiman sa yo te gen ladan yo, yon ansanm mezi nan lide pou pèmèt yo diminye magouy pandan eleksyon an.

Sepandan, ansanm òganizasyon sa yo fè konnen yo te obsève yon bann iregilarite pandan jou vòt la. Entèdiksyon pou obsèvatè yo te mete mayo sou yo te konplike travay idantifikasyon yo kòm obsèvatè nan sant vòt yo. Sa fè gen yon pakèt ladan yo, responsab sant sa yo pa t bay aksè nan espas sa yo pou yo te kapab fè travay yo. Anplis, responsab sant vòt yo pa t kite yon bann ak pakèt obsèvatè elektoral rantre nan espas sa yo paske kat akreditasyon yo pa t gen so Biwo electoral kominal (BEK) ak Biwo electoral departmantal (BED) sou yo.

Lapolis te prezan

Pi lwen, Kowalisyon an fè konnen si pandan dewoulman premye tou eleksyon lejislatif yo, Lapolis la te tankou « spectatrice », pandan 1^e tou presidansyèl la, 2e tou palmantè yo ak eleksyon majistra yo, fòs lòd yo te fè eksè pandan 25 oktòb lan nan kèk sant vòt. Operasyon fouy la te debouche sou yon gwo liy. Sa ki te lakòz kèk elektè ki te vle egzèsè dwa yo bandonnen liy sa yo epi retounen lakay yo san yo pa t rive vote.

Malgre tout pwoblèm, kowalisyon an estime pousantaj moun ki te patisipe nan eleksyon 25 oktòb yo te ka 25 %. Yon patisipasyon, fèb, men ki revele l pi fèb ankò akòz wotasyon ki te genyen nan zafè mandatè yo, ak mandatè epi obsèvatè ki vote plizyè fwa.

Iregilarite

Yon lòt bò, òganizasyon sa yo fè konnen te gen anpil iregilarite pandan jounen sa a. Yo pran kòm egzanzp pa t gen sekre nan vòt yo, espas biwo vot yo te twò piti, anpil obsèvatè ki angaje nan pwosesis la pa t idantifye. Yo fè konnen tou gen yon bann òganizasyon tankou « Unité nationale pour le développement appliqué (Unada) ki t ap vann yon pil kat akreditasyon.

Selon kowalisyon an, se te menm bagay ki t ap kontinye avèk yon bann obsèvatè « Centre d'observation et de formation électorale (COFE) » ki te konpòte yo tankou mandatè kèk pati politik nan eleksyon sa a.

Magouy

Pi lwen, kowalisyon an fè konnen li te obsève nan kèk sant vòt yon bann magouy tankou yon mandatè ki vote pandan plizyè fwa. Anplis, li kontinye pou l denonse yon bann òganizasyon tankou « Unada, COFE, Ligue haïtienne d'action civique et morale (LHACIM) ki t ap vann yon latriye kat akreditasyon kote yon manda t ap vann 1 500 goud. San konte operasyon plen bwat ak machanday politik ki te genyen douvan sant ak biwo vòt.

Rekòmandasyon

Malgre tout konsta sa yo, kowalisyon an wete chapo l byen ba douvan gran jefò KEP a fè pou l te pèmèt jounen 25 oktòb la byen dewoule. Men, l ap pwofite okazyon an pou l mande l fè plis jefò ankò. Yon manyè pou rezilta yo kapab reflekte reyalite vòt la. Nan sans sa a, kowalisyon an adrese yon seri rekòmandasyon bay KEP, tankou pou l bay plis presizyon sou kantite kat akreditasyon li te bay òganizasyon ki tap obsève eleksyon yo, verifye tout enfòmasyon ak elektè ki te rive vote epi pataje metòd rekritman avoka/ verifikatè k ap trete pwosè vèbal yo.



<http://lenational.ht/obsevatè-vo-bay-kep-a-von-bon-not/>

La mission d'observation électorale de l'Union Européenne salue le bon déroulement des élections du 25 octobre. Le chef de la mission Helena Valenciano croit que ce scrutin a été bien organisé, estimant que les incidents enregistrés n'ont pas de graves conséquences sur le processus électoral.

La Représentante Spéciale du Secrétaire général de l'ONU en Haïti et le CORE GROUP félicitent les électeurs haïtiens qui ont pu exercer leur droit de vote dimanche dans un climat apaisé.

La Représentante Spéciale et le CORE GROUP appelle à la transparence dans le processus de décompte des voix et font appel au sens de responsabilités de tous les acteurs.

Les Haïtiens ont franchi une étape importante vers le renouvellement du personnel politique, suite à la tenue du scrutin du 25 octobre, relate Parl Américas une organisation regroupant 35 assemblée législatives des pays Amériques et de la Caraïbes, qui a déployé en Haïti une mission d'observation électorale.

Les membres de cette mission croient qu'en dépit de la réussite du scrutin de dimanche, le CEP a encore des défis à relever.

Le Centre de la tabulation a démarré hier avec le traitement des procès-verbaux, un processus qui se déroule dans la transparence, rassure le responsable du centre Widmarck Matador. Il annonce la publication des résultats partiels entre le 3 et 5 novembre.

L'Ancien Sénateur Anacacis Jean Hector du parti LAPEH, parle de fraudes massives aux élections de dimanche dernier pointant du doigt le parti PHTK dans des actes de bourrage d'urnes et de fausses cartes d'accréditations de mandataires.

Le dirigeant politique invite le CEP à prendre en compte ces irrégularités dans le traitement des procès-verbaux.

Le parti Fanmi Lavalas exige l'expulsion du candidat à la présidence du PHTK, Jovenel Moïse de la course électorale, accusé d'être responsable des cas de fraudes. Fanmi Lavalas clame déjà sa victoire aux présidentielles.

Le candidat à la présidence de Renmen Ayiti, Jean Henri Céant appelle à la mobilisation contre les élections de dimanche dernier, qu'il qualifie de complot orchestré par le CEP et certains partis politiques visant à manipuler le vote populaire.

Maître Céant cite en exemple la rotation des mandataires et l'identification des observateurs électoraux.

Guichard Doré du PHTK se réjouit de la réussite de la journée électorale de dimanche, qui selon lui constitue un grand pas pour la démocratie en Haïti.

Guichard Doré s'en prend, par ailleurs aux secteurs qui se disent victimes des cas de fraudes massives.

Le Candidat à la Présidence Steven Benoit dénonce également des cas de fraudes dans le cadre des élections de dimanche dernier et place au box des accusés le PHTK et son candidat Jovenel Moïse.

Le Candidat Steven Benoît met en garde le CEP contre la publication de résultats qui ne reflètent pas le vote populaire.

Edouard Paultre du CONANE, dénonce la complicité des membres des bureaux de vote dans les cas d'irrégularités et de corruption constatés le 25 octobre.

www.rfmhaiti.com

Scrutin du 25 octobre : les réactions continuent de pleuvoir. Les élections s'étaient déroulées dans un climat apaisé constatent la représentante spéciale du secrétaire général des Nations-Unies en Haïti et les membres du Core group qui saluent au passage le comportement des électeurs haïtiens.

Calme et globalement bien organisée, la journée électorale du dimanche était une réussite même si le taux de participation laisse à désirer, conclut un rapport de la mission d'observation de l'Union Européenne. L'UE s'est montrée très critique vis-à-vis du media de l'Etat.

Alors que les opérations de saisie se poursuivent au centre de tabulation. Une coalition d'organisations impliquées dans l'observation électorale appelle les partis politiques à la vigilance, le CEP au respect et la population au calme.

Dans l'intervalle, la mission d'observation électorale du Réseau ParlAmericas constate les progrès dans l'environnement électoral en Haïti.

Conférences en série des candidats et représentants de partis après le scrutin. Fanmi lavalas se déclare vainqueur de la présidentielle, Steven benoît de la Plateforme Konviksyon dénonce des fraudes massives en faveur du PHTK alors que Me Jean Henry Ceant de Renmen Ayiti pointe du doigt le gouvernement, le CEP et une frange du secteur des affaires

Célébration de la journée mondiale audiovisuelle hier mardi. Une exposition du matériel audiovisuel datant de plusieurs dizaines d'années a marqué la journée.

Parallèlement, les activités devant marquer la journée internationale de la langue créole débutent ce 28 octobre 2015.

www.Metropolehaiti.com

Métropole haïti – Publié le 25 octobre 2015

Premières notes de satisfaction pour le scrutin

A la mi-journée les autorités haïtiennes et les observateurs internationaux étaient globalement satisfaits du déroulement des opérations électorales en Haïti.

La cheffe de la mission d'observation de l'Union Européenne, Helena Valenciano, a indiqué qu'en dépit de petites irrégularités les opérations électorales se déroulaient normalement. Elle a salué les modifications apportées par le CEP qui ont permis une amélioration du fonctionnement de la machine électorale.

La cheffe de la mission d'observation de l'UE avait effectué une visite au centre de vote au lycée de Pétion où plusieurs centaines de personnes étaient disposées à exercer leur droit de vote.

Le Premier Ministre haïtien, Evans Paul, s'était rendu dans un centre de vote à Delmas ce matin. Il a également exprimé une certaine satisfaction.

M. Paul a indiqué qu'il est bien que les citoyens se rendent aux urnes pour choisir leurs dirigeants. Le président du Conseil Electoral Provisoire (CEP), Pierre Louis Opont, a également exercé son droit de vote. Il s'est gardé de parler de satisfaction estimant qu'il faut attendre la fin de la journée

électorale.

Le scrutin concerne à la fois le premier tour de la présidentielle, le second tour des législatives et dans certaines régions une reprise du premier tour et les municipales.

http://www.metropolehaiti.com/metropole/full_une_fr.php?id=27434

Le Nouvelliste – Publié le 27 octobre 2015

L'Union européenne note une faible taux de participation

Le chef de **la mission de l'observation électorale de l'UE (MOE-UE)** a présenté, ce mardi, les conclusions préliminaires relatives aux joutes du 25 octobre. La **MOE-UE** estime que la journée s'est déroulée dans un climat de sérénité notable et note une faible participation qui signale la persistance entre l'électorat et ses représentants. Par ailleurs, la mission encourage les candidats et leurs sympathisants à poursuivre leur engagement dans le processus dans le respect des normes qui l'encadrent.

« Le scrutin du 25 octobre a été bien organisé et s'est déroulé dans un climat de sérénité notable comparé à la journée du 9 août. Cependant, la participation électorale n'a pas pris l'ampleur espérée et signale l'éloignement croissant entre l'électorat et ses représentants. Ce sont les principales conclusions préliminaires de la **Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE UE)** après la tenue des élections présidentielles, législatives et municipales du 25 octobre 2015 », lit-on dans le communiqué de l'**UE**.

«La journée électorale du 25 octobre représente un souffle d'espoir pour la démocratie haïtienne », a déclaré le chef observateur de la MOE UE, Elena Valenciano. « J'encourage les candidats et leurs sympathisants à poursuivre leur engagement dans le processus dans le respect des normes qui l'encadrent », a ajouté Mme Valenciano.

Selon la MOE **UE**, le Conseil électoral provisoire (CEP) a su tirer les leçons des dysfonctionnements du 9 août et créer les conditions favorables à un scrutin paisible et ordonné. Néanmoins, la MOE UE considère que la faible participation confirme la tendance des derniers cycles électoraux et signale la persistance de l'éloignement entre l'électorat et ses représentants.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/151704/LUnion-Europeenne-note-un-faible-taux-de-participation#sthash.uFHIk0Sf.dpuf>

HPN Haiti Publié le 22 octobre 2015

La MOE-UE renforce son dispositif d'observation



*Les Vingt-quatre (24) observateurs de courte durée de la **Mission d'Observation Electorale de l'Union Européenne (MOE UE)** en Haïti sont redéployés dans les 10 départements du pays ce*

jeudi 22 octobre afin de renforcer le dispositif d'observation du scrutin du 25 octobre 2015, a appris HPN.

Ces observateurs vont rejoindre aujourd'hui les 22 observateurs de longue durée qui, depuis le 6 octobre, ont repris leurs tâches d'observation dans les différents départements du pays.

A l'occasion du déploiement de ce nouveau groupe d'observateurs, la Chef de la **MOE UE** en Haïti et Membre du Parlement européen, **Elena Valenciano** a encouragé les candidats, les partis politiques et leurs sympathisants à maintenir un climat de civisme, de sérénité et de tolérance.

“ Le verdict des urnes doit être respecté et tout différend doit être résolu exclusivement par les moyens légaux”, soutient-elle

De plus, une délégation de six membres du Parlement européen et les 13 observateurs recrutés parmi le personnel diplomatique des ambassades européennes présentes en Haïti se joindront également à la **MOE UE** le jour du scrutin.

Au total, le 25 octobre la MOE UE aura 73 observateurs déployés dans tout le pays.

Par ailleurs, la **MOE UE** salue les dispositions prises par le Conseil Electoral Provisoire (CEP) en vue d'améliorer la réalisation du scrutin du 25 octobre, dont l'affichage des listes électorales un mois avant le jour des élections; la reprise de la formation des membres des centres et bureaux de vote; la distribution à temps des accréditations des mandataires et la publication d'un règlement établissant leur rôle pendant la journée électorale.

A noter que deux jours après le scrutin, la **MOE UE** compte présenter ses conclusions préliminaires. Un rapport final détaillé sera publié quelques semaines après les élections contenant des recommandations en vue d'améliorer les processus électoraux à venir

<http://www.hpnhaiti.com/site/index.php/elections/17126-haiti-elections-la-moe-ue-renforce-son-dispositif-dobservation>

Le Nouvelliste – Publié le 19 octobre 2015

L'Ambassadeur britannique en Haïti fait ses adieux

Steven Fisher, ambassadeur de la Grande-Bretagne en poste en Haïti, depuis juin 2011, est arrivé en fin de mission. Quelques jours avant son départ pour Londres, le diplomate a offert jeudi soir à l'hôtel Montana un dîner d'adieu, empreint d'amitié et de convivialité au monde diplomatique.

Dans une atmosphère chargée d'émotion qui sied à ce genre de rencontre, les intervenants ont vanté les qualités humaines et professionnelles de l'ambassadeur britannique qui, durant sa mission sur la terre de Jean-Jacques Dessalines, s'est efforcé de dynamiser la coopération entre Haïti et la Grande-Bretagne dont la réouverture de l'ambassade a eu lieu en juin 2013, soit 47 ans après la fermeture de l'ambassade en 1966. Depuis la réouverture de l'ambassade britannique en Haïti, il y a de cela trois ans, les autorités britanniques et haïtiennes ont décidé de renouer leurs relations diplomatiques afin de stimuler le développement d'Haïti et créer de nouvelles opportunités commerciales pour les entreprises britanniques.

Lors des échanges, l'ambassadeur Steven Fisher, résidant en République dominicaine, a remercié ses collaborateurs pour leur soutien, ce qui a facilité sa mission en renforçant les liens séculaires de coopération existant entre les deux États. Selon le diplomate, l'excellence des relations entre les deux pays symbolise l'engagement du Royaume-Uni à rester aux côtés des Haïtiens.

«J'ose espérer que les Haïtiens trouveront un moyen de gérer les enjeux qui favoriseront le développement d'Haïti. L'avenir d'Haïti est évidemment entre les mains des Haïtiens. Ce sont les décisions et actions des dirigeants politiques, des acteurs économiques, de la société civile et de l'ensemble de la population qui vont déterminer quelle voie prendra le pays», a dit le diplomate, qui rappelle aux Haïtiens que chaque fois qu'il y a crise et instabilité politique, cela provoque des retards dans la lutte contre la réduction de la pauvreté et empêche la création d'emplois et de richesses dans le pays.

A en croire le diplomate, les relations entre la Grande-Bretagne et Haïti ont commencé en 1804, quand le général Jean-Jacques Dessalines a remis personnellement une copie de la déclaration de l'indépendance de la nouvelle République au représentant de la Couronne Britannique en Haïti. Cette copie est toujours conservée dans les archives nationales britanniques. Il semblerait que le document original, rédigé dans la nuit du 31 décembre 1803 au 1er janvier 1804, aurait disparu. Le peuple britannique a une fascination pour Haïti. Soulignons que l'Angleterre a repris des relations fortes avec Haïti depuis le séisme du 12 janvier 2010, car sa générosité envers les victimes a été sans précédent.

Arrivé en Haïti en juin 2011, le diplomate a fait feu de tout bois pour que son pays reprenne la coopération avec la première République noire du monde. Son pari a été gagné et la reprise a été effective en 2013. La coopération s'est matérialisée dans plusieurs domaines, notamment économique, social et culturel. Étant donné que les bonnes choses ne durent jamais, les Haïtiens auraient bien voulu que le diplomate continue sa mission, mais les autorités hiérarchiques du diplomate ont décidé autrement.

Présent à la cérémonie, le chargé d'affaires britannique résidant en Haïti, Rick Shearn, éprouve un sentiment d'admiration pour Haïti. «Nous sommes émerveillés par votre culture. Votre ouverture au monde, votre développement ne se sont pas accompagnés d'un renoncement à votre culture. Si nous pouvons nous féliciter d'entretenir des relations aussi fortes, nous considérons que nous pouvons aller plus loin», conclut le diplomate, qui quitte le pays en janvier 2016.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/151284/Lambassadeur-britannique-en-Haiti-fait-ses-adeux#sthash.OAL0bYWN.dpuf>

AlterPresse – Publié le 15 octobre 2015

Inauguration de deux marchés publics au nord.

Deux marchés publics ont été inaugurés dans le département du Nord, entre le samedi 10 et le lundi 12 octobre 2015, a observé AlterPresse.

Une cérémonie d'inauguration a eu lieu, le lundi 12 octobre 2015, pour marquer l'achèvement des travaux de réhabilitation du marché public de la commune de Limonade (département du Nord). Ce marché public comprend 20 chambres de dépôts, 50 tables pour étaler notamment des produits alimentaires et un espace bétonné pouvant accueillir plusieurs dizaines de marchands et marchandes.

Ce projet de construction a reçu une subvention de 5 million 500 mille gourdes de l'**Union européenne (Ue)** et du Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (Mict), suivie d'un ajustement de 1 million 600 mille gourdes.

Le marché sera ouvert au grand public après quelques aménagements, dans environ 15 jours, indiquent les autorités municipales lors de l'inauguration.

L'agent intérimaire de Limonade, Willy Oswald, a salué le gouvernement haïtien et l'Ue pour leur engagement de doter cette commune de cette infrastructure qui va contribuer, dit-il, à l'amélioration des conditions hygiéniques et sanitaires inquiétantes dans lesquelles évolue le commerce local. Des marchands et marchandes étalent souvent leurs produits alimentaires près des déchets, de la boue et dans des endroits poussiéreux

Des membres de la population ont exprimé leur satisfaction. Ils ont encouragé les autorités haïtiennes et de l'Ue à agrandir le marché pour y ajouter d'autres tables et chambres de dépôts afin que l'établissement puisse accueillir tous les marchands et marchandes.

De son côté, la régisseuse du programme d'Appui à la gouvernance et à l'investissement local (Agil), Marie Carmel Adrien, exhorte les gens à faire bon usage du marché en le gardant propre et intact.

« L'argent donné par l'UE est prélevé des taxes des citoyens européens, il serait inconcevable de prendre à nouveau de l'argent de ces mêmes personnes pour financer des projets au profit d'une population qui ne sait pas les protéger », exprime la responsable de l'Agil.

D'autre part, le premier marché public de Quartier-Morin a été inauguré le samedi 10 octobre, par la mairie de Quartier-Morin (Nord) et la régie du programme Agil, dans la zone de Lazard.

« Des membres de la population n'auront plus la nécessité de se rendre jusqu'à la commune du Cap-Haïtien pour se procurer certains produits alimentaires », espère Marie Carmel Adrien qui appelle la mairie et la population à travailler pour mettre sur pied une structure de gestion de ce marché.

Ce marché va avoir un gros impact dans le développement économique de la zone, se réjouit l'agent intérimaire démissionnaire Gode-Froy Belony.

« La même entente qui existait entre la mairie et la population lors de la construction de ce marché est indispensable dans sa gestion pour arriver à ce développement », a-t-il déclaré.

Les usagers se réjouissent de ce qu'ils n'auront plus à étaler leurs produits au bord des routes et encouragent les autorités locales à faire une bonne gestion de l'ouvrage.

Cette autre construction est réalisée grâce à une subvention de 4 millions 950 mille gourdes du programme Agil qui est financé à 90% par l'Ue et à hauteur de 10% par l'Etat haïtien.

Ce programme est piloté par le Bureau de l'ordonnateur nation (Bon), l'Office de management et des ressources humaines (Omrh), en partenariat avec les Ministères de l'intérieur et des collectivités territoriales (Mict), de l'économie et des finances (Mef), de la planification et de la coopération externe (Mpce).

Les communes du Cap-Haïtien, Limonade, Quartier-Morin, Caracol, Sainte-Suzanne, Trou-du-Nord, Terrier-Rouge, Fort-Liberté, Perches, Ferrier, Ouanaminthe, Mont'Organisé et Capotille sont les bénéficiaires du programme, basés dans le Nord et le Nord-Est.

Divers projets d'infrastructures réalisés dans 13 communes des départements du Nord et du Nord-Est ont été, entre autres, inaugurés au cours du mois d'octobre 2015.

<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19010>

Le président Medina à son tour se rendra à Port-au-Prince

Les relations haïtiano-dominicaines se sont réchauffées ce mardi 13 octobre 2015, avec la visite du président Martelly à Barahona, en République dominicaine. Comme à l'accoutumée, les pansements ont été appliqués là où il était possible et les patates chaudes, que sont le dossier migratoire, par exemple, ont été, évidemment, remises à plus tard. S'il est trop tôt pour parler de qui des deux nations a raflé cette manche, l'on retiendra surtout de cette visite de quelques heures du chef de l'Etat haïtien de l'autre côté de l'île la signature d'un accord en six points, dont l'un parmi eux prévoit la visite du président Medina à Port-au-Prince dans les mois qui viennent.

Après plus de quatre heures de réunion ce mardi, les présidents haïtien et dominicain, Michel Martelly et Danilo Medina, qui se sont réunis à l'aéroport Maria Montez à Barahona, accompagnés de leurs principaux ministres, ont fini par apposer leur signature au bas d'un accord échelonné sur six points. Et un des points clé de cet accord, comme l'annonce en chœur les médias dominicains, envisage la visite à Port-au-Prince du président Medina.

Ce voyage, s'il a lieu, sera le troisième que le chef d'Etat dominicain effectuera en Haïti. En effet, ce dernier a déjà effectué une visite officielle en Haïti respectivement le 26 avril 2013, pour participer au cinquième Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Association des États des Caraïbes (AEC), et le 6 juin 2013, quand il s'est retrouvé en tête-à-tête avec le chef de l'État haïtien à Ouanaminthe. Le différend commercial entre les deux nations étant essentiellement la toile de fond de cette rencontre bilatérale sollicitée, dans le plus grand secret, par les autorités haïtiennes, les deux chefs d'Etat se sont ainsi mis d'accord pour poursuivre les négociations à Port-au-Prince dans les 15 jours à venir afin de parvenir à un accord définitif pour surmonter ce différend commercial. Lequel différend commercial est le résultat de la décision des autorités haïtiennes d'interdire l'entrée sur le territoire national par voie terrestre de 23 produits en provenance de la République dominicaine.

Michel Martelly et Danilo Medina ont également convenu que leurs ministres du commerce ainsi que leurs directeurs des douanes se réunissent respectivement dans deux semaines à Port-au-Prince pour poursuivre les discussions aux fins d'améliorer le commerce sur l'île. «L'objectif est de parvenir à un accord visant à renforcer le commerce et normaliser le transport terrestre de marchandises entre les deux pays », a déclaré Andrés Navarro, le ministre dominicain des Affaires étrangères, qui donnait lecture du communiqué conjoint.

À cette fin, les deux parties ont décidé d'inviter des experts de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui superviseront et seront témoins de ce processus qui vise à aboutir à un accord douanier qui prévoit une assistance technique et l'échange d'informations entre les deux systèmes douaniers des deux pays. Des représentants du monde des affaires de part et d'autre de l'île ainsi que l'Union européenne, en tant qu'instance internationale, sont aussi appelés à prendre part à ces réunions de travail.

Et, selon les médias dominicains, Danilo Medina tient à être présent au moment de la signature de l'accord douanier qui sera conclu entre son pays et Haïti.

Par ailleurs, les deux dirigeants ont aussi convenu dans cet accord en six points qu'Haïti accepte de nommer un ambassadeur en République dominicaine et Rubén Silié, qui avait été rappelé en consultation par le ministère dominicain des Affaires étrangères, retournera à son poste à Port-au-Prince.

Dans l'ensemble, cet accord en six points, concocté pour le bénéfice des deux pays, concerne le commerce, l'initiative Quisqueya, la déportation des migrants haïtiens en situation irrégulière, une communication permanente entre les deux autorités de l'île et leurs corps diplomatiques ainsi que la poursuite de la coopération.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/151115/Haiti-VS-RD-le-president-Medina-a-son-tour-se-rendra-a-Port-au-Prince#sthash.ZEFiTtZt.dpuf>

Le Nouvelliste – Publié le 13 octobre 2015

Martelly et Medina signent un accord en six points pour réchauffer les relations entre les deux pays.

Pour souligner le réchauffement des relations entre les présidents Michel Martelly et Danilo Medina, un accord en six points a été signé à Barahona, ce mardi. Echanges commerciaux, migration sont au cœur de cette entente dans un contexte d'interdiction d'importation par voie terrestre de 23 produits en provenance de la République dominicaine et de rapatriement d'illégaux haïtiens de la patrie de Danilo Médina

Le président dominicain avait sollicité une rencontre avec le président Michel Martelly. Après des échanges, ils ont convenu qu'elle se tenait mardi, à Barahona, en République dominicaine, a confié au journal le ministre de la Communication, Mario Dupuy. Il prend ainsi le contrepied de l'annonce faite par le porte-parole de la présidence dominicaine indiquant que c'est à la demande du président Martelly que ce dernier est reçu en République dominicaine.

« C'était une très bonne rencontre. Il y avait beaucoup de chaleur entre les deux hommes qui se sont entendus sur six points », a indiqué Mario Dupuy. Sur le plan commercial, « ils ont convenu qu'au cours des 15 prochains jours, les ministères des Finances et du Commerce des deux pays, les directeurs des douanes, les représentants des secteurs privés des deux pays, les ambassadeurs de l'Union européenne dans les deux pays se rencontrent à Port-au-Prince pour discuter de manière à conclure un accord qui permet d'améliorer les échanges commerciaux et de normaliser le transport terrestre des marchandises entre les deux pays. Ils ont aussi décidé d'inviter des techniciens de l'OMC afin que ces derniers soient témoins de ce processus lorsqu'ils aboutiront à un accord. Ils pourront le notifier à la prochaine réunion du comité de marchandises de l'OMC », a expliqué Mario Dupuy. Le président Danilo Medina va effectuer une visite de travail à Port-au-Prince. A cette occasion, il signera les accords obtenus, a révélé Mario Dupuy. Les gouvernements des deux pays ont décidé d'appuyer l'initiative Quisqueya. Cette initiative vise à supporter les secteurs privés des deux pays qui réalisent des projets binationaux avec des fonds privés, a expliqué le ministre de la Communication, Mario Dupuy.

Par rapport à la question migratoire, les deux gouvernements se sont entendus sur la communication et la coordination permanentes pour une meilleure harmonisation du processus de rapatriement des citoyens et citoyennes haïtiens en situation migratoire irrégulière. « Il a été convenu que le gouvernement haïtien enverra un nouvel ambassadeur en République dominicaine au cours des prochains jours. En même temps, le gouvernement dominicain fera revenir incessamment l'ambassadeur Ruben Sillié Valdez à son poste. Les deux chefs d'Etat se sont accordés également pour réactiver la commission binationale mixte. A cette fin, les deux pays s'engagent à convoquer une réunion technique hebdomadaire pour garantir le suivi des accords signés. Finalement, le ministre à la présidence de la République dominicaine et le ministre du Tourisme d'Haïti ont été désignés pour faire le suivi de ces points pour s'assurer de la coordination de l'accord entre les deux pays, a détaillé Mario Dupuy.

Pour la mesure d'importation par voie terrestre de 23 produits en provenance de la République dominicaine, elle demeure jusqu'à ce qu'on trouve un accord, selon le ministre de la Communication Mario Dupuy. « Il faut qu'Haïti ait les infrastructures adéquates à la frontière pour pouvoir percevoir ses taxes sur les produits importés et surveiller la qualité des produits qui entrent sur son territoire », a dit Mario Dupuy. Si pour certains les deux chefs d'Etat ont compris la nécessité de dialoguer afin réchauffer les relations entre les deux pays mises à mal depuis l'arrêt 168-13, d'autres, plus critiques, flinguent le président Michel Martelly. Pour eux, le chef de l'Etat haïtien a capitulé alors qu'Haïti était en position de force dans le processus de normalisation des relations commerciales et de mise en place pour percevoir les taxes sur les importations en provenance de la république voisine.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/151125/Martelly-et-Medina-signent-un-accord-en-six-points-pour-rechauffer-les-relations-entre-les-deux-pays#sthash.A6nI4ZMM.dpuf>

Le Nouvelliste – Publié le 12 octobre 2015

Artisanat en fête : le rendez-vous de tout le monde...

Encore une fois, Artisanat en fête conserve ses lettres de noblesse. Cette foire artisanale a réuni au Parc historique de la canne à sucre plusieurs milliers de visiteurs et amants de la production nationale. Pour cette 9e édition tenue les 10 et 11 octobre, enfants, jeunes et moins jeunes, des officiels du gouvernement les plus hauts placés, des diplomates, des candidats à la présidence et des personnalités de toute sorte ont répondu à l'appel.

Artisanat en fête, le rendez-vous incontestable où l'art et l'artisanat haïtiens sont sous les feux des projecteurs. La grand-messe annuelle. Une occasion également pour le grand public de côtoyer le plus grand nombre d'artisans réunis dans un seul endroit. Le Premier ministre Evans Paul, qui était venu faire quelques achats le premier jour, n'a pas caché son admiration pour la production locale. Selon lui, Artisanat en fête est une combinaison de plusieurs facteurs. D'abord, la capacité des artisans de créer, la production en grand nombre et une dynamique économique. L'évènement, a-t-il dit, permet la circulation d'argent dans le système et l'amélioration des conditions de vie des gens qui sont dans le secteur.

Le chef du gouvernement croit que l'Etat devrait encourager ce genre d'activité. «Je suis là comme citoyen haïtien concerné par l'artisanat et comme Premier ministre j'apporte le support physique de l'Etat», a-t-il dit, avant de faire le tour du site pour faire ses emplettes.

Le candidat à la présidence Jean Hervé Charles, qui visait l'exposition, dimanche, a promis d'accompagner les artisans en mettant à leur disposition les moyens financiers nécessaires s'il est arrivé à la tête du pays. Fresnel Larosilière, lui aussi, prétendant à la magistrature suprême, pense que l'avenir du pays dépend du secteur artisanal et du tourisme. «Nous avons la capacité des changer des laideurs en beauté», a-t-il dit, soulignant que c'est sur cet aspect que les Haïtiens doivent capitaliser.

Présent à toutes les éditions d'Artisanat en fête, le candidat à la présidence dit s'étonner à chaque fois de la créativité des artisans. S'il est élu président de la République, il promet de faire de ce secteur l'une de ses priorités.

Mirlande Manigat, responsable de parti politique et ancienne candidate à la présidence, a dit visiter la foire avec une grande fierté, émerveillée devant la capacité créative des artisans haïtiens. Pour encourager la production nationale, elle a acheté plusieurs pièces.

Selon le ministre des Affaires sociales et du Travail, pour certains, l'artisanat est non seulement une façon de gagner leur vie, mais aussi une profession de fierté. «Le gouvernement veut accompagner les artisans parce que l'artisanat peut constituer aussi une possibilité d'auto emploi», a affirmé Ariel Henry encourageant les artisans à poursuivre leur travail. Parce que, a-t-il dit, Haïti est l'un des pays les plus créatifs au point de vue de l'art dans la Caraïbe, l'administration de Martelly veut booster ce secteur et lui ouvrir d'autres marchés pour l'exportation. «Le gouvernement veut incorporer dans le curriculum scolaire des activités artistiques...», a-t-il dit. «Même quand je ne serai pas là, nous souhaitons dès demain commencer à préparer la dixième édition d'Artisanat en fête», a-t-il avancé.

300 millions de gourdes pour supporter le secteur.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Jude Hervé Day, présent également à la foire, a dit être venu non seulement pour visiter et supporter l'initiative, mais pour rencontrer spécialement le cordonnier Hermann Estimphil auquel il a promis de placer des commandes. «J'apprécie beaucoup ses produits et ce secteur», a-t-il dit.

Le gouvernement a des programmes qui visent à développer l'entrepreneuriat, un programme de soutien aux microentreprises et aux petites entreprises, a-t-il dit. «Je suis présent ici essentiellement pour vulgariser ces outils», a indiqué le ministre.

Son ministère, a-t-il dit, entend aider les gens dans le secteur artisanat à passer de l'informel à un entrepreneur formel et reconnu et rendre leurs affaires plus attractives et aptes à percer d'autres marchés. Après l'Artisanat en fête, un rendez-vous annuel, Jude Hervé Day a indiqué que les artisans doivent continuer à vendre leurs produits. Il a annoncé en ce sens un projet avec la SONAPI consistant dans l'aménagement d'un showroom de l'industrie haïtienne.

Chaque mois, un secteur sera mis au-devant de la scène, a-t-il annoncé. Cela pourrait être le textile, la poterie, la couture, la cordonnerie, la broderie, entre autres. L'espace fonctionnera en permanence et permettra d'atteindre directement l'artisan, a souligné le ministre. En 2013, selon M. Day, le gouvernement a recensé 20 000 entrepreneurs dans le secteur de l'artisanat et autres. Dans le cadre du soutien aux microentreprises, aux petites entreprises, le ministère de l'Economie et des Finances dispose d'un budget d'environ 300 000 gourdes «... on l'inscrit comme une obligation de l'Etat», a-t-il dit. S'adressant directement aux artisans qui ont exposé leurs produits au Parc historique de la canne à sucre à l'occasion de la 9e édition d'Artisanat en fête, le titulaire du ministère du Commerce et de l'Industrie a dit regretter le fait que les artisans ne se bousculent pas tous les jours devant son ministère pour bénéficier des accompagnements du gouvernement. Il a invité les artisans à se rapprocher de lui afin de tirer davantage des projets gouvernementaux existants.

La secrétaire d'Etat au Tourisme et des Industries créatives a estimé que rassembler tous ces artisans dans un seul et même espace «est extraordinaire». Jessy Menos croit que cet événement devrait être réalisé plus qu'une fois l'an. Selon elle, l'artisanat fait partie de ce que nous sommes. «L'artisan doit pouvoir vivre de ce qu'il fait, nourrir sa famille, envoyer ses enfants à l'école...», a-t-elle dit.

D'autres personnalités comme l'ancienne première dame Mildred Aristide, le nouvel ambassadeur américain en Haïti, des représentants de l'ambassade de Taïwan, de l'Union européenne, entre autres, ont été au Parc historique de la canne à sucre pendant les deux jours de la foire artisanale.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/151059/Artisanat-en-fete-le-rendez-vous-de-tout-le-monde#sthash.mR0br8d5.dpuf>

Haiti programme de coopération binationale

Vendredi 9 octobre 2015. CCN. C'est sur le thème « Patrimoine immatériel, la dimension culturelle du développement d'Haïti et de la République Dominicaine » qu'intellectuels haïtiens et dominicains présentent deux conférences sous les auspices des Bureaux de l'Ordonnateur National du Fonds Européen pour le développement des deux pays, avec l'appui de la Délégation de l'Union Européenne en Haïti et en République Dominicaine. L'activité, qui a donné le coup d'envoi du Programme de coopération binationale s'est tenue à Santo Domingo le 5 octobre avec la collaboration de l'Observatoire Binational sur la Migration, l'Éducation, l'Environnement et le Commerce (OMBEC).

Dans la lignée de l'UNESCO énonçant que « tout patrimoine devant être préservé et qui consiste en la reconnaissance des pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire transmis de génération en génération, et qui procure aux communautés un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine », cette conférence binationale évoquera la relation existant entre la culture et le développement.

Destinées aux étudiants universitaires des deux pays, ces conférences font partie d'un ensemble d'activités organisées par le Consortium de World Television dans le cadre du projet « Destellos de Esperanza - Miwa lespwa » du Programme de Coopération Binationale de l'Union Européenne entre Haïti et la République Dominicaine financé par le 10e FED (Fonds Européen de Développement) qui comprend trois composantes : Commerce, développement local frontalier - environnement & dialogue politique.

A propos des conférenciers:

M. Laënnec Hurbon, sociologue haïtien né à Jacmel (Haïti), docteur en théologie (Institut catholique de Paris) et en sociologie (Sorbonne), est directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique de Paris (CNRS) et professeur à l'Université Quisqueya de Port-au-Prince dont il est aussi le co-fondateur. Hurbon est auteur de nombreux ouvrages dont : « Genèse de l'État haïtien », « Pour une sociologie d'Haïti au XXIe siècle »; « La démocratie introuvable », « Religion et lien social », « L'Église et l'État moderne en Haïti », « Dieu dans le vaudou haïtien » et « L'insurrection des esclaves de Saint-Domingue ». Son parcours est ponctué par des missions de recherches notamment en Guadeloupe et Martinique pour le projet « Enquêtes sur les nouveaux mouvements religieux, l'évolution des pratiques culturelles entre 1977 et 1981 ».

Le Père Julín Acosta, a dédié près de 39 ans à la Solidarité dominicano-haïtienne et à la « Pastorale migrante » dans les secteurs vulnérables et appauvris des communautés frontalières (Haïti-RD). « Padre Julín » est aussi l'auteur d'ouvrages sur les questions transfrontalières.

<http://www.caraiibreolenews.com/index.php/service-presse/item/3550-haiti-programme-de-cooperation-binationale>

Le National – Publié le 9 octobre 2015

«Patrimoine immatériel, la dimension culturelle du développement d'Haïti et la République dominicaine». Tel a été le thème d'une série de conférences-débats, organisées, mercredi, à l'Université Quisqueya. C'est une activité s'inscrivant dans le cadre du projet «Destellos de Esperanza-Miwa lespwa» du Programme de Coopération binationale de l'Union européenne entre Haïti et la République dominicaine. Financé par le 10^e FED (Fonds européen de

développement) à hauteur de 52 000 000 euros, ce programme a trois composantes: le commerce, le développement local frontalier, l'environnement et le dialogue politique.

Cette activité est liée spécifiquement à la campagne de communication et de visibilité du Programme de Coopération binationale en Haïti à travers ces conférences et ces enseignements, pour poser les jalons d'une continuité dans la sensibilisation des populations à partir des outils de communication performants afin d'atteindre des objectifs d'apaisement et de compréhension mutuelle, a indiqué Sara Rénélik, experte du Consortium de World télévision. Géré par les ordonnateurs des deux pays, soit par la DGCOM en République dominicaine, et par le bureau de l'ordonnateur national en Haïti, le Programme de Coopération binationale compte une trentaine de projets pour l'île entière, a ajouté Madame Rénélik.

Le professeur Jacques Édouard Alexis qui intervenait à ces assises a fait savoir que l'Université Quisqueya, dès sa création avait pris le pari de favoriser les relations entre les deux pays pour ne pas les laisser entre les mains des dirigeants politiques des gouvernements, révélant que l'intérêt des deux peuples commande qu'au-delà des discours politiques, et au-delà des décisions prises dans les officines des gouvernements, nous devons créer l'environnement favorable à des relations stables entre les deux pays qui ne peuvent que coopérer et collaborer. Le professeur Alexis a martelé que nous ne pouvons pas déplacer géographiquement ni Haïti ni la République dominicaine. Et dit-il nous avons intérêt à tout mettre en œuvre pour faciliter les relations entre les deux pays.

Pour sa part, le sociologue haïtien Laënnec Hurbon l'un des deux principaux intervenants à cette thématique a nourri l'idée que l'identité n'est pas quelque chose acquis de manière définitive. Selon lui, l'identité est en perpétuelle évolution. Ainsi, a-t-il dit, l'identité dominicaine serait un mélange entre l'Africain, l'Espagnol, le Taïno, etc. Ces éléments culturels, a-t-il poursuivi, ont été modifiés au cours des ans. Plus loin, M. Hurbon critique vertement cette perception dominicaine qui voudrait pousser du côté haïtien le noirisme, le vaudouisme, précisant que le patrimoine immatériel c'est ce qui irrigue la culture d'un pays et en même temps la potentialité du développement d'un pays. À cet effet, dit, le chercheur Hurbon, quand on considère la dimension prise par la globalisation, le concept d'États-Nations est désuet.

D'un autre côté le prêtre Julín Acosta de la République voisine a martelé qu'il n'est pas normal de bâtir un rapport bilatéral sur la base de préjugé racial, précisant que la culture c'est la manière de penser d'un peuple, sa manière d'agir et sa manière de vivre. M. Acosta invite tout un chacun tant du côté dominicain que du côté haïtien à faire des expériences qui pourraient les aider à découvrir que les Dominicains ne sont pas si Espagnols qu'on pouvait l'imaginer, tout comme les Haïtiens ne sont pas si proches des Français qu'on pourrait le croire. Il a conclu son exposé en disant qu'il n'y a pas de développement sans patrimoine ni de patrimoine sans développement

<http://lenational.ht/des-assises-pour-faciliter-les-relations-haitiano-dominicaines/>

Le Nouvelliste – Publié le 9 octobre 2015

L'ambassadeur de l'UE en Haïti visite Le Nouvelliste

Le nouvel ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Vincent Degert, a rendu visite mardi au journal Le Nouvelliste. L'occasion pour l'ambassadeur d'aborder quelques sujets d'actualité, spécialement les relations haïtiano-dominicaines. L'ambassadeur Degert a prêché le dialogue et l'entente entre les deux pays partageant l'île d'Haïti.

L'Union européenne s'intéresse de plus en plus à ce qui se passe entre Haïti et son voisin dominicain. La dernière sortie de l'ambassadeur Alberto Navarro González, chef de la délégation de

L'UE en terre voisine, en est un grand indicateur. **Le nouvel ambassadeur de l'UE en Haïti**, en visite au quotidien de la rue du Centre, a mis les points sur les i.

Les problèmes sont clairs selon l'ambassadeur arrivé ici il y a seulement quelques semaines. « Il y a eu des problèmes de migration et de déportés. Ça c'est un vrai problème et il y a des solutions structurelles qui doivent être mises en place », a dit **Vincent Degert**. L'ambassadeur invite les autorités de l'île à se focaliser sur l'ampleur du problème. « Des deux côtés, on doit vraiment trouver des voies et moyens d'échanger et de collaborer sur ces problématiques », a-t-il dit.

Plus loin, l'ambassadeur est revenu sur la problématique des relations commerciales. « L'autre question essentielle concerne les relations commerciales et le déséquilibre de la balance commerciale haïtienne. Au-delà du déséquilibre, il y a des préoccupations haïtiennes légitimes », a reconnu le diplomate, qui a accepté de répondre à quelques questions du journal.

Il n'est pas passé pas par quatre chemins pour admettre la légitimité des préoccupations de l'État haïtien en ce qui a trait au commerce avec la République dominicaine. Elles concernent aussi la perception des droits de douane sur tous les produits entrant en Haïti. Il s'agit de celle de la qualité des produits qui est une garantie pour le consommateur haïtien. « Encore une fois, ce sont des problèmes structurels qui ne vont pas se résoudre d'un coup de baguette magique », estime **l'ambassadeur Degert**.



Le nouvel ambassadeur de l'Union européenne en Haïti, Vincent Degert, et Raphael Brigandi, Chargé des affaires politiques et de la communication

Le représentant de **l'Union européenne** conseille aux deux pays de travailler sur le long terme pour parvenir à une solution durable. « Cela veut dire prendre des mesures claires au niveau de la douane haïtienne en renforçant les capacités techniques, administratives, et renforcer la présence tout simplement physique de la douane sur l'ensemble de la ligne frontalière », a fait savoir le diplomate reçu au bureau du directeur général du Nouvelliste, Max E. Chauvet.

Selon **Vincent Degert**, la solution aux problèmes de commerce entre les deux pays passe aussi par le développement de la capacité de production de la République d'Haïti. L'ambassadeur de **L'UE** en République dominicaine était sorti de son silence le mois dernier pour critiquer les mesures d'interdiction prises par l'Etat haïtien à l'encontre de 23 produits dominicains. La réaction du diplomate européen avait suscité pas mal de remous dans le milieu des affaires en Haïti. Sous un autre ton, **l'ambassadeur Degert** précise et calme le jeu. Résoudre les problèmes veut dire aussi « discuter avec les collègues dominicains des entraves potentielles à l'exportation de produits haïtiens en République dominicaine et trouver avec eux des solutions. Le cas échéant, s'il n'y a pas de solution, porter l'affaire à un niveau supérieur, s'il y a une instance au niveau international qui peut trancher sur ces questions », a-t-il soutenu.

L'Union européenne finance des programmes de coopération tant en Haïti qu'en République dominicaine. Des projets de construction d'infrastructures pour le développement des échanges commerciaux entre les deux pays. En Haïti, par exemple, l'autorité européenne aide à la reconstruction du bureau de la douane de Ouanaminthe. Il y a un programme de formation et d'échange entre les douaniers haïtiens et dominicains. L'Union européenne veut aussi aider à la construction du marché binational à Dajabòn.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/150807/Lambassadeur-de-IUE-en-Haiti-visite-Le-Nouvelliste#sthash.GYnmm1Bw.dpuf>

Le Nouvelliste – Publié le 9 octobre 2015

Face à la dégradation accélérée de l'environnement, le ministère se donne les moyens...

A un moment où les conditions environnementales d'Haïti se dégradent à grands pas et provoquent des dégâts considérables durant la saison de pluie, le ministère de l'Environnement, pour pallier les méfaits de la mauvaise gestion de l'environnement, a lancé officiellement, de concert avec le Programme des Nations unies pour le développement et le Bureau de l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement, les activités du Bureau national de l'évaluation environnementale (BNEE), le jeudi 8 octobre à l'hôtel Royal Oasis à Pétion-Ville.

« Veiller à l'intégration des normes et des bonnes pratiques environnementales et sociales dans la planification et la réalisation de tous les projets, programmes et plans relatifs à l'environnement », tels sont les principales responsabilités confiées à cette nouvelle structure fraîchement créée ce jeudi à l'hôtel Royal Oasis.

Dans ses propos de circonstance, le ministre de l'Environnement, Dominique Pierre, a, de prime abord, adressé ses mots de remerciements à l'endroit des principaux partenaires impliqués dans la mise sur pied du Bureau national d'évaluation environnementale (BNEE). Il a, par ailleurs, tenu à signaler à l'assistance l'importance de la création d'une telle structure. « C'est une opportunité pour asseoir, de manière durable, les normes et procédures appropriées à l'exécution de projets de développement durable, indique le ministre. Je n'ai aucun doute que les investisseurs, les entrepreneurs et les agences accompagnatrices de développement ont besoin de cette structure pour s'assurer la viabilité des actions à entreprendre ».



Ministre de l'Environnement, M. Dominique Pierre

Plus loin, le titulaire du ministère de l'Environnement soutient que le BNEE permettra également aux partenaires techniques et financiers qui appuient le gouvernement haïtien d'être rassurés de la capacité de l'Etat haïtien de mieux saisir les enjeux environnementaux dans l'implémentation de projets, programmes et de politiques.

Pour sa part, la directrice principale du Programme des Nations unies pour le développement, partie prenante du projet, Yvonne Helle, se dit fière d'avoir contribué techniquement et financièrement à la concrétisation de ce projet de renforcement de la capacité du ministère de l'Environnement. Elle estime, dans la foulée, que cet outil permettra au ministère de remplir efficacement ses fonctions fondamentales, cruciales qui consistent, entre autres, en la prévention des risques et la protection de l'environnement.

De plus, la responsable du PNUD a indiqué la nécessité que l'Etat fasse de ce structure une priorité dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD). « La création du BNEE correspond à l'objectif 15 lié, parmi d'autres, à la lutte contre la désertification, la préservation et la restauration des écosystèmes et la fin de l'appauvrissement de la biodiversité », a fait remarquer la directrice du PNUD en Haïti.

La création du Bureau nationale d'évaluation de l'environnement (BNEE) est le résultat d'un partenariat entre le ministère de l'Environnement, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), le PNUD, l'Union européenne et le Bureau de l'Ordonnateur national des fonds européens et s'inscrit dans la lutte du gouvernement haïtien contre les défis environnementaux et le réchauffement climatique.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/150942/Face-a-la-degradation-acceleree-de-lenvironnement-le-ministere-se-donne-les-moyens#sthash.QuZy5VFu.dpuf>

Le Nouvelliste - Publié le 08 octobre 2015

Le patrimoine immatériel pris dans sa dimension culturelle a été l'objet d'une conférence mercredi à l'Edifice du patrimoine de l'Université Quisqueya. Le sociologue haïtien et directeur de recherches au CNRS, Laënnec Hurbon, et le père dominicain Julín Acosta, responsable de la Pastorale migrante à la Solidarité dominicano-haïtienne, ont été les deux intervenants à cette présentation.

Cette conférence ne relève en rien d'un acte isolé que l'Université Quisqueya, dans ses démarches pour réunifier les deux moitiés de l'île, aurait logé. Elle entre plutôt dans le cadre du plan de communication et de visibilité du programme de coopération binationale Haïti/République dominicaine porté par le Bureau de l'ordonnateur national du Fonds européen du développement de l'Union européenne. Sur deux journées, 7 et 8 octobre, des universitaires des deux pays devront débattre et avancer des propositions pour le rapprochement des deux républiques au niveau de la migration, l'éducation, l'environnement et du commerce.

«Haïti et la République dominicaine ne pourront pas s'en sortir si chacun s'enferme dans sa perception de son héritage historique. S'il y a bien une chose que partagent les deux peuples, c'est bien la conquête et l'esclavage, ainsi que les réponses que chacun y a apportées.» Cette déclaration jette l'assistance de plain-pied dans le sujet que développe le professeur Laënnec Hurbon tout au long de son argumentaire autour du thème Patrimoine immatériel - la dimension culturelle du développement d'Haïti et de la République dominicaine. La mémoire, l'identité et la citoyenneté sont les concepts qu'il considère alors en tant que patrimoine immatériel commun aux deux peuples.

Selon Laënnec Hurbon, aucune identité n'est définitive. Il s'agit plutôt d'un concept en perpétuel changement car toute identité suppose un renouvellement continu. Une certaine perception, des préjugés pour ainsi dire, veut que les Dominicains héritent des origines hispaniques et les Haïtiens, des origines africaines. Or, les héritages tainos, africains, français et hispaniques sont communs aux deux peuples. Pour paraphraser le sociologue, cette perception arrêtée de l'identité permet de se conforter dans les origines dont on s'approprie. On devient alors agressif, voulant protéger cet héritage. L'autre est aussitôt diabolisé. Il est barbare et sauvage, et on s'autorise ainsi à passer aux

actes, souvent violents, exactement le phénomène auquel on assiste actuellement de l'autre côté de la frontière.

Par ailleurs, chaque pays a une mémoire sélective, une manière de se représenter. «Et les recherches historiques soulèvent toujours les mémoires dormantes», a rappelé M. Hurbon. Dans le cas d'Haïti, il y avait une volonté d'oubli radical de l'esclavage par une héroïsation des ancêtres. En ceci, elle (Haïti) diffère de la République dominicaine. Il faut donc que le projet de penser ce qu'a été l'esclavage soit repris des deux côtés, aussi bien que la perception que les deux nations en ont. La notion de citoyenneté, quant à elle, a été abordée dans le sens où celle-ci aujourd'hui est totalement déconnectée de la notion de nationalité alors que les deux renvoient à la culture et l'Etat nation, deux concepts également déconnectés du fait de la fragilisation de l'Etat nation par la globalisation.

Le professeur Hurbon s'est réjoui que des tentatives hors des décisions des politiques soient entreprises par d'autres secteurs des deux pays pour qu'un vrai dialogue soit établi. Il n'a pas manqué de rappeler comment les Dominicains furent les premiers à porter secours au peuple haïtien après la catastrophe du 12 janvier. Il a aussi signalé qu'un accord a été signé entre le Mémorial de la résistance dominicaine et le collectif Devoir de mémoire en Haïti pour entreprendre des activités de commémoration au nom des victimes des deux dictateurs, Duvalier et Trujillo, qu'a connus l'île. «Ce dialogue ne sera possible ni par l'Etat national ni par la communauté internationale mais ne peut s'établir que sur l'humanité vivante en chaque être humain des deux territoires. Il faut qu'une série d'activités culturelles soient organisées, l'art étant toujours une forme de symbolisation, que des histoires à quatre mains soient écrites pour que ce qui est commun à l'identité des deux peuples soit réapproprié», a-t-il conclu.

Le père Julín Acosta, dont la présentation constituait un long témoignage de ses 39 ans dédiés à la Solidarité dominicano-haïtienne, a approuvé les propositions du chercheur. «Les rapports bilatéraux ne peuvent être construits sur la base des préjugés», a signifié le père Acosta. Il a beaucoup parlé de son expérience dans les secteurs vulnérables et appauvris des communautés frontalières Haïti/République dominicaine. Pour lui, le développement va de pair avec le patrimoine tout comme la culture et la solidarité sont deux éléments indissociables au développement. **Vincent Durruty, représentant du nouvel ambassadeur de l'Union européenne.**

Vincent Degert, présent pour l'occasion, s'est dit très heureux de ces dispositions qui visent à l'amélioration des rapports entre les deux pays. Monsieur Spart Odéra, qui prenait la parole au nom de l'Ordonnateur national pour le fonds, monsieur Charles Jean-Jacques, a stipulé : «La raison d'être d'une approche communicationnelle ciblant les deux territoires s'inscrit dans un contexte géopolitique et culturel caractérisé par la proximité naturelle réciproque et une histoire sociale, culturelle, politique et économique. Les courants de pensée souvent contradictoires de part et d'autre de la frontière engendrant certaines fois des turpitudes n'excluent pas un rapprochement et une meilleure compréhension des deux pays dans le sens du développement et de la fraternité.» L'ancien Premier ministre Jacques-Edouard Alexis, qui prenait la parole au nom du recteur Jacky Lumarque, indisponible pour l'occasion, a rassuré sur le plaisir que l'UNIQ prend à accueillir cet événement et tout autre qui favorise les relations entre les deux pays.

Rappelons que cette activité est implémentée en Haïti par le Consortium World Télévision qui était représenté mercredi à la conférence par Sarah Renélik et animée par Esméralda Milcé. Un court documentaire montrant des étudiants en visite en République dominicaine a été projeté pour prouver que des actes vont parallèlement aux paroles. Le 5 octobre écoulé, ce même plan de visibilité a été également lancé en république voisine par l'Observatoire binational sur la migration, l'éducation, l'environnement et le commerce (OMBEC).

<http://canalhaiti.com/lenouvelliste/article/150938/SurLlaLdimensionLculturelleLduLdeveloppementLdHaïtiLetLdeLlaLRepubliqueLdominicaine>

Haiti avance à grands pas vers la conférence de Paris sur les changements climatiques.

En prélude à la participation du pays à la 21e conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre, le ministère de l'Environnement a organisé un atelier d'échanges et de présentation de la contribution d'Haïti à cette conférence. Des dizaines de représentants d'organismes internationaux, d'organisations de la société civile et du secteur privé ont pris part à cette activité.

Le Ministère de l'Environnement (MDE) a présenté, le mercredi 7 octobre 2015, au cours d'un atelier, le document baptisé : « Contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN) », soumis le 30 septembre au secrétariat de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et fixant les grandes lignes des actions de l'État haïtien visant à lutter contre les changements climatiques pour les 15 années à venir.

Dans son allocution de circonstance, le ministre de l'Environnement, Dominique Pierre, a mis l'accent sur la vulnérabilité du pays face aux aléas climatiques qui constituent une menace importante pour la sauvegarde de l'environnement. « Les signes de ces changements sont bien évidents dans notre pays », déclare le titulaire du MDE. On peut citer entre autres : « hausse de température, pluviométrie atypique, inondation, sécheresse, augmentation de la fréquence et de l'intensité des ouragans », détaille le ministre, ajoutant au passage que les projections climatiques pour les années à venir sont catastrophiques. Alors, « il nous faut donc des mesures significatives en matière d'atténuation et d'adaptation face aux changements climatiques », insiste-t-il.

La Contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN) est supportée techniquement et financièrement par plusieurs partenaires internationaux, dont l'Union européenne (UE), le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'ambassade de France et des organisations de la société civile ainsi que des ONG.

Cette contribution s'articule autour de plusieurs enjeux prioritaires qui sont : la gestion intégrée des ressources en eau, des bassins versants et des zones côtières. La préservation de la sécurité alimentaire et la transition énergétique. En outre, les engagements pris dans la CPDN représentent un besoin en financement estimé à hauteur de 25 milliards de dollars américains pour la période allant de 2016 à 2030.

Le responsable de la direction des changements climatiques au MDE, Jean Fanfan Jourdain, affirme que ce document national se veut être un changement de paradigme dans la lutte contre les changements climatiques et souligne que la CPDN constitue une avancée significative pour l'État haïtien. « Nous sommes dans l'obligation de léguer aux générations futures des conditions de vie décentes tant du point de vue socioéconomique que du point de vue environnemental », soutient-il.

Fanfan Jourdain affirme également que ce document fait état de la volonté du ministère de l'Environnement de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et il reflète la volonté de l'État haïtien de participer aux efforts des Nations unies d'attaquer collectivement les problèmes qui fragilisent l'avenir de l'humanité.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/150826/Haiti-avance-a-grands-pas-vers-la-conference-de-Paris-sur-les-changements-climatiques>

Un rôle constructif attendu de la part de l'UE et de la communauté internationale.

La COEH reconnaît l'engagement de l'Union Européenne pour les élections haïtiennes. Elle partage le principe que les élections doivent être tenues d'une manière légale, libre, transparente et pacifique. Dans ce cadre, la COEH constate que le premier tour des élections tenues le 9 août a été marqué par de graves irrégularités, plusieurs incidents violents et un très faible taux de participation (18% selon les chiffres officiels). En général, les constats publiés par la mission européenne sur l'observation électorale¹ et articulé par le chef adjoint de cette mission, font dans un certain sens mention de ces faits. Cependant, selon la COEH la conclusion de la mission européenne que le premier tour était 'un pas essentiel vers une démocratie plus solide' est trop positif.

Ce bilan positif du processus électoral est en contradiction avec les diverses missions d'observation locales (entre autres RNDDH-CNOCONHANE, SOFA ; CRAN ; JILAP ; voir les annexes). Aussi faut-il remarquer que la présence des femmes candidates ne répondait pas aux normes de la loi haïtienne.

Le scrutin du 9 août constitue un mauvais signal pour les prochaines échéances électorales. En vue du deuxième et troisième tour des élections, prévus pour le 25 octobre et le 27 décembre, la question se pose si la communauté internationale pourra jouer un rôle constructif pour éviter les mêmes irrégularités, et pour encourager une tenue de vote mieux organisée. Si le deuxième et le troisième tour se déroulent de la même manière que le premier tour, on pourra sérieusement contester la légitimité des résultats des élections. Dans ce cas, les élections risquent de prolonger et aggraver encore la crise politique et institutionnelle du pays, plutôt que de renforcer la démocratie. Certains groupes de la société civile haïtienne sont bien conscients de cette situation et ont pris l'initiative d'aller dialoguer avec le CEP.

Sur base de ses propres analyses et des rapports publiés par ses partenaires haïtiens, la COEH tient à soumettre à l'UE les propositions et recommandations ci-après.

Recommandations:

1. Rencontrer et écouter les missions d'observations électorales haïtiennes, et appuyer leurs demandes, notamment:

- une évaluation indépendante des élections du 9 août
- des sanctions adéquates envers les personnes et partis responsables d'irrégularités.
- une mise à jour complète des listes électorales et une publication de celles-ci plusieurs jours avant le scrutin
- la mise en place d'un véritable plan de sécurité autour des bureaux de vote
- la clarification des mandats octroyés aux observateurs électoraux
- un appui pour le travail d'observation électorale des organisations de la société civile haïtienne lors des prochains scrutins du 25 octobre et 27 décembre.

2. Éducation civique: il faudrait des initiatives (urgentes) pour mieux expliquer aux électeurs les modalités des prochaines élections, notamment pour le deuxième tour. Ce tour est une combinaison de différentes élections, donc plus complexe pour les citoyens que le premier tour. Via le PNUD en Haïti, l'UE pourrait donner tout appui nécessaire pour faciliter des actions complémentaires visant une meilleure compréhension par les électeurs du processus électoral. Une campagne très ciblée pourrait contribuer à un taux de participation plus élevé que le maigre 18% du 9 août.

3. Assistance technique : les irrégularités du premier tour sont partiellement expliquées par un manque de compétences et de connaissances des responsables dans les bureaux de vote. Le souci de la COEH est que le deuxième tour sera marqué par les mêmes problèmes, sans un effort additionnel pour renforcer considérablement les compétences des responsables. Nous appelons l'Union

Européenne à faire tout son possible pour promouvoir une tenue des élections selon les règles de l'art. Des formations ciblées et organisées dans le plus bref délai sont nécessaires pour assurer que tous les responsables à tous les niveaux (des bureaux de vote jusqu'au CEP) soient à la hauteur de leur tâches et responsabilités.

4. Élections locales: l'**UE** doit donner tout appui nécessaire pour garantir la tenue des élections locales. La COEH déplore le fait que l'**UE** n'a pas publiquement critiqué le remplacement des maires élus par des maires nommées en 2012, et a même continué l'appui financier aux autorités locales dans ce contexte. Le tour du 27 décembre est une opportunité unique pour revenir à une situation constitutionnelle. Du fait que les élections locales ne bénéficient pas de l'attention ni de l'importance qu'on attache aux élections nationales, un effort explicite et additionnel est nécessaire pour assurer que les élections locales reçoivent le poids qu'ils méritent et puissent constituer un vrai pas de participation civique et construction de démocratie.

Au nom de la Coordination Europe-Haïti,

Bruxelles, 30 septembre 2015
Evert-Jan Brouwer, coordonnateur

<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18985>

HPN – Publié le 6 octobre 2015

L'UE et les pays ACP vers un nouveau partenariat

A l'initiative de la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires Étrangères et la Politique de sécurité et la Commission Européenne, une consultation publique a été lancée, ce 6 octobre sur l'accord de partenariat entre l'Union Européenne (UE) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) après 2020 connu sur le nom d'accord de Cotonou. Cette consultation s'étalera sur 12 semaines à compter de ce jour, a appris HPN.

Cette consultation constituera un aspect essentiel de l'analyse que la Commission entend réaliser en 2016. Elle évaluera les forces de cet accord de partenariat, ainsi que ses possibilités d'amélioration. «Au cours des deux dernières décennies, la relation entre l'**UE** et les pays ACP a dépassé le stade de la coopération au développement et des échanges commerciaux. L'heure est venue de dresser le bilan de notre coopération, afin de trouver de nouvelles voies à suivre pour notre partenariat, fondées sur les défis et les intérêts qui nous sont communs à tous.» souligne **Mme Federica Mogherini**, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne.

Différentes parties et parties prenantes seront consultées sur plus de 40 questions. Telles que la paix et la sécurité, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, la croissance durable et inclusive, les migrations, la coopération politique et bien d'autres encore sont à l'ordre du jour d'un processus de consultation et de réflexion.

D'autre part, M. Neven Mimica, commissaire chargé de la coopération internationale et du développement, a ajouté: «En lançant la consultation publique, nous ouvrons un débat destiné à réfléchir aux questions sur lesquelles un futur partenariat pourrait être centré et à la manière d'en faire un vecteur efficace de promotion de nos intérêts communs, compte tenu des multiples défis auxquels nous devons faire face.»

L'accord de Cotonou est l'accord de partenariat dont dispose l'UE pour régir les relations entre 78 pays en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et l'UE, d'autre part. Il comprend une dimension politique, une dimension de coopération économique et commerciale, ainsi qu'une dimension de coopération au développement, liée pour sa part à un instrument financier connu sous le nom de Fonds européen de développement (FED).

<http://www.hpnhaiti.com/site/index.php/economie/16978-haiti-cooperation-lue-et-les-pays-dacp-vers-un-nouveau-partenariat>

Le Nouvelliste – Publié le 8 octobre 2015

Sur la dimension culturelle du développement d'Haiti et de la République

Le patrimoine immatériel pris dans sa dimension culturelle a été l'objet d'une conférence mercredi à l'Edifice du patrimoine de l'Université Quisqueya. Le sociologue haïtien et directeur de recherches au CNRS, Laënnec Hurbon, et le père dominicain Julín Acosta, responsable de la Pastorale migrante à la Solidarité dominicano-haïtienne, ont été les deux intervenants à cette présentation.

Cette conférence ne relève en rien d'un acte isolé que l'Université Quisqueya, dans ses démarches pour réunifier les deux moitiés de l'île, aurait logé. Elle entre plutôt dans le cadre du plan de communication et de visibilité du programme de coopération binationale Haïti/République dominicaine porté par le Bureau de l'ordonnateur national du Fonds européen du développement de l'Union européenne. Sur deux journées, 7 et 8 octobre, des universitaires des deux pays devront débattre et avancer des propositions pour le rapprochement des deux républiques au niveau de la migration, l'éducation, l'environnement et du commerce.

«Haïti et la République dominicaine ne pourront pas s'en sortir si chacun s'enferme dans sa perception de son héritage historique. S'il y a bien une chose que partagent les deux peuples, c'est bien la conquête et l'esclavage, ainsi que les réponses que chacun y a apportées. » Cette déclaration jette l'assistance de plain-pied dans le sujet que développe le professeur Laënnec Hurbon tout au long de son argumentaire autour du thème Patrimoine immatériel - la dimension culturelle du développement d'Haïti et de la République dominicaine. La mémoire, l'identité et la citoyenneté sont les concepts qu'il considère alors en tant que patrimoine immatériel commun aux deux peuples.

Selon Laënnec Hurbon, aucune identité n'est définitive. Il s'agit plutôt d'un concept en perpétuel changement car toute identité suppose un renouvellement continu. Une certaine perception, des préjugés pour ainsi dire, veut que les Dominicains héritent des origines hispaniques et les Haïtiens, des origines africaines. Or, les héritages tainos, africains, français et hispaniques sont communs aux deux peuples. Pour paraphraser le sociologue, cette perception arrêtée de l'identité permet de se conforter dans les origines dont on s'approprie. On devient alors agressif, voulant protéger cet héritage. L'autre est aussitôt diabolisé. Il est barbare et sauvage, et on s'autorise ainsi à passer aux actes, souvent violents, exactement le phénomène auquel on assiste actuellement de l'autre côté de la frontière.

Par ailleurs, chaque pays a une mémoire sélective, une manière de se représenter. « Et les recherches historiques soulèvent toujours les mémoires dormantes », a rappelé M. Hurbon. Dans le cas d'Haïti, il y avait une volonté d'oubli radical de l'esclavage par une héroïsation des ancêtres. En ceci, elle (Haïti) diffère de la République dominicaine. Il faut donc que le projet de penser ce qu'a été l'esclavage soit repris des deux côtés, aussi bien que la perception que les deux nations en ont. La notion de citoyenneté, quant à elle, a été abordée dans le sens où celle-ci aujourd'hui est totalement déconnectée de la notion de nationalité alors que les deux renvoient à la culture et l'Etat

nation, deux concepts également déconnectés du fait de la fragilisation de l'Etat nation par la globalisation.

Le professeur Hurbon s'est réjoui que des tentatives hors des décisions des politiques soient entreprises par d'autres secteurs des deux pays pour qu'un vrai dialogue soit établi. Il n'a pas manqué de rappeler comment les Dominicains furent les premiers à porter secours au peuple haïtien après la catastrophe du 12 janvier. Il a aussi signalé qu'un accord a été signé entre le Mémorial de la résistance dominicaine et le collectif Devoir de mémoire en Haïti pour entreprendre des activités de commémoration au nom des victimes des deux dictateurs, Duvalier et Trujillo, qu'a connus l'île. « Ce dialogue ne sera possible ni par l'Etat national ni par la communauté internationale mais ne peut s'établir que sur l'humanité vivante en chaque être humain des deux territoires. Il faut qu'une série d'activités culturelles soient organisées, l'art étant toujours une forme de symbolisation, que des histoires à quatre mains soient écrites pour que ce qui est commun à l'identité des deux peuples soit réapproprié », a-t-il conclu.

Le père Julín Acosta, dont la présentation constituait un long témoignage de ses 39 ans dédiés à la Solidarité dominicano-haïtienne, a approuvé les propositions du chercheur. «Les rapports bilatéraux ne peuvent être construits sur la base des préjugés», a signifié le père Acosta. Il a beaucoup parlé de son expérience dans les secteurs vulnérables et appauvris des communautés frontalières Haïti/République dominicaine. Pour lui, le développement va de pair avec le patrimoine tout comme la culture et la solidarité sont deux éléments indissociables au développement.

Vincent Durruty, représentant du nouvel ambassadeur de l'Union européenne, monsieur Vincent Degert, présent pour l'occasion, s'est dit très heureux de ces dispositions qui visent à l'amélioration des rapports entre les deux pays. Monsieur Spart Odéra, qui prenait la parole au nom de l'Ordonnateur national pour le fonds, monsieur Charles Jean-Jacques, a stipulé : «La raison d'être d'une approche communicationnelle ciblant les deux territoires s'inscrit dans un contexte géopolitique et culturel caractérisé par la proximité naturelle réciproque et une histoire sociale, culturelle, politique et économique. Les courants de pensée souvent contradictoires de part et d'autre de la frontière engendrant certaines fois des turpitudes n'excluent pas un rapprochement et une meilleure compréhension des deux pays dans le sens du développement et de la fraternité.» L'ancien Premier ministre Jacques-Edouard Alexis, qui prenait la parole au nom du recteur Jacky Lumarque, indisponible pour l'occasion, a rassuré sur le plaisir que l'UNIQ prend à accueillir cet événement et tout autre qui favorise les relations entre les deux pays.

Rappelons que cette activité est implémentée en Haïti par le Consortium World Télévision qui était représenté mercredi à la conférence par Sarah Rénélik et animée par Esméralda Milcé. Un court documentaire montrant des étudiants en visite en République dominicaine a été projeté pour prouver que des actes vont parallèlement aux paroles. Le 5 octobre écoulé, ce même plan de visibilité a été également lancé en république voisine par l'Observatoire binational sur la migration, l'éducation, l'environnement et le commerce (OMBEC).

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/150938/Sur-la-dimension-culturelle-du-developpement-dHaïti-et-de-la-Republique-dominicaine#sthash.fnDXhaSa.dpuf>

HPN – Publié le 7 octobre 2015

Comment comprendre les relations entre élus et partis politiques

"Relations entre partis politiques et parlementaires en Haïti », tel est titre d'un livre de 273 pages réalisé sous les auspices d'IDEA International en partenariat avec l'Union européenne (UE) dans le cadre d'un projet conjoint. Présentation, ce mercredi 7 octobre, de cette étude sur les

relations entre les élus, notamment les parlementaires et les partis politiques sous la bannière desquels ils ont généralement été élus, a constaté Haiti Press Network

La présentation de ce document collectif qui regroupe un ensemble de 18 interviews réalisées par des journalistes haïtiens avec 18 femmes et hommes politiques et 14 partis du pays, a été faite dans le cadre d'une séance de travail avec de nombreux journalistes qui s'étaient réunis à l'hôtel Kinam, Place Saint-Pierre.

Les journalistes Tamara Orion, Sabine Jean et Plaisimond Jean, accompagnés du professeur Jean Claude Bernard venu des Cayes qui animait la rencontre à côté d'eux, ont tour à tour présenté succinctement les analyses des interviews faites respectivement par diverses personnalités de la société, dont le journaliste senior Marvel Dandin, Mme Colette Lespinasse et le professeur à l'Université, Hérold Toussaint.

Les différentes analyses de ces socioprofessionnels, y compris une étude de deux documents faite par le professeur Jean Claude Bernard, laissent comprendre que les relations fragiles qui existent entre les élus et les partis politiques, très souvent mal structurés en Haïti, sont liées à un ensemble de problèmes, entre autres, idéologiques, manque d'encadrement notamment financier et corruption.

Dans ses propositions de l'analyse de deux interviews réalisées par Shella Louis Joseph de radio Métropole avec Mme Mirlande Hyppolite Manigat et un autre homme politique de Léogane, l'analyste politique Marvel Dandin plaide pour une redéfinition du concept « parti politique » dans le contexte haïtien.

Ce travail d'IDEA International combien important d'après les journalistes participants à la séance de travail, touche déjà tous les médias en région du pays, dans une perspective de divulgation, informe la directrice de programme en Haïti, Mme Marie-Laurence Jocelyn Lassègue.

Ce travail qui a pour objectif de renforcer le dialogue entre les parlementaires et les partis politiques, rentre, dit Mme Lassègue, dans le cadre du travail de renforcement et de consolidation des institutions démocratiques qu'entreprend IDEA International depuis tantôt quatre ans en Haïti.

D'après le **représentant de l'Union européenne, Raphael Brigandi**, cette étude qui constitue la dernière étape d'un projet conjoint autour de 700 000 euros sur une période de 18 mois entre IDEA et l'UE, s'inscrit dans la continuité de l'exercice de renforcement de la démocratie en Haïti. Il insiste en passant sur la nécessité de travailler sur le structurel parallèlement au conjoncturel.

En effet, il faut noter que ce document réalisé sous la direction d'Hérold Jean-François, favorise une meilleure compréhension des relations entre les élus et les partis politiques haïtiens.

Dans le cadre de cette présentation, un cocktail a été organisé dans la soirée avec des patrons de médias, des partis politiques, des membres du Corps diplomatique, des Organisations de la société civile, celles des droits humains et des membres de la communauté internationale.

<http://www.hpnhaiti.com/site/index.php/politique/16990-haiti-politique-comment-comprendre-les-relations-entre-elus-et-partis-politiques-en-haiti>

L'IDEA présente une étude sur les relations entre partis politiques et parlementaires en Haïti

L'institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA international) a organisé, mercredi à Kinam hôtel, une séance de travail à l'intention des journalistes de différents médias de la capitale et des villes de province sur une étude réalisée sur les relations entre les partis politiques et les parlementaires en Haïti.

Réalisée en partenariat avec l'Union européenne, ladite étude porte sur la 49e législature dont le bilan est qualifié, selon plus d'un, de rachitique. Selon Marie Laurence Jocelyn Lassègue, cette étude scientifique s'inscrit dans la droite ligne de l'IDEA international consistant dans la promotion et le renforcement des relations entre les partis politiques et leurs représentants au Parlement.

C'est une sorte de condensé de 18 entrevues avec 18 personnalités politiques, membres de près d'une quinzaine de partis politiques qui ont été représentés à la 49e législature. Présenté sous la forme d'un livre, celui-ci est rédigé par une pléthore de journalistes sous la direction du patron de l'Association nationale des médias haïtiens (ANMH), Hérold Jean-François. Les interviews sont suivies des commentaires d'un ensemble de journalistes seniors.

« Cette étude est un outil, un instrument pour les partis politiques, s'est réjouie M. Lassègue. Nous avons parcouru plus de 14 villes dans les dix départements géographiques du pays pour rencontrer la presse régionale et les partis politiques afin de faire la promotion du livre. »

Pour rendre effective l'activité, plusieurs journalistes et autres professionnels ont été invités à constituer un panel sélect. Il s'agit des journalistes Tamara Orion (Signal FM), Sabine Jean (Télévision Nationale d'Haïti), Marco (Scoop FM) et le professeur Claude Bernard.

Après avoir présenté l'ouvrage aux journalistes, la directrice de l'IDEA international annonce qu'elle va le présenter aux différents partis politiques ce mercredi après-midi. Ensuite il sera présenté aux différents secteurs de la société civile et de la communauté internationale. Publiée et présentée dans un contexte où la campagne électorale bat son plein, les panélistes soulignent que cette étude vient à point nommé.

Le représentant de l'Union européenne qui a pris part à cette activité, Raphael Bigandi, salue la contribution des acteurs qui ont rendu possible la réussite du projet. « C'est la dernière étape d'un long et grand projet financé à hauteur de 7 00 000 euros pour une période d'un an et demi, a-t-il dit, indiquant que l'étude vise à renforcer les partis politiques et le monde des élus. L'Union européenne se félicite de cette étude et espère qu'elle contribue à la consolidation de la démocratie en Haïti. »

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/150816/LIDEA-presente-une-etude-sur-les-relations-entre-partis-politiques-et-parlementaires-en-Haiti#sthash.B0eccHcj.dpuf>

Pour un rapport harmonieux entre les partis et leurs élus

« Relations entre partis politiques et parlementaires en Haïti », tel est titre d'un livre de 273 pages réalisé sous le haut patronage de l'Institut international de la démocratie et de l'assistance électorale (IDEA International) en partenariat avec l'Union européenne (UE). Cet ouvrage a été présenté, le mercredi 7 octobre 2015, à l'hôtel Kinam (Pétion-Ville). Redynamiser la vie au sein des partis politiques, renforcer la réforme démocratique, sont les principaux objectifs poursuivis par les instigateurs de cette étude.

Sept cent mille (700) mille euros est le montant alloué à cette étude qui s'inscrit dans le cadre de la dernière étape d'un projet conjoint entre l'IDEA international et l'UE sur une période de dix-huit mois. Elle participe également des efforts enclenchés en vue de la continuité et du renforcement de la démocratie dans le pays.

Il s'agit d'un document collectif renfermant près de 18 entrevues réalisées par des journalistes haïtiens avec 18 femmes et hommes évoluant sur l'échiquier politique. Il regroupe six chapitres. Dans le premier chapitre, on trouve un entretien qui a été réalisé avec le Rassemblement des démocrates nationaux progressistes (RDNP). Ensuite, les partis politiques « Lavni », « Inite », « Respè », « Pont » occupent respectivement le deuxième, le troisième, quatrième, le cinquième chapitre. Pour clore cet ouvrage, le sociologue Alfred Pierre réalise une analyse des deux grandes tendances politiques du pays (régime présidentiel et parlementaire).

Se basant sur le fonctionnement de la 49e législature (2011-2015), ce document passe en revue les phénomènes politiques courants qui paralysent le bon fonctionnement des partis avec leurs élus et leurs élus. Ce qui affaiblit la performance du Parlement. Transfuges, fragmentation, nomadisme politique, tels sont les principaux obstacles qu'a soulignés ledit document. Cette étude a été rendue possible avec la collaboration de 14 structures politiques du pays. Au regard de cet ouvrage, les partis politiques constituent

un élément fondamental dans le cadre du renforcement de la vie démocratique. Les partis politiques doivent, pour en venir à bout de leurs problèmes, définir, entre autres, une vision claire de leur ligne, un réel politique.

Un outil pour les partis politiques Ce nouveau document est un outil, un instrument offert aux partis politiques, a fait savoir Marie Laurence Lassègue, directrice de l'IDEA international en Haïti. Elle informe ainsi s'être déjà rendue dans les dix départements et 14 villes du pays dont Hinche, Mirebalais, Gonaïves, Fort Liberté. Ce, en vue de discuter avec les journalistes et les dirigeants de structures politiques sur ce nouvel ouvrage.

Loin de minimiser le conjoncturel, l'urgence du moment, Mme Lassègue a souligné la nécessité de réaliser parallèlement des réflexions sur les problèmes auxquels les partis font face. L'approche structurelle, insiste-t-elle, est à privilégier afin de sortir le pays de ce marasme politique. C'est dans cette optique que les deux institutions s'engagent à l'élaboration de ce document intitulé « Relations entre partis politiques et parlementaires en Haïti ».

De son côté, le chargé des affaires politiques de l'UE, Raphaël Brigandi, a salué la réalisation de cette étude. Il s'est également félicité de ce partenariat avec l'IDEA international visant à renforcer les relations entre les partis politiques et leurs élus au Parlement.

Selon ce qu'a déclaré M. Brigandi, ces réflexions participent de la réflexion stratégique sur les



Les responsables de IDEA : Raphaël Brigandi et Marie Laurence Lassègue

enjeux structurels auxquels les partis politiques sont confrontés dans leur fonctionnement. Ainsi, il a réitéré son engagement d'accompagner l'Institut dans le cadre de son souci de remédier à ce problème. De surcroît, il s'est réjoui d'avoir contribué à la réalisation de cette étude. Elle a permis à donner la parole aux principaux concernés qui, dit-il, sont souvent des anciens parlementaires. Aussi espère-t-il que la population va se l'approprier en vue d'arriver à la consolidation et à la réforme des structures politiques.

Il convient de souligner que ce document est réalisé sous la direction de Hérold Jean-François. Il vise à freiner le phénomène de nomadisme qui est symptomatique des hommes politiques haïtiens. Cela doit passer, selon le document, par la mise en place de mécanismes permettant aux citoyennes et citoyens d'avoir le sens de l'éthique. ●

Reynold Aris

<http://lenational.ht/pour-un-rapport-harmonieux-entre-les-partis-et-leurs-elus/>

Le Nouvelliste – Publié le 7 octobre 2015

L'IDEA présente une étude sur les relations entre partis politiques et parlementaires en Haïti

L'institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA international) a organisé, mercredi à Kinam hôtel, une séance de travail à l'intention des journalistes de différents médias de la capitale et des villes de province sur une étude réalisée sur les relations entre les partis politiques et les parlementaires en Haïti.

Réalisée en partenariat avec l'Union européenne, ladite étude porte sur la 49e législature dont le bilan est qualifié, selon plus d'un, de rachitique. Selon Marie Laurence Jocelyn Lassègue, cette étude scientifique s'inscrit dans la droite ligne de l'IDEA international consistant dans la promotion et le renforcement des relations entre les partis politiques et leurs représentants au Parlement.

C'est une sorte de condensé de 18 entrevues avec 18 personnalités politiques, membres de près d'une quinzaine de partis politiques qui ont été représentés à la 49e législature. Présenté sous la forme d'un livre, celui-ci est rédigé par une pléthore de journalistes sous la direction du patron de

l'Association nationale des médias haïtiens (ANMH), Hérold Jean-François. Les interviews sont suivies des commentaires d'un ensemble de journalistes seniors. «

Cette étude est un outil, un instrument pour les partis politiques, s'est réjouie M. Lassègue. Nous avons parcouru plus de 14 villes dans les dix départements géographiques du pays pour rencontrer la presse régionale et les partis politiques afin de faire la promotion du livre. »

Pour rendre effective l'activité, plusieurs journalistes et autres professionnels ont été invités à constituer un panel sélect. Il s'agit des journalistes Tamara Orion (Signal FM), Sabine Jean (Télévision Nationale d'Haïti), Marco (Scoop FM) et le professeur Claude Bernard.

Après avoir présenté l'ouvrage aux journalistes, la directrice de l'IDEA international annonce qu'elle va le présenter aux différents partis politiques ce mercredi après-midi. Ensuite il sera présenté aux différents secteurs de la société civile et de la communauté internationale. Publiée et présentée dans un contexte où la campagne électorale bat son plein, les panélistes soulignent que cette étude vient à point nommé.

Le représentant de l'Union européenne qui a pris part à cette activité, Raphael Bigandi, salue la contribution des acteurs qui ont rendu possible la réussite du projet. « C'est la dernière étape d'un long et grand projet financé à hauteur de 7 00 000 euros pour une période d'un an et demi, a-t-il dit, indiquant que l'étude vise à renforcer les partis politiques et le monde des élus. L'Union européenne se félicite de cette étude et espère qu'elle contribue à la consolidation de la démocratie en Haïti. »

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/150816/LIDEA-presente-une-etude-sur-les-relations-entre-partis-politiques-et-parlementaires-en-Haiti#sthash.B0eccHcj.dpuf>

Le Nouvelliste - Publié le 6 octobre 2015

Inauguration de trois ouvrages d'infrastructures dans le Nord-Est

Le Bureau de l'ordonnateur national (BON), en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT), l'Union européenne (UE), l'Office de management et des ressources humaines (OMRH), a inauguré, les jeudi 1er et vendredi 2 octobre 2015, trois ouvrages d'infrastructures dans les communes de Trou-du-Nord (un ponceau), Sainte-Suzanne (le premier marché communal) et Ferrier (la première place publique) dans le Nord-est du pays.

Les projets communaux qui ont permis la construction de ces ouvrages rentrent dans le cadre du programme Appui à la gouvernance et à l'investissement local (AGIL). Fruit d'un partenariat entre l'Union européenne et l'Etat haïtien, ce programme, financé à hauteur de 5,5 millions d'euros par le 10e Fonds européen de développement (FED), a été mis en place en 2010 pour renforcer le processus de décentralisation en Haïti. Présenté comme projet pilote, il s'est concentré dans les départements du Nord et du Nord-Est du pays.

AGIL a conduit, entre autres, à la mise en place d'un Fonds d'investissement des collectivités territoriales (FICT). 120 millions de gourdes injectés dans le FICT ont été mis à la disposition de 13 communes du Nord et du Nord-Est afin de réaliser des projets d'intérêt collectif. Ces différents projets, réalisés par les mairies, visaient à améliorer la maîtrise d'ouvrage communal et rendre effective la participation des citoyens à la gestion des affaires locales.

De ce fait, les membres des différentes communautés qui ont fait le déplacement pour assister aux cérémonies d'inauguration ont exprimé leur satisfaction quant aux ouvrages inaugurés ainsi qu'aux processus de consultation entre les autorités locales et la société civile qui ont permis l'aboutissement des projets.

La construction, d'un montant de 8,4 millions de gourdes, du ponceau à Trou-du-Nord a, d'ores et déjà, un impact considérable sur la vie et la mobilité de la population, contribuant au désenclavement du quartier Cité Lavalas, tel que vivement rapporté par Suzanne, une résidente de la zone.

Le marché communal de Sainte-Suzanne, d'un coût de 6 millions de gourdes, permettra dorénavant aux marchands et marchandes d'avoir un espace propre et adapté pour vendre leurs produits et ainsi impulser le développement et les échanges économiques dans la commune.

À la suite d'un financement de 5,5 millions de gourdes, les habitants de Ferrier détiennent à présent un espace public agréable pour se divertir et organiser des activités socioculturelles. S'adressant à l'assemblée, une représentante d'une organisation de femmes de Ferrier n'a pas manqué de mots pour exprimer son contentement par rapport à la toute nouvelle place publique.

Dix autres communes situées dans le couloir Cap (Nord)/Ouanaminthe (Nord-Est), sont également concernées par le programme AGIL/FICT et verront, elles aussi, leurs projets inaugurés dans les semaines à venir.

Au-delà des infrastructures, « le bilan à retenir c'est que les communes sont arrivées à s'approprier et à utiliser à bon escient les outils administratifs, techniques et financiers mis à leur disposition par AGIL », déclare l'ordonnateur national du FED et ancien ministre des Affaires sociales et du Travail, Charles Jean Jacques.

« Ce processus stimule la culture démocratique en Haïti, en incitant les responsables locaux à prendre les décisions, avec les citoyens et pour les citoyens, estime l'ambassadeur et chef de délégation de l'Union européenne en Haïti, M. Vincent Degert.

Pour les représentants de l'Office de management et des ressources humaines (OMRH) et du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT), ces expériences soulignent la nécessité d'accompagner les communes dans le choix de projets de développement local, de les aider à trouver du financement et de transférer de plus en plus les ressources matérielles, financières et l'encadrement technique dans toutes les régions du pays.

En lien avec le même programme, le samedi 3 octobre 2015, a été clôturée la troisième session de formation des cadres des mairies du Nord et du Nord-Est au campus universitaire de Limonade. Cette formation conduite par le Programme d'intervention dans le Nord et le Nord-Est (PINNE) du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT) a été financée à travers AGIL/FICT.

La formation, animée par des spécialistes de l'Etat haïtien et des pays partenaires, a duré cinq semaines et a été suivie par 114 cadres clés des mairies de 16 communes.

« Ces séances de formation sont le témoignage des efforts consentis par le gouvernement pour accompagner et renforcer les collectivités territoriales, dans l'optique d'une décentralisation et du développement local du Nord et du Nord-Est, » relève l'ordonnateur national.

L'ambassadeur Degert a invité les autorités à entamer conjointement avec l'Union européenne une réflexion sur les suites du programme AGIL et notamment son extension à d'autres départements du pays.

L'Union européenne a réitéré son engagement en Haïti en mettant à la disposition du pays dans le cadre du 11e Fonds européen de développement, 420 millions d'euros pour la période allant de 2014 à 2020.

L'ordonnateur national, l'OMRH et le MICT ont insisté sur la pérennisation des initiatives prises par les mairies et la capitalisation des leçons apprises par l'ensemble des citoyens des communes,

afin que ces dernières subsistent aux changements qui vont intervenir très prochainement au sein des autorités locales.

<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/150744/Inauguration-de-trois-ouvrages-dinfrastructures-dans-le-Nord-Est#sthash.7TZZUwTZ.dpuf>

Le Nouvelliste – Publié le 5 octobre 2015

Les 25 ans de l'Unité allemande célébrés autour de la conjoncture politique haïtienne.

À l'initiative de l'ambassadeur d'Allemagne en Haïti, Klaus Peter Schick, une gentille réception a été organisée jeudi soir en sa résidence à Bois-Morquette (Pétion-Ville) pour célébrer le 25e anniversaire de l'unité allemande, qui signa en 1990 la fin de la guerre froide. Le diplomate allemand a passé en revue toutes les situations qui peuvent concerner son pays tant sur le plan international que de sa coopération bilatérale avec la République d'Haïti, notamment les élections.

S'exprimant devant une pléiade d'Allemands et de personnalités haïtiennes, le représentant officiel de l'Allemagne en Haïti, Klaus Peter Schick, a indiqué que par rapport à la situation actuelle d'Haïti, marquée par des agitations politiques, son pays, l'Allemagne, observe et accompagne les discussions sur le processus électoral. Il soutient que l'Allemagne attend que les élections en Haïti soient organisées comme prévue le 25 octobre 2015. Selon lui, pour la stabilité du pays, les élections présidentielles et législatives sont prioritaires et nécessaires.

Après une longue attente, le diplomate souligne que les Haïtiens ont finalement appris, il y a environ quatre jours, les résultats du scrutin du 9 août dernier. « Comme on pouvait s'y attendre, ces résultats sont disputés, contestés et même rejetés par les uns et par les autres. Pourtant ils sont définitifs. Le pays n'est pas loin du second tour qui va se dérouler le 25 octobre. Je ne fais pas partie de ceux qui racontent que les élections ne vont pas avoir lieu. Je suis plutôt choqué par de tels propos, surtout quand ils viennent des candidats eux-mêmes. J'ai des difficultés à comprendre comment on peut, en même temps, exiger l'annulation des résultats du premier tour, mais rester dans la course pour le second tour », se questionne le diplomate, en présence du Premier ministre Évans Paul, du secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Henri Robert Sterlin, et du président de la Cour de cassation, Jules Cantave.

Toujours dans ses propos, le représentant de l'Allemagne en Haïti estime qu'il y a des partis politiques qui ont déclaré leur retrait de la course électorale, alors que la plupart de leurs candidats continuent de faire campagne pour le second tour. Il eut à dire que, dans la rue, certains partis organisent des manifestations et réclament l'annulation du scrutin du 9 août, le départ du CEP, même l'arrestation de ses membres, mais les leaders de ces partis déclarent en même temps être prêts pour le second tour.

« Ne parlons pas des candidats à la présidence qui disent publiquement, depuis des mois, qu'ils sont les mieux placés pour diriger Haïti, mais qui se retirent peu avant la date fatidique de crainte qu'ils ne gagnent pas le fauteuil présidentiel. Tout récemment, un candidat à la présidence a même demandé l'arrestation du président. Bien sûr, sans dévoiler qui ou quoi va suivre et de quel droit », dit-il tout en reconnaissant que le déroulement du premier tour du scrutin n'était pas sans failles, mais les problèmes, souvent très graves, ont été minutieusement observés, décrits, étudiés et analysés et des recommandations ont été élaborées par bon nombre d'organisations nationales et internationales, pour assurer que le maximum soit fait pour éviter une répétition dans les deux tours à venir.

Dans ce contexte, il en profite pour saluer le travail effectué par la mission d'observation électorale de l'Union européenne qui, elle aussi, a formulé des recommandations. «Je pense qu'il est trop facile de demander l'annulation du premier tour, ou du processus électoral tout entier pour une prétendue transition, ou de montrer du doigt uniquement le CEP. Je vous rappelle que ce n'était pas le CEP qui a causé les troubles le jour du vote, mais surtout les partisans des partis politiques qui se bouscullaient dans les bureaux de vote, souvent trop petits pour le nombre de personnes présentes. Le second tour va se dérouler mieux, si tout le monde garde son sang-froid et si les partis font un effort de plus pour éviter la violence, souvent provoquée par leurs partisans ou ceux qui se réclament comme tels. Cela va permettre, je l'espère, aux électeurs d'aller voter dans le calme et sans être attaqués par des voyous qui se réclament des représentants d'un parti. Je suis convaincu que la PNH, soutenue par la Minustah, va se montrer à la hauteur de la tâche de garantir la sécurité», espère le diplomate. Toutefois, Klaus Peter Schick a rappelé que le rôle de la communauté internationale est d'accompagner Haïti dans ce sens. Son rôle n'est pas de prendre parti pour un candidat ou une candidate. Il est faux et révèle un manque de sérieux si certains quartiers continuent de dire que c'est l'étranger qui décide de qui va être le prochain président. «C'est trop facile et c'est une atteinte à l'intelligence des Haïtiens. Ce sont eux seuls qui décident de l'avenir de leur patrie, et je les invite à se rendre aux urnes en grand nombre, et de ne pas abandonner ce grand projet de faire d'Haïti une démocratie moderne», renchérit-il.

L'unité allemande est un grand succès.

Plus loin, le diplomate allemand a signifié que ce qui a porté l'unité allemande en 1990 reste fondamentalement encore d'actualité, en Allemagne, mais aussi dans le monde entier: la démocratie et l'État de droit sont les garants de la paix et de la stabilité. La réunification allemande nous a appris que les gouvernements sont tributaires de la confiance de leurs concitoyens. Garantir les droits fondamentaux, c'est aussi gagner la confiance des populations et permettre un plein développement économique et social ainsi que l'établissement et la préservation de relations de confiance avec ses voisins et ses partenaires.

Il a parlé des relations bilatérales entre son pays et la République d'Haïti, lesquelles ont été marquées en octobre 2014 par la visite officielle du président Michel Martelly en Allemagne. Un voyage qui a permis d'avoir des échanges francs et fructueux entre le monde politique, qui doit préparer et garantir un cadre favorable pour toute activité commerciale, et le monde des affaires, qui pourrait avoir un intérêt de venir investir en Haïti. Il a signifié qu'il y a un développement encourageant de ces relations bilatérales entre les deux États dans le domaine économique avec l'accroissement des investissements allemands en Haïti.

L'ambassadeur a ajouté qu'il est clair que le développement d'Haïti ne peut pas se faire seulement par l'aide au développement, mais il doit se réaliser par une vraie reprise de l'économie et l'intégration d'Haïti pleine et entière dans les marchés régionaux et internationaux.

«Le protectionnisme ne peut pas être la réponse. Comme vous le savez peut-être, depuis peu, Haïti exporte ses bananes organiques en grande quantité vers l'Allemagne. Je crois que c'est le début du retour du monde des affaires allemandes en Haïti. Les grandes ONG allemandes, notamment la plus grande, la Deutsche Welthungerhilfe ou Agro Action allemande, continuent, bien sûr, de concert avec les autorités du pays à aider à relancer le secteur agricole, d'autres ONG allemandes restent actives dans beaucoup de domaines, toujours et surtout avec l'accord de leurs partenaires locaux et en conformité avec le plan national de développement», déclare-t-il, rappelant que, dans les jours à venir, l'Allemagne va contribuer à hauteur de 8 millions d'euros de plus en vue de faire marcher la centrale hydraulique de Péligre dans les meilleurs délais possibles, pour enfin garantir un meilleur approvisionnement en électricité, condition sine qua non de toute activité industrielle.

Félicitant le diplomate pour son esprit critique par rapport à la réalité haïtienne, le secrétaire d'État des Affaires étrangères, Henri Robert Sterlin, a, au nom du peuple haïtien, du président de la

République, Michel Joseph Martelly, du Premier ministre Evans Paul, et en son nom personnel, formulé ses plus vives salutations et ses vœux les plus sincères au président de la République d'Allemagne, Joachim Gauck, et à la chancelière Angela Merkel et au peuple Allemand tout entier.

Par ailleurs, il a profité de cette occasion pour dire combien le gouvernement haïtien attache de l'importance à la coopération allemande, à sa consolidation et à son renforcement. «Que ce soit au niveau bilatéral ou au niveau multilatéral, notamment à travers l'Union européenne, le gouvernement allemand, depuis le séisme dévastateur du 12 janvier 2010, ne cesse de renforcer son appui aux efforts nationaux de relèvement et de reconstruction d'Haïti», a-t-il renchéri.

http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/150676/Les-25-ans-de-lunite-allemande-celebres-autour-de-la-conjoncture-politique-haitienne#sthash.EmoBLI8B.gbpl&st_refDomain=m.facebook.com&st_refQuery

Métropole Haiti – Publié le 6 octobre 2015

Inauguration de réalisations financées par l'UE et l'Etat haïtien dans le Nord et le Nord-est.

L'Ordonnateur national du Fonds européen de développement (ON), M. Charles Jean-Jacques, a participé aux cérémonies d'inauguration d'ouvrages financés par l'Union européenne du 1er au 3 octobre 2015 dans le Nord et le Nord-est.

Selon des informations disponibles sur la page facebook du bureau de l'ordonnateur National, ces activités rentrent dans le cadre du Programme d'appui à la gouvernance et à l'investissement local (AGIL/FICT) totalisant une enveloppe de 341,000 euros dont 10% fournis par l'Etat haïtien.

Les ouvrages inaugurés comprennent:

- un ponton reliant le centre-ville de Trou du Nord au quartier Cité Lavalas (Nord-est), d'une valeur de 8, 300.000 gourdes;
- un marché public d'un montant de plus de 6 millions de gourdes dans la commune de Ste Suzanne (Nord) ;
- une place publique estimée à plus de 5 millions de gourdes dans la commune de Ferrier (Nord-est).

Outre l'Ordonnateur national, il y avait le Chef de la Délégation de l'Union européenne en Haïti, M. Vincent Degert, des représentants du Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales, de l'Office de management et des ressources humaines (OMRH), et des maires de Trou du Nord, Ste Suzanne et Ferrier.

Les principaux locuteurs ont souligné la valeur ajoutée de la bonne santé de la coopération de l'UE avec Haïti, l'utilité des ouvrages réalisés pour les riverains de ces territoires et les avancées dans le domaine de la décentralisation, en plus de l'implication par les autorités locales dans l'identification de solutions adaptées à leurs besoins.

Même tonalité dans les allocutions prononcées le samedi 3 octobre à Limonade (Nord), lors de la clôture du Programme de formation de base du personnel municipal des postes clés.

Le programme AGIL/FICT centré dans le Nord et le Nord-est ambitionne d'augmenter « la capacité de gestion locale en renforçant les ressources et l'expertise des autorités locales, tout en fournissant un appui financier important à la réalisation d'infrastructures publiques » qui soutiennent le développement endogène de ces régions.

Le Bureau de l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement, interface entre l'Union

européenne et le gouvernement haïtien, coordonne toutes les activités liées à la convention de Cotonou.

http://metropolehaiti.com/metropole/full_une_fr.php?id=27303

Radio-Télévision Caraïbes – Publié le 3 octobre 2015

Des ouvrages d’infrastructures locales, inaugurés dans le Nord-Est

Plusieurs ouvrages d’infrastructures locales ont été inaugurés, les jeudi 1er et vendredi 2 octobre 2015, dans le département du Nord-Est, dans le cadre d’un programme de coopération entre l’État haïtien et l’Union européenne, a observé l’agence en ligne AlterPresse.

Un marché a été mis en service à Sainte Suzane, une place publique à Ferrier et un ponceau reliant les zones de Cité Lavalas et le centre-ville de Trou-du-Nord (département du Nord-Est).

Lors la cérémonie inaugurale du ponceau, le 1er octobre, des membres de la communauté ont exprimé leur satisfaction par rapport à cette réalisation qui permettrait, disent-ils, aux habitants de Cité Lavalas et du centre-ville de rester en contact et d’entreprendre leurs activités sans difficulté, même en période de pluies.

Ce ponceau constitue un élément essentiel en terme de développement infrastructurel de la commune, estime l’agent intérimaire de la commune de Trou-du-Nord, Samuel Romain Junior.

« Avant la réalisation de ce projet, quand il pleuvait, ces deux zones étaient isolées l’une de l’autre. Les élèves ne pouvaient pas se rendre à l’école, les marchands ne pouvaient pas non plus se rendre au marché », rapporte-t-il.



Cette réalisation prouve la capacité des autorités locales à assurer les responsabilités qui leur sont déléguées, affirme l’ordonnateur national, Charles Jean-Jacques, rappelant que ce projet a été choisi par la mairie, en concertation avec les organisations communautaires de base.

Il appelle la population à rester « connectée » à la mairie dans l’accomplissement d’efforts pour assurer l’entretien du ponceau.

En plus des impacts positifs en terme de facilitation de la communication pour les habitants de la commune de Trou-du-Nord, ce projet a aussi d’autres retombées en ce qui concerne notamment au niveau de la capacité locale à « préparer les documents techniques, les appels d’offre, réaliser un projet et assurer l’entretien », se réjouit, pour sa part, le nouvel ambassadeur de l’Union européenne (Ue), Vincent Degert.

Le projet de construction du ponceau, tout comme les autres ouvrages inaugurés, est subventionné pour un montant de 8 millions 415 mille gourdes par le Fonds d'investissement des collectivités territoriales (Fict) dans le cadre du programme d'Appui à l'investissement local (Agil), mis en place par l'Ue et l'Etat haïtien.

Le marché communal de Sainte Suzanne, une commune de montagne, est un espace couvert où les acheteurs et vendeurs peuvent vaquer en toute quiétude à leurs activités, se sont félicitées les autorités. Elles ont appelé les bénéficiaires à faire une bonne utilisation du marché afin d'assurer sa durabilité.

Sainte-Suzanne a dû attendre 130 années, après son élévation au rang de commune, pour être dotée d'un marché public.

«Il faut que ce bâtiment reste pour les 130 prochaines années », a souhaité Vincent Degert, ambassadeur de l'Ue.

Guerrier Luckner, agent intérimaire de Sainte-Suzanne, qui a profité pour dresser une liste d'infrastructures et de services absents dans la commune, a déclaré que la construction de ce marché constitue un pas important dans le développement de Sainte Suzanne.

Piloté par l'Office de management des ressources humaines (Omrh) et le Bureau de l'ordonnateur national (Bon), le programme viserait la consolidation de l'espace de gestion locale, en renforçant les ressources et les capacités des autorités locales.

Il bénéficie d'un partenariat avec les Ministères de l'économie et des finances (Mef), de l'intérieur et des collectivités territoriales (Mict), et de la planification et de la coopération externe (Mpce).

Les communes du Cap-Haïtien, Limonade, Quartier-Morin, Caracol, Sainte-Suzanne, Trou-du-Nord, Terrier-Rouge, Fort-Liberté, Perches, Ferrier, Ouanaminthe, Mont'Organisé et Capotille sont les bénéficiaires de ce programme, basé dans le Nord et Nord-Est.

http://www.radiotelevisioncaraibes.com/nouvelles/haiti/des_ouvrages_d_infrastructures_locales_inaugur_s_dans_le_nord-es.html

Alter Presse – Publié le 3 octobre 2015

Des ouvrages d'infrastructures locales, inaugurés dans le Nord-Est

Plusieurs ouvrages d'infrastructures locales ont été inaugurés, les jeudi 1er et vendredi 2 octobre 2015, dans le département du Nord-Est, dans le cadre d'un programme de coopération entre l'État haïtien et l'Union européenne, a observé l'agence en ligne AlterPresse.

Un marché a été mis en service à Sainte Suzane, une place publique à Ferrier et un ponceau reliant les zones de Cité Lavalas et le centre-ville de Trou-du-Nord (département du Nord-Est).

Lors la cérémonie inaugurale du ponceau, le 1er octobre, des membres de la communauté ont exprimé leur satisfaction par rapport à cette réalisation qui permettrait, disent-ils, aux habitants de Cité Lavalas et du centre-ville de rester en contact et d'entreprendre leurs activités sans difficulté, même en période de pluies.

Ce ponceau constitue un élément essentiel en terme de développement infrastructurel de la commune, estime l'agent intérimaire de la commune de Trou-du-Nord, Samuel Romain Junior.

« Avant la réalisation de ce projet, quand il pleuvait, ces deux zones étaient isolées l'une de l'autre. Les élèves ne pouvaient pas se rendre à l'école, les marchands ne pouvaient pas non plus se rendre au marché », rapporte-t-il.

Cette réalisation prouve la capacité des autorités locales à assurer les responsabilités qui leur sont déléguées, affirme l'ordonnateur national, Charles Jean-Jacques, rappelant que ce projet a été choisi par la mairie, en concertation avec les organisations communautaires de base.

Il appelle la population à rester « connectée » à la mairie dans l'accomplissement d'efforts pour assurer l'entretien du pont.



En plus des impacts positifs en terme de facilitation de la communication pour les habitants de la commune de Trou-du-Nord, ce projet a aussi d'autres retombées en ce qui concerne notamment au niveau de la capacité locale à « préparer les documents techniques, les appels d'offre, réaliser un projet et assurer l'entretien », se réjouit, pour sa part, le nouvel ambassadeur de l'Union européenne (UE), Vincent Degert.

Le projet de construction du pont, tout comme les autres ouvrages inaugurés, est subventionné pour un montant de 8 millions 415 mille gourdes par le Fonds d'investissement des collectivités territoriales (FICT) dans le cadre du programme d'Appui à l'investissement local (AGIL), mis en place par l'UE et l'Etat haïtien.

Le marché communal de Sainte Suzanne, une commune de montagne, est un espace couvert où les acheteurs et vendeurs peuvent vaquer en toute quiétude à leurs activités, se sont félicitées les autorités. Elles ont appelé les bénéficiaires à faire une bonne utilisation du marché afin d'assurer sa durabilité.



Sainte-Suzanne a dû attendre 130 années, après son élévation au rang de commune, pour être dotée d'un marché public.

«Il faut que ce bâtiment reste pour les 130 prochaines années», a souhaité Vincent Degert, ambassadeur de l'UE.

Guerrier Luckner, agent intérimaire de Sainte-Suzanne, qui a profité pour dresser une liste d'infrastructures et de services absents dans la commune, a déclaré que la construction de ce marché constitue un pas important dans le développement de Sainte Suzanne.

Piloté par l'Office de management des ressources humaines (OMRH) et le Bureau de l'ordonnateur national (Bon), le programme viserait la consolidation de l'espace de gestion locale, en renforçant les ressources et les capacités des autorités locales.

Il bénéficie d'un partenariat avec les Ministères de l'économie et des finances (MEF), de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT), et de la planification et de la coopération externe (MPCE). Les communes du Cap-Haïtien, Limonade, Quartier-Morin, Caracol, Sainte-Suzanne, Trou-du-Nord, Terrier-Rouge, Fort-Liberté, Perches, Ferrier, Ouanaminthe, Mont'Organisé et Capotille sont les bénéficiaires de ce programme, basé dans le Nord et Nord-Est.

<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18945>
